Publié par le SYNDICAT D'OEUVRES SOCIALES LIMITEE
BUREAUX: Angle des rues Dalhousie et Georges, Ottawa, Ont.
TELEPHONES: Service de jour: Rieau 514. —Service de nuit: Administration: Rideau 514 — Nouvelles: Rideau 515. — Bureau de Hull: Sherwood 3925.

Salle de Lecture
23165—15 Sept. 1927
Assemblée Législative

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

ABONNEMENTS
Quotidien
Canada . . . . $ 5.00
Ottawa par poste 6.00
Etats-Unis 7.00
Union Postale 10.00
Hebdomadaire
Canada . . . . $ 2.00
Etats-Unis et Union Postale 8.00

14e Année No 79 — OTTAWA MARDI 5 AVRIL 1927 — Le No 2 sous

LES PUISSANCES AURAIENT FAIT LEURS DEMANDES DE REPARATIONS AUX CHINOIS

Les représentants américains, anglais et japonais, en Chine, reçoivent des ordres. — Des rumeurs de meurtre et de pillage dans la région de Chan-Toung. — La presse japonaise met la nation en garde contre toute imprudence qui pourrait aggraver la situation.

NORD CONTRE SUD

LONDRES, 5. — (S.P.A.)—On s'attend de recevoir aujourd'hui d'un moment à l'autre à Londres la nouvelle de Chine que la Grande-Bretagne; les Etats-Unis et le Japon ont formulé leurs demandes de réparations au gouvernement cantonais pour les outrages de Nankin. Les Etats-Unis ont donné à leur ministre à Pékin des ordres sur la conduite à suivre en cette matière

On dit que le ministre d'Angleterre a aussi déjà reçu des ordres. Bien que le texte de la note américaine ait été légèrement amendé, on le croit, du moins, elle est essentiellement la même que celles du Japon et de l'Angleterre.

On croit que les réclamations seront faites aux autorités politiques et militaires cantonaises, soit à Hang-Kéou, soit à Shanghaï.

AUTRE CROISEUR

PARIS, 5. — Un autre croiseur français ayant à bord 800 hommes sera envoyé sous peu à Shanghaï, apprend-on aujourd'hui. Cette décision d'envoyer des renforts a été prise à la séance du cabinet de samedi dernier, mais rien n'avait transpiré jusqu'à date.

MEURTRE ET PILLAGE

PEKIN 5. — Des nouvelles de meurtre et de pillage dans la région saline de la province de Chan-Toung et le long de la côte sud de Tsingtao, par la Ta Tao Hui, ou société de construction, arrivent aujourd'hui.

Les bureaux des magistrats et autres édifices ont été brûlés et des policiers, des percepteurs de revenu et autres ont été tués.

Des troupes ont été envoyées par le général Pi Shu-Chen, commandant de Chan-Toung.

DESAPPROBATION

TOKIO, 5. — Les journaux du pays en général condamnent aujourd'hui l'incident de Hang-Kéou, et des troupes japonaises ont eu un engagement avec les Chinois qui ont envahi et pillé la concession japonaise. Ils mettent en garde la nation contre toute excitation provoquée par d'autres complications en Chine.

Les articles des journaux insistent sur les mesures possibles à prendre afin de protéger les nationaux japonais, mais ils sont presque tous unanimes à conseiller au gouvernement de n'avoir recours aux mesures militaires que quand ce sera absolument nécessaire.

Le bureau des affaires étrangères a informé la Presse Associée que la politique du Japon relativement à une intervention en Chine n'a pas été modifiée. On croit que le gouvernement protestera de façon ordinaire contre les incidents récents mais qu'il s'efforcera de maintenir une politique de stricte abstention. Le bureau des affaires étrangères a nié que des ordres aient été donnés aux nationaux d'évacuer Hang-Kéou mais on dit que des efforts seront faits afin de fournir à ceux qui désiraient évacuer les moyens de le faire.

NORD CONTRE SUD

SHANGHAI, 5. — La marche des Cantonais vers le nord, le long du chemin de fer conduisant à Tien-tsin et à Pékin rencontre une résistance opiniâtre.

Les forces du nord ont capturé Kwantien, à 60 milles au nord-ouest de Nankin, dimanche, à la suite d'un rude combat, et 200 nationalistes blessés sont arrivés dans cette dernière ville. Les nationalistes envoient des renforts dans ce secteur.

L'union ouvrière générale soviétique a adressé aux ouvriers chinois de Shanghaï un message les félicitant de la capture de Shanghaï demandant de prendre part à la lutet contre les impérialistes et tous les oppresseurs.

Une dépêche de sans fil de Nankin dit qu'un sentiment antiétranger prononcé existe en cette ville, où on s'attend à des frictions entre les factions rivales du Kuomintang. On a vu lundi des soldats nationalistes en uniforme enlever les effets des résidences des étrangers.

Deux Japonais ont été tués et deux autres blessés pendant la mêlée récente entre Japonais et Chinois à Hang-Kéou, et un message par radio estimait à dix le nombre de Chinois tués.

Les étrangers des endroits du nord de la Chine continuent à se concentrer à Tien-tsin en vue de la marche vers le nord des nationalistes. Quelques-uns ont l'intention de gagner Dairen ou le Japon.

SITUATION PRECAIRE

SHANGHAI, 5. — Les nouvelles les plus alarmantes venaient hier de la province de Chih-li, siège du gouvernement de Pékin et des villes de Hang-Kéou et de Canton.

A mesure que les armées cantonaises continuent leur marche vers le nord, dans la direction de Pékin, la situation dans Chih-li devient plus dangereuse pour les étrangers, et ils quittent en grand nombre leurs demeures. Plusieurs femmes et enfants fuient aussi de Pékin.

La populace chinoise s'est encore soulevée hier à Hang-Kéou. Un message japonais dit que les Chinois ont tenté de prendre d'assaut la concession japonaise mais que les troupes chinoises étaient là pour maintenir l'ordre. Les Japonais évacuent Hang-Kéou et vingt-cinq d'entre eux se sont réfugiés sur le bateau anglais Bee.

Lors du soulèvement de dimanche

suite à la 6ème. col. 1ère

ON FORCE LES PRÊTRES À OBÉIR

MEXICO, 5 (S.P.A.).—Des dépêches spéciales de Tampico aujourd'hui disent que le ministère de l'Intérieur a ordonné aux prêtres de l'Etat de Tampico, qui n'auraient pas obéi aux instructions, de se rendre à Mexico où on les forcera à obéir.

Les autorités militaires de Tampico attendent des instructions du ministère de la Guerre au sujet de l'envoi de quatre prêtres dans la capitale. Ce sont les seuls qui restent dans cette ville, tous les autres étant déjà arrivés ici.

LE REFUS DE LA FRANCE NE SERAIT PAS DEFINITIF

PARIS, 5 S. P. A.)—Le Matin ne considère pas comme définitif le refus de la France d'assister à la conférence des trois puissances. Ce journal dit que lorsque le travail de désarmement général, en conformité avec le programme français commencera à se réaliser, grâce à la Société des Nations, la France ne s'opposera certainement pas à renforcir les décisions de Genève par une série de conférences et d'accords régionaux.

L'Excelsior dit que le gouvernement pas à renforcir les décisions de Genève par une série de conférences et d'accords régionaux.

L'Excelsior dit que le gouvernement qui était d'abord consentant à envoyer un représentant à la conférence à été porté à refuser l'invitation du président Coolidge en raison d'un certain fait dévoilé durant les derniers jours des procédures de la commission préparatoire sur le désarmement à Genève. Ce fait serait qu'il existait une entente entre la Grande Bretagne, les Etats-Unis et le Japon sur certaines questions aériennes étroitement liées aux questions navales.

Les journaux du matin approuvent pour la plupart la décision du gouvernement en refusant l'invitation des Etats-Unis.

EN GARDE CONTRE LE Y. M. C. A.

L'archevêque de Varsovie met ses ouailles en garde contre les influences de cette association, 95 p. c. des Polonais qui en font partie sont des catholiques. — Un rude coup au Y. M. C. A.

AVERTISSEMENT

(Spécial au "Droit")

VARSOVIE, 2 — Se basant sur des instructions du Pape, le cardinal Kakowski,. archevêque de Varsovie, vient de mettre en garde les catholiques contre les influences de la Young Men's Christian Association. Il a demandé aux parents de discontinuer les souscriptions et les autres modes d'encouragement et de ne pas permettre à leurs enfants d'en faire partie ou d'en recevoir des bénéfices.

Comme quatre-vingt-quinze pour cent des membres du Y. M. C. A., polonais appartiennent à des familles catholiques, on croit que cet avertissement sera le coup de mort de l'organisation, soutenue par le capital américain depuis la fin de la guerre mondiale.

La campagne entreprise est le résultat direct de la visite du cardinal à Rome, il y a environ deux mois. Il a eu une conférence avec le Pape au sujet des progrès rapides de la Y. M. C. A., et de ses dangers pour la foi catholique.

EN GARDE

Dans sa déclaration, le cardinal dit: "Je mets en garde la population chrétienne qui m'est confiée contre les mauvaises influences de la Y. M. C. A. sur les jeunes gens catholiques. Je base mon avertissement sur le décret du Pape en date du 5 novembre 1920. Le Y. M. C. A. n'est ni polonais ni catholique. Il est soutenu par des protestants et des hérétiques, et quiconque donne un centin à cette institution fait tort à l'Eglise et à la jeunesse polonaise."

Seulement cinq Américains sont maintenant employés au Y. M. C. A. polonais, apprend-on. L'organisation est active dans tout le pays et son budget de l'an dernier a été de 840,000 zlotys, dont 180,000 venant de l'Amérique. Le secrétaire général du Y. M. C. A. polonais est le professeur Janowski, chef d'un département dans le ministère de l'Instruction publique. Le secrétaire de la section de Varsovie est le doyen de l'université médicale.

Le fait que ceux qui sont en tête sont des personnes en vue et qu'un grand nombre d'officiers sont des catholiques rend au cardinal la tâche délicate et on s'attend à un tonnerre de protestations dans les milieux gouvernementaux et autres.

AU PARLEMENT

Aujourd'hui—

Le sénat siège. Aux communes, on reprend le débat sur les relations impériales et sur l'amendement de l'hon. Hugh Guthrie, chef de l'opposition.

Hier—

Au sénat, on a référé au comité des banques et du commerce les bills amendant la loi des compagnies de prêt, la loi des compagnies de trusts, la loi des marques de commerce. Aux communes, le projet en vue de réduire les taux de transport sur chemins de fer dans les provinces maritimes, (sauf certains exceptions) de vingt pour cent a subi sa seconde lecture et a passé en comité.

LES PATRONS ET LES ÉTIQUETTES DES SYNDICATS

Un projet au sénat autorisant ls unions ouvrières à enregistrer leurs étiquettes. — Le sénateur prétend que ce serait restreindre d'avantage l'autorité du patron.

LES OPINIONS

L'hon. sénateur R. Dandurand a présenté hier au Sénat le bill autorisant les unions ouvrières à enrégistrer leurs étiquettes. Ce projet a déjà été présenté au parlement en 1895 et en 1903. Alors il s'y opposa à un point de vue purement légal. Depuis cette date la situation a changé et l'harmonie règne entre l'employé et le patron.

UN BON EFFET

Cette mesure est préconisé par l'élément sain du monde ouvrier et elle aura un très bon effet dans le monde industriel. Il dit que cette loi est en vigueur en Angleterre en Australie et aux Etats-Unis.

L'Hon. Smeaton White fait remarquer que cette demande devrait être faite par un corps autorisé. Le patron ne peut obtenir l'autorisation de se servir de cette étiquette à moins de se conforter aux demandes des unions ouvrières au sujet des heures du travail et du salaire.

N'EST PLUS MAITRE CHEZ LUI

De cette façon le patron n'est plus maître chez lui. Il ne comprend pas pourquoi le gouvernement donnerait ainsi tant de pouvoirs à un corps non autorisé. Cette étiquette aurait pour but de faire faire une distinction entre les produits fabriqués par les employés syndiqués et ceux qui ne le sont pas.

Il fait aussi remarquer que les provinces légifèrent au sujet des conditions de travail dans les industries. Le gouvernement ne devrait pas intervenir dans ce domaine.

LA PAIX INDUSTRIELLE

Le sénateur Robertson dit que cette mesure a pour but de promouvoir la paix industrielle. Le patron et l'employé désirent de plus en plus la coopération. Mais dans chaque classe il y a des gens qui sont soupçonneux. En 1919, les représentants des industriels et des employés ont pré-

suite à la 6ème, col. 2

AMENDEMENT A LA LOI DES PENSIONS

L'hon. J.-H. King, ministre du rétablissement civil des soldats, a averti la chambre hier après-midi que le gouvernement a l'intention de proposer à cette session un amendement à la Loi des Pensions à l'effet de donner une chance de se faire entendre de nouveau aux personnes qui en moins d'un an après leur première demande de pension ont pu recueillir de nouvelles preuves de leurs droits, et leur cause sera considérée par les membres de la commission des pensions.

Cette décision vient à la suite de nombreuses requêtes dans ce sens. Le ministre cependant a dit que le gouvernement n'avait pas considéré tous les cas à lui soumis, parce qu'ils sont si nombreux qu'il deviendrait très difficile de prendre une décision en peu de temps.

UNE DÉCISION NON AFFECTÉE PAR CE REFUS

Bien que le gouvernement français refuse de se faire représenter à la conférence de désarmement à Genève, la décision des Etats-Unis, de la Grande Bretagne et du Japon n'en sera pas affectée.

L'ITALIE

WASHINGTON, 5, (S. P. A.)— "Le refus par le gouvernement français de se faire représenter, même d'une façon non officielle, à la prochaine conférence de désarmement à Genève n'aura aucun effet sur la décision prise par la Grande Bretagne, le Japon et les Etats-Unis de prendre part à cette conférence, où il sera question de limiter davantage les croiseurs, les destroyers, les sous-marins et autres classes de bateaux de guerre dont il n'est pas question dans le traité de Washington.

Dans les milieux officiels locaux, on espère encore que l'Italie acceptera l'invitation du président Coolidge de se faire représenter d'une façon quelconque, mais on est d'avis qu'après le refus de Rome et de Paris de prendre part à la conférence, les gouvernements de Londres, Tokio et Washington entrevoient la possibilité d'en venir à un accord permettant de modifier les programmes maritimes de la Méditerranée.

Depuis que le gouvernement italien a refusé d'être représenté on n'a rien appris sur son attitude. On croit cependant que les autorités de Rome attendaient une déclaration de Paris au sujet de la seconde invitation, après quoi elles feraient à leur tour connaître leur réponse.

Le refus français, sous forme de mémoire, a été transmis à l'ambassade des Etats-Unis à Paris. Il dit que la France ne peut affaiblir l'autorité de la Société des Nations, qui s'occupe déjà du problème de désarmement, pas plus qu'elles ne peut compromettre le principe de l'égalité des nations, grandes ou petites.

LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE HOME

M.Spencer a obtenu les renseignements suivants au sujet des actionnaires de la Home Bank. Cette banque avait 1686 actionnaires quand elle fit faillite et 835 ont payé la double indemnité. Le montant total des actions était de deux millions de dollars. On a payé suivant le principe de la double indemnité $756,765. Les liquidateurs croient que l'on fera un autre paiement substantiel dont le montant ne peut être déterminé.

LA RECEPTION DE RADIO

Rapport officiel du département de la marine:—**La réception d'hier soir a été variable, de pauvre à passable, avec statique.**

Madame P.-A. BONET (à gauche), épouse du Conssul général de Cuba, à Ottawa. A droite, Mademoiselle BONET, sa fille. Le consulat cubain, qui était autrefois à Halifax, a été transféré récemment à Ottawa.

L'ANGLETERRE EST MENACEE D'UNE CRISE INDUSTRIELLE

Le bill destiné à amoindrir les pouvoirs des unions ouvrières anglaises laisse entrevoir une longue lutte. — "Un projet dangereux", dit Ramsay MacDonald. — Violation des droits élémentaires d'Association.

LA GREVE GENERALE SERA ILLICITE

LONDRES, 5 (S. P. A.)—Une assemblée immédiate du comité conjoint du Congrès des unions ouvrières et du parti travailliste a été convoquée afin d'étudier la situation créée par la présentation, en chambre des communes, du bill destiné à amondrir les pouvoirs des unions ouvrières.

L'attitude des travaillistes fait présager une lutte politique et industrelle comme il ne s'en est pas vue depuis bien des années en Angleterre. M. Ramsay MacDonald, chef travailliste et ancien premier ministre, parle aujourd'hui du bill comme étant une des plus dangereuses incursions de la guerre de classe, et A. J. Cook, secrétaire général de la Fédération des Mineurs, déclare: "Il est destiné à écraser l'influence des ouvriers, au double point de vue industriel et politique."

"Le bill constitue une invasion définitive des droits élémentaires d'association tels qu'ils ont été exercés par les unions ouvrières pendant près d'un siècle", de l'avis de Arthur Henderson, chef ouvrier, qui prédit une sérieuse lutte de classe, si le bill est adopté sans qu'on demande l'opinion du peuple.

Philip Snowdon, qui fut chancelier de l'Echiquier sous le régime MacDonald, dit qu'un parti au pouvoir n'agit pas d'une façon honnête au point de vue politique en faisant des choses qu'il sait désapprouvées par la majorité de ses concitoyens.

J. R. Clynes, de l'ancien cabinet MacDonald, prétend que la mesure, loin d'apaiser les différends ouvriers, amènera un malaise plus grand que jamais.

UNE CAMPAGNE

C'est l'intention des travaillistes d'entreprendre sans délai une campagne intense contre le bill. Ils s'efforceront, entre autres choses, de précipiter une élection générale. S'ils réussissent, croient certains chefs du parti, ce bill leur vaudra une centaine de nouveaux sièges.

En vertu de la mesure en question, si elle est adoptée au parlement, il sera illégal de déclarer la grève dans le but d'exercer la coercition sur le gouvernement ou d'intimider la population. Il sera également défendu de faire le piquet. Le bill pourvoit encore à des amendes ou à la prison; il défend aux employés civils d'être membres des unions ouvrières ou autres organisations, à moins qu'elles ne se composent uniquement d'employés civils et pourvu que leur but ne soit pas politique. Les unions ouvrières seront tenues de garder leurs fonds politiques entièrement déparés des autres fonds.

La mesure n'est pas considérée comme étant assez sévère pour les conservateurs extrémistes, mais elle renferme plus de restrictions que n'en attendaient certains autres politiciens, et, d'une manière générale, elle a l'appui des partisans du gouvernement.

Les libéraux n'ont pas fait de déclaration en la matière.

UN RUDE COUP

LONDRES, 5. — (S.P.A.) — Le bill du gouvernement au sujet des unions ouvrières et qui porte un si grand coup aux grèves générales a été adopté en première lecture à la Chambre des Communes hier. Le parti travailliste s'y opposera énergiquement, lorsqu'il reviendra.

Le bill dit que "toute grève déclarée dans le but de restreindre le gouvernement ou d'intimider la population" est illégale et toute personne qui déclare ou devient l'instigatrice d'une telle grève est passible d'une amende ou d'un emprisonnement ne dépassant pas deux ans. Le bill dit encore qu'un membre d'une union ouvrière ne sera pas expulsé ni privé des bénéfices auxquels il a droit s'il

suite à la 6ème. col. 1ère

L'ALBUM DE VUES CANADIENNES EST EXPEDIE A SA SAINTETE

Un riche recueil de Vues Canadiennes offert au Pape par le Pacifique Canadien. — Lettres de S. G. Mgr G. Gauthier et du président Beatty.

LA RELIURE

MONTREAL, 5. — La Cie du Pacifique Canadien vient de faire l'expédition, à Sa Sainteté le Pape, du superbe album de photographies des Montagnes Rocheuses que M. E. W. Beatty, a bien voulu offrir au Saint Père, à la suggestion d'un personnage canadien qui, il y a quelques mois, s'était entretenu avec le Pape des grandes montagnes de l'Ouest canadien.

Cet album, qui fut relié par M. Philippe Beaudoin, relieur d'art de Montréal, est d'un assez grand format et est pourvu d'une riche couverture en cuir blanc, portant en lettres d'or le nom du Pacifique Canadien en même temps que son écusson.

Le colis a été expédié par Messageries du Pacifique Canadien. Il est adressé à M. B. T. Padgett, représentant de la Compagnie à Rome. Celui-ci le remettra au Révérend J. G. Bassen, supérieur du Collège Canadien à Rome, qui lui, le fera parvenir directement au Pape, au Vatican. L'envoi est accompagné d'une lettre autographe de Mgr Gauthier, évêque de Montréal, ainsi qu'une autre lettre de M. Beatty. Ces deux lettres sont écrites en français:

LETTRE DE Mgr GAUTHIER

Très Saint Père,

Le très distingué Président de la Grande Compagnie du Canadien Pacifique se propose de faire parvenir prochainement à Votre Sainteté des photographies de nos Montagnes Rocheuses. Monsieur Beatty s'est donné personellement beaucoup de soucis pour le choix et la perfection de ces photographies. Il a confiance que les magnifiques panoramas de nos Rocheuses intéresseront Votre Sainteté. C'est pour moi un grand bonheur de vous demander, Très Saint Père, de réserver à son envoi un paternel acceuil.

De Votre Sainteté,
Le fils très humble et très aimant
Georges GAUTHIER,
Arch. de Tarona,
Coad. de Montréal.

Montréal, le 25 mars 1927.

LETTRE DU PRESIDENT BEATTY

Très Saint Père.

C'est pour moi un grand honneur d'offrir à Votre Sainteté quelques photographies de nos Montagnes Rocheuses. Cette région qui est traversée par la voie ferrée du Pacifique Canadien présente des aspects extraordinairement pittoresques, et j'ai choisi les sites qui me paraissent les plus magnifiques.

Comme Votre Sainteté s'est toujours intéressée à l'alpinisme, j'ose croire que ces vues lui feront plaisir et j'en serai profondément heureux.

Que Votre Sainteté daigne agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués

F. W. BEATTY.

Montréal, Canada, le 30 mars 1927.

LA TYPHOIDE EN SA DERNIERE PHASE

MONTREAL, 5 (S. P. C.)—Les autorités de l'hygiène ici croient que l'épidémie de fièvre typhoïde est sur le déclin. Elles se basent sur le fait qu'il y a une réduction marquée dans le nombre des nouveaux cas rapportés chaque jour. Hier soir le nombre total était de 1,918 comprenant 86 nouveaux cas durant les 24 heures précédentes.

Un nouvel hôpital a été ouvert ce matin par la Société de la Croix Rouge. Dix-sept hôpitaux de la ville ont 693 patients.

Depuis le 1er janvier il y a eu 1,937 cas de typhoïde à Montréal mais la maladie n'est pas devenue épidémique avant le 4 mars. Le Dr S. Boucher en repassant la marche de l'épidémie a laissé entendre qu'elle en était à ses dernières phases étant donné la baisse continuelle dans le nombre des nouveaux cas.

LA MORT DU ROI FERDINAND DE ROUMANIE NE SERAIT PLUS QU'UNE QUESTION D'HEURES

Dans sa lutte héroïque contre la maladie, le roi Ferdinand perd du terrain. — Seul un miracle peut maintenant le sauver. — Le pays reste. — Carol attend. — La situation intérieure de Roumanie est surveillée avec intérêt par la Russie.

FERDINAND

PARIS, 5.—(S.P.A.)—Le roi Ferdinand de Roumanie perd du terrain dans sa lutte contre la maladie.

C'est ce que laissent entendre des bulletins émis à Bucharest. D'après des renseignements de source autorisée qui viennent d'arriver à Paris de la capitale roumaine, la mort du roi n'est plus qu'une question de jours, d'heures même. On affirme qu'un miracle seul peut sauver le monarque.

Le pays reste calme. Le premier ministre Averescu a nié les rapports publiés à l'étranger qu'il y avait eu des mouvements des troupes. La légation roumaine nie aussi ces rapports. La légation ajoute que malgré les inquiétudes causées par la condition du roi il n'y a pas de troubles intérieurs à craindre. La déclaration du premier ministre Averescu a été transmise à toutes les légations roumaines à l'étranger.

Des derniers rapports concernant la situation intérieure disent que les groupes politiques se rendent compte du danger que la Russie prend avantage de la situation politique désorganisée. Ces groupes songeraient à un ministère de coalition comprenant tous les partis. Avec ce but en vue, le premier ministre Aeverscu a conféré avec l'ancien premier ministre Bratiano et les autres chefs.

Le Parti National des paysans semble en faveur de cette solution. Il a abandonné l'idée de faire revenir le Prince Carol au cas de la mort du roi Ferdinand. Ce parti a accepté le prince Michel, fils du prince Carol, comme héritier présomptif et la régence qui aura charge des affaires en attendant que Michel soit d'âge de gouverner.

De plus Nicholas Jorga, chef de la section dissidente a fait un appel à tous les groupes de s'unir afin d'éloigner ainsi les aventures politiques et d'inspirer le respect de la Roumanie au-delà de ses frontières.

Cependant, Carol demeure à sa villa à Neutilly où il est revenu hier en compagnie de Magda Uupescu, après un voyage mystérieux en limousine. Quelques-uns croient qu'il se serait rendu au camp d'aviation de Le Bourget où il avait l'intention de s'embarquer pour se rendre sur la frontière roumaine en attendant les développements à Bucharest.

Carol a donné sa parole d'honneur de ne pas retourner en Roumanie sans permission. Il attend aujourd'hui qu'on l'appelle au chevet de son père. On croit qu'il a décidé hier de rester à Neuilly à la suite de messages d'amis roumains lui disant qu'on ne le laisserait pas entrer en Roumanie.

A cause de la condition de Ferdinand on croit cependant que Carol partira d'un moment à l'autre en attendant l'arrivée d'un télégramme l'autorisant à rentrer dans son pays pour se rendre au chevet de son père.

MAUVAISE NUIT

BUCHAREST, 5. — (S.P.C) — Le roi Ferdinand continue sa lutte contre la mort dans des conditions moins favorables. A cause d'une nuit sans repos et d'une toux persistante la congestion des poumons a augmenté et la température du roi s'est de même élevée hier soir.

Cependant les médecins espèrent encore que le monarque échappera la mort. Le public est peiné de voir que le roi va plus mal. En général le simple citoyen voit avec indifférence les activités des divers groupes politiques.

Le Prince Carol semble avoir perdu les atouts dans la partie qu'il joue pour rentrer en possession de ses droits de succession au trône de Roumanie. Le corps principal du Parti Nationaliste des Paysans a décidé définitivement de ne pas chercher à changer la succession telle qu'établie par l'acte du 4 janvier 1926 qui nomme le fils du prince Carol, le prince Michel, comme héritier présomptif et qui nomme une régence pour servir au cas ou le roi Ferdinand mourrait avant que le prince Michel ait 18 ans. Les seuls partisans du prince Carol maintenant semblent être le groupe dissident du parti des Paysans et quelques partisans dans l'armée.

ATTEND DES NOUVELLES

PARIS, 5. — Le prince Carol demeure à sa résidence à Neuilly où il attend des nouvelles de son père, malade de l'influenza. Hier après-midi Carol a eu une longue conférence avec cinq roumains dont les noms n'ont pas été donnés.

AARON SAPIRO ET LES PLANTEURS DU SUD

DETROIT, 5.—Les efforts de Aaron Sapiro pour organiser en coopérative les planteurs du sud et certains voyages en rapport avec ses activités dans le New Jersey, l'Oregon et le New York ont fait le sujet de l'audition d'hier dans la cause de Sapiro contre Henry Ford. Il fut question de lettres télégrammes, contrats, etc., de Sapiro et d'un discours qu'il prononça, il y a sept ans. "Ils ne font ni mal ni bien", a déclaré M. W. H. Gallagher, avocat de Sapiro.

M. Gallagher a averti l'avocat de M. Ford qu'il citerait le manufacturier d'autos comme prochain témoin. On s'est cependant entendu hier pour ne pas faire comparaître M. Ford cette semaine.

Il est possible qu'au commencement de la semaine prochaine son état se soit suffisamment amélioré pour qu'il puisse comparaître.

DECORATIONS PONTIFICALES

ROME 5.—Le dernier numéro des Acta Apostolicae Sedis publie toute une liste de distinctions pontificales. Ainsi nous lisons que sont nommés commandeurs de Saint-Grégoire-le-Grand, MM. Eugène Duthoit, Paul Lenoble, Léonce Thilliez, professeurs à l'Institut catholique de Lille: Ch. Flory, ancien président générale de l'A. C. J. F.

Le titre de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand est accordé à M. Joseph Duguet, ancien président de l'Union régionale du Midi de l'A. C. J. F. Les professeurs à l'Institut catholique de Lille, MM. Caron, d'Halluin, Vershave, Bayard, Delerue, sont nommés chevaliers de Saint-Sylvestre.

Les Nouvelles Religieuses

Mgr Diaz part pour Rome.

NEW-YORK. — Le "Majestic", de la White Star, est parti de New-York pour Liverpool à 1 heure vendredi matin. Au nombre des passagers, mentionnons Mgr Pasquale Diaz, évêque mexicain chassé de son pays par le gouvernement à la suite des troubles religieux qui sévissent actuellement au Mexique. Mgr Diaz s'en va à Cherbourg et ensuite à Rome.

* * *

Causerie du R. P. Pintal.

CHICOUTIMI. — Jeudi dernier, le 24, les Pères Rédemptoristes de Desbiens avaient le plaisir et l'honneur de recevoir à leur Monastère leur Supérieur Provincial, le Très Révérend Père Thomas Pintal, revenu de l'Indo-Chine depuis peu, après une absence de cinq mois.

Dimanche soir, à la demande du R. P. Marcellin, curé de Saint Emilien, il consentit à adresser la parole. Il prit pour thème de son entretien, les missions dans ces pays infidèles. Il dit d'abord que l'Inde l'Indo-Chine, se trouve l'Annam, c'est-à-dire de l'autre côté de la terre par rapport à nous; et au centre de l'Indo-Chine, se trouve l'Annan, qui a pour capitale Hué, où les Pères Rédemptoristes ont leur mission. Et je dois dire à votre gloire et à votre honneur, ajouta le conférencier, que parmi les six rédemptoristes qui travaillent déjà à l'évangélisation de ces peuplades lointaines, deux viennent du Lac St-Jean; le R. P. Larouche et le cher Frère Eloi (Treffle Claveau).

Malgré les difficultés occasionnées par le climat du pays, la pauvreté des habitants, les usages et les coutumes tout différents des nôtres, dit-il, ces missions donnent beaucoup de consolations, parce que le peuple est bon, doux, affable, reconnaissant, plein de respect pour l'autorité. Une fois converti, il est fier de sa foi, d'une piété très démonstrative, priant à haute voix, en public, sans respect humain, montrant pour le prêtre un grand respect et une grande vénération, communiant et assistant à la messe avec une grande ferveur. Il est vrai que sur 19 millions d'habitants qui peuplent l'Indo-Chine on ne compte qu'un million de chrétiens, mais, si c'est peu absolument parlant, c'est beaucoup si on considère les 3 sanglantes persécutions qui sont venues successivement moissonner sur cette terre annamite des milliers de martyrs. Le Père se déclare heureux d'avoir foulé ce sol qui a bu le sang des martyrs de la foi et même d'avoir contemplé l'endroit où fut martyrisé le Bienheureux Théophane Vénard.

* * *

Profession religieuse.

STE-MONIQUE, Nicolet. — Le 19 mars dernier, une fête intime groupait des parents et des amis dans la petite chapelle des Religieuses de N.-D. de la Charité du Refuge, asile si connu de la population d'Ottawa, pour nous faire assister à la profession perpétuelle de Mlle Marie-Marguerite Rousseau, née à Ste-Monique de Nicolet, en religion Soeur Marie de Ste-Madeleine de Pazzi. Encore jeune, elle quittait tout pour ce cloître, où trois de ses tantes l'avaient déjà précédée, et y ont vécu, laissant après elles le souvenir de leurs vertus et de leur dévouement.

Suite à 6ème col 5

Pronostics

TORONTO, 5.—La pression continue à être haute sur la côte de l'Atlantique, et la dépression qui était hier dans le Kansas s'est dirigée dans le nord-est, vers le lac Supérieur. Il a plu dans l'ouest de l'Ontario et ailleurs le temps a été beau.

Vallée de l'Outaouais et haut du St-Laurent.—Forts vents du sud-est et pluie. Mercredi: Vents de l'ouest, beau et relativement doux.

TEMPERATURE

Maximum hier 52

A 8 heures ce matin:—Prince Rupert, 30; Victoria, 42; Kamloops, 36; Calgary, 30; Edmonton, 28; Prince Albert, 18; Winnipeg, 20; Sault Ste-Marie, 34; Toronto, 37; Kingston, 36; Montréal, 38; Québec, 34; St-Jean, N. B., 34; Halifax, 34; Moncton, 27; Détroit, 50; New York, 36; Charlottetown, 30.

OTTAWA ENLEVE LE CHAMPIONNAT DE LA ZONE CANADIENNE

BOSTON SURPREND RANGERS - DUBOIS VS TUNNEY - LA BALLE A HULL

LA FORTUNE SOURIT AUX SENATEURS DANS LEUR LUTTE DECISIVE AVEC LA TROUPE FAROUCHE DES CANADIENS

OTTAWA CONCLUT LA SERIE EN FAISANT PARTIE NULLE APRES UN CONFLIT SERREE

Mantha remet les Habitants dans la course vers le milieu de la session initiale, mais la bande tricolore ne peut poursuivre son avantage. — Finnegan égalise les chances dans la deuxième période. — Morenz et Joliat ne brillent pas de leur éclat accoutumé. — Ottawa est solide à tous les points de vue. — Une foule immense voit les équipes à l'oeuvre. — Le combat n'est pas brillant. — Les Canadiens jouent de malheur. — Les deux équipes sont vivement applaudies.

Ottawa est champion de la zone canadienne, dans la ligue Nationale. Après avoir blanchi le Canadien à Montréal, samedi soir, il a fait partie nulle de 1-1, hier soir, dans la deuxième randonnée, décrochaint ainsi la palme au pointage global de 5-1, ce qui lui assure une belle marge.

Les Sénateurs ont donné une belle exhibition pour tenir leur bout, hier, mais le Canadien a véritablement surpris le talent en contenant leurs redoutables adversaires.

Les Canadiens ne pouvaient s'attendre à reprendre le terrain perdu, mais de temps à autre ils firent du travail méritoire qui enthousiasma leurs partisans et fit croire que peut-être la fortune sourirait. Quand Mantha enrôla son point, plusieurs opinèrent que la résistance d'Ottawa était brisée. Mais quand Finnegan secoua la cage à son tour, la foule réalisa que le tricolore passait au domaine de l'oubli, cependant que les Sénateurs continuaient leur marche triomphale.

Tous les locaux ont brillé d'un vif éclat, de Denneny à Connell et retour. Chez les Habitants, Hainsworth a fait du beau travail dans le panier, cependant que Morenz et Lépine luttaient ferme à l'attaque. Les autres ne furent pas les êtres surhumains qu'ils s'étaient démontrés jadis.

LE PILOTE

[illegible] GILL, gérant des Sénateurs. Il a réussi à piloter l'Ottawa au championnat dès sa première année à la gérance.

UNE VIEILLE FOULE

C'était une vieille foule qui s'empilait dans l'Auditorium pour le conflit décisif. Il n'y avait pas loin de 9,000 personnes dans l'amphithéâtre et les piétons prenaient tant de temps à circuler que la joute était déjà en marche et de nombreux fauteuils étaient inoccupés.

Le public s'attendait à une belle bagarre en dépit du pointage disproportionné de la randonnée initiale dans la Métropole; d'aucuns cependant craignaient, avant le conflit, qu'Ottawa n'ait recours à une partie strictement défensive.

En général, on déplorait la guigne dont les Habitants furent victimes sur leur glace, car tout le monde réalise qu'ils alignent une des plus belles troupes dans les cercles professionnels.

OTTAWA OVATIONNE

Les Sénateurs furent ovationnés lorsqu'ils entrèrent dans l'arène. La foule avait à peine aperçu le nez de Boucher que les cris et les applaudissements éclatèrent dans tous les coins du salon.

Un petit groupe siffla notre troupe, mais c'était peine perdue. Il appert que de nombreux sportifs montréalais sont mécontents de la tenue de certains Sénateurs dans la dernière période, samedi et on ne pouvait s'attendre à ce qu'ils offrent des fleurs aux conquérants de leurs favoris.

Il faisait bon de constater, cependant, qu'Ottawa jouit encore de l'estime de notre population, qui reconnaît dans la troupe une des plus belles organisations jamais réunies sous une même bannière.

LA TACHE DU CANADIEN

C'est aux accents de Vive la Canadienne que le Tricolore entra en scène. Ces Habitants présentent un magnifique front. Hainsworth, Lépine, Morenz, Joliat, Gardiner, Leduc, Gagné, Mantha, ont la tenue de véritables champions.

Il est facile de voir que la déconfiture de samedi les a quelque peu abattus mais ils paraissent déterminés à reprendre le terrain perdu.

Pauvres diables! la tâche qu'ils ont sur les bras est de ces tâches héroïques quasi-irréalisables. Contre n'importe quelle autre équipe, il est peut-être possible de refaire un déficit de quatre points, mais contre Ottawa, c'est une tout autre histoire!

Quand les Sénateurs ont le dessus, il est presqu'impossible de les renverser. Passer Nighbor, Hooley Smith, Boucher, Clancy et Connell, il n'y faut pas songer.

Nos Sénateurs sont solides. Ils l'ont prouvé au cours de la campagne et ils ne songeaient qu'à accroître leur prestige dans la série finale.

FORTE CONFIANCE

Ottawa avait confiance en sa puissance quand sonna l'heure de la bataille. Et l'équipe se lança dans la mêlée avec la conviction qu'elle resterait maitresse suprême du champ, advienne que pourra.

Tout en donnant une belle exhibition, les Sénateurs réservaient leurs forces en prévision de la série mondiale qui promet d'être très chaudement contestée.

Leur jeu d'ensemble était supérieur à celui du Tricolore dont les efforts étaient plutôt individuels. Très souvent, ils arriva que Gagné, Leduc, Morenz et Gardiner tentaient des passes, mais elles manquaient de précision et quand elles n'allaient pas se perdre sur les ramparts, elles tombaient sous les bâtons d'un joueur local.

DES GARS FATIGUES

Le Canadien, si l'on excepte quelques moments dans la deuxième et dans la troisième période, jouait comme une équipe fatiguée. Et ça se comprend puisqu'il lui fallut passer à travers cinq parties en huit jours. Une chose presqu'incroyable.

Vers la fin du combat, Joliat était complètement exténué et il pouvait à peine se tenir debout. Morenz et Pit Lépine étaient les seuls qui maintenaient l'allure rapide des séances précédentes. Leduc et Gardiner, Mantha et Gagné essayaient bien, mais ils n'en pouvaient plus contre la solide défense sénatoriale.

On fera remarquer, cependant, que si les Canadiens avaient joué aussi bien au Forum, samedi soir, la situation eût été peut-être différente, à la fin de la série.

CHANCES EGALES

Le jeu débute calmement, chaque équipe se contentant de tirer de loin. Un long coup de Clancy bondit devant les buts de Hainsworth, dévia brusquement et faillit entrer. Après cinq ou six minutes de jeu, l'allure devint plus rapide. Mantha reprit sa place sur la défense, après que Leduc eut démarré avec Gardiner. Dès lors les descentes se firent menaçantes de part et d'autre et les gardiens de buts sautaient dans toutes les directions sous la fusillade qui crépitait. Hainsworth arrêta vingt coups difficiles, c'est-à-dire qu'il continuait son bon travail de la saison régulière.

De son côté, Connell stoppa dix-huit coups et en perdit un.

MANTHA COMPTE

Les Tricolores enfilèrent le premier point de la bagarre. Plusieurs descentes avaient échoué. Finalement, Mantha saisit la rondelle près de ses buts et descendit sur la gauche. Ayant traversé le centre, il feignit un coup et perdit le chou. Il le reprit aussitôt et feignit une passe qui lui permit de sortir sain et sauf de la zone centrale. Nighbor fit voler la rondelle plus près des buts locaux et Mantha, réussissant à enjamber une couple de bâtons, la saisit encore pour se trouver seul devant Connell.

Un coup bien appliqué déjoua Alex. et la pilule alla se loger dans le coin droit du sac.

Un tonnerre d'applaudissements accueillit ce magnifique exploit. Mantha essaya ensuite ce même truc à plusieurs reprises, mais il n'eut plus de succès.

HABITANTS PEU CHANCEUX

Malgré toute leur bonne volonté, les employés de Léo Dandurand ne pouvaient secouer la guigne qui les poursuit depuis samedi et leur malchance autour des buts de Connell, après avoir passé tout le monde, était telle que les joueurs eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher de rire.

Dans la deuxième session, les Habitants menèrent une sarabande peu ordinaire durant les dix premières minutes, alors qu'ils bombardèrent Connell de tous les coins et empêchèrent Ottawa de passer le centre. En dépit de cet avantage, ils ne parvinrent pas à compter.

Dans la troisième période, Joliat, Morenz, Leduc, Gagné et Lépine passèrent à tour de rôle, surtout Morenz et Mantha, pour perdre la rondelle au moment où ils n'avaient qu'à la pousser dans le panier.

Il y a longtemps que nous n'avons pas vu quelque chose d'aussi déconcertant.

OTTAWA SECOUE LA CAGE

Après avoir été resseré dans son territoire durant dix minutes, Ottawa se décida à pousser une pointe en territoire canadien. Finnegan descendit sur la droite, mais il perdit la rondelle près de la défense ennemie. Kilrea, s'amenant à 60 milles à l'heure, saisit le melon et le planta dans le coin du salon, au milieu d'un enthousiasme indescripitibie.

Hewitson rappela toutefois le jeu, sous prétexte qu'il y avait hors-jeu et, tout naturellement, les joueurs locaux protestèrent énergiquement. Cette décision rendit le diminutif Bobby fort impopulaire auprès de la foule, mais Bobby connait trop le jeu pour que l'on critique ses décisions.

La rondelle était à peine remise dans la mêlée que Finnegan descendit sur la gauche. Son coup fut bloqué, mais Hainsworth ne parvint pas à déblayer son terrain et, quand cinq ou six joueurs s'empilèrent devant la cage. Finnegan reprit la rondelle et la poussa en lieu sûr. Dès lors, il n'y eut plus de point.

JEU DEFENSIF

Ottawa se replia sur la défense et la Canadien, s'il descendait souvent, ne réussissait pas à devenir réellement menaçant.

Quand il s'agit de jouer défensivement, aucune équipe ne peut espérer avoir du succès contre les Sénateurs.

La partie ne fut pas très rude, malgré les punitions que Marsh et Hewitson infligèrent. Dans la strophe initiale, H. Smith fut banni pour avoir passé Joliat par dessus son bâton; Joliat s'expatria pour avoir bousculé Hooley et Nighbor dut quitter la glace, vers la fin du paragraphe, lorsqu'il terrassa Morenz.

Dans la deuxième période, Boucher agrafa la première punition quand il terrassa Morenz au moment où Howie passait. Gardiner joua du bâton sur Clancy et il prit la route du pénitencier, puis Clancy faillit décapiter Morenz au cours d'une mêlée devant les buts de Connell.

Boucher et Clancy essuyèrent les seules punitions de la finale, le premier pour avoir malmené Joliat, l'autre après avoir terrassé Morenz.

Morenz en a certainement arraché au cours du marathon.

ALIGNEMENTS

CANADIEN: — Hainsworth, Gardiner et Leduc; Morenz, Gagné et Joliat; subst.: Lépine, Mantha, Cooper, Larochelle, Hart et Palangio.

OTTAWA: — Connell, Clancy et Boucher; Nighbor, H. Smith et Denneny; subst.: A. Smith, H. Kilrea, Finnegan, Adams, Gorman et Halliday.

Arbitres: Marsh et Hewitson.

Juges des buts: E. Collett et Tom Melville, Toronto; chronométreurs Gus. Bourassa, Fred Denneny et F. Smith.

Rapporteur officiel: Jack Dunn.

SOMMAIRE

1ère Période

1—Canadien, Mantha 11.40

2ème Période

2—Ottawa, Finnegan 12.58

3ème Période

Pas de point.

Punitions

1ère Période — H. Smith, Joliat, Nighbor.

2ème Période — Boucher, Gardiner, Clancy.

3ème Période — Boucher, Clancy.

ARRETS

Par Hainsworth . . .	20	12	7—39
Par Connell	18	17	14—49

HAWKS COGNENT FORT

NEW HAVEN, 5 avril:—Les Black Hawks, de Chicago, ont déclassé New Haven, de la ligue Canado-Américaine, en les battant par 15—5, lundi soir.

FEARNOTS ANNULENT

Les Fearnots ont fait joute nulle de 6—6 avec les Etoiles de New-Edinburgh, lundi soir à l'Auditorium, après la joute Canadien-Ottawa.

LES JOUTES FINALES

Le président Calder a annoncé lundi soir que les parties de détail entre Ottawa et Boston, commenceraient à Boston jeudi soir. Les clubs joueront à Boston samedi puis la troisième partie aura lieu à Ottawa, probablement mardi prochain.

BELLE CARRIERE DE H. GARDINER

LE CAPPITAINE DU CANADIEN EST UN VETERAN DE PLUSIEURS ORGANISATIONS. — IL FIT DU SERVICE MILITAIRE.

MONTREAL, 5. — Voici quelques notes intéressantes sur Herb Gardiner, capitaine du Canadien, qui a décroché le trophée Hart, offert au joueur le plus utile à son club:

Herbert Mark Gardiner est né à Winnipeg en 1891. Tout jeune encore, il se passionna pour le hoquet et vers l'âge de quatorze à quinze ans, il faisait partie du club de la Northern Crown Merchants Bank, dont il était l'une des plus brillantes étoiles. En 1915, il se joignit au Rotary Club avec lequel il joua pendant quelques années.

En 1919 Gardiner, dès lors un joueur remarquable, s'enrôla avec le Calgary qui était l'un des plus forts clubs amateurs de l'Ouest. En 1920, ce club entra dans la catégorie des professionnels, faisant partie de la Ligue des Prairies. Gardiner, comme ses camarades, laissa là les rangs amateurs pour jouer pour salaire.

En 1924, Gardiner vint ici avec le Calgary, afin de détailler avec le Canadien, et joua deux parties contre le Bleu Blanc, Rouge, l'une à l'Aréna, à Montréal et l'autre à Ottawa. Lester Patrick le vendit alors à Cleveland, mais les promoteurs de cette dernière ville n'ayant pu obtenir une franchise dans la ligue, le cédèrent au Canadien. Pendant ces trois dernières années, Gardiner formait avec Dutton, du Montréal, la défense du Calgary.

Gardiner pèse 165 livres et à 5 pieds 10 pouces de hauteur. Pendant la guerre il a servi comme soldat dans la 2e M.R. de Winnipeg. Il est ingénieur en construction de son métier et a déjà travaillé pour le Pacifique Canadien. Gardiner est marié et est le père d'une jolie fillette.

P. DUBOIS SERAIT MATCHE A TUNNEY

L'ASSOCIATION NATIONALE S'ATTEND A ALIGNER PROCHAINEMENT CES DEUX BRILLANTS GLADIATEURS.

L'Association Nationale est en frais d'organiser un autre combat si elle peut en venir à une entente avec les deux étoiles qu'elle se propose de mettre en présence dans le match principal. Il s'agit de Young Tunney et de Percy Dubois, deux des plus forts cogneurs de la localité.

Dubois a lancé un défi au vainqueur de la joute Corneau-Tunney et comme ce dernier a obtenu la décision, il est tout logique qu'il s'attaque à l'ex-champion. Dubois a déjà battu Corneau, alors qu'ils étaient amateurs, et depuis son entrée dans les rangs professionnels, il a fait de splendides combats, ne perdant qu'une joute, aux mains de Vic Foley, de Vancouver, un champion canadien.

Si le match Dubois-Tunney se bâcle, ce sera la sensation de l'année, mais il n'aura lieu que si les pugiliste sont raisonnables dans leurs demandes.

AUTRE TOURNOI

D'un autre côté, l'Association songe à organiser un tournoi poids-coq pour trouver un champion local dans cette catégorie. Léo Poulin, Curly Savard, Red Delmont, Battling Latimer, K. O. Lalonde et plusieurs autres seront invités à se disputer la palme.

Ce tournoi commencera prochainement. D'après les critiques qui assistent aux soirées de l'Association Nationale, les poids-coqs donnent de splendides combats et tous aiment les voir à l'oeuvre. Ces jeunes-là sont très scientifiques et, vendredi dernier, ce sont Poulin et Delmont qui ont soulevé le plus l'enthousiasme des amateurs.

Le projet de l'Association ne manquera pas de rencontrer l'approbation des sportifs de Hull et d'Ottawa.

STANLEY GERANT

WINNIPEG, 5 avril:—Barney Stanley, gérant de Winnipeg, dans la ligue Américaine, cet hiver, a été nommé gérant des Chicago Black Hawks pour la prochaine campagne.

Stanley pilota Edmonton au championnat de la ligue de l'Ouest en 1925-26.

FLINT RHEM EST SOUS CONTRAT

LE BRILLANT LANCEUR DES CARDINAUX S'ENROLE ET LA TROUPE EST MAINTENANT AU COMPLET.

ST-LOUIS, 4 avril: — Les Cardinaux sont prêts pour la grande course dans la ligue nationale, car tous leurs hommes sont sous contrat.

Le dernier à s'inscrire est Charles Flint Rhem, brillant lanceur droitier qui refusait d'accepter les conditions du président Sam Breadon. Or, après plusieurs entrevues, Rhem en est venu à une entente avec la direction et il sera au poste quand s'ouvrira la campagne. C'est une épine de moins dans le flanc de Breadon, car en dépit de ce qu'on a pu dire, Rhem est absolument nécessaire au succès de l'équipe. Il ne gagna pas moins de vingt parties, l'an dernier.

Breadon n'a pas fait connaître le salaire qu'il versera à Rhem, mais il a dit que le contrat n'était que pour une année.

Voir aussi page 5

LES RANGERS ONT FAIT DU BEAU TRAVAIL AU COURS DE LA RECENTE CAMPAGNE

LE CAPITAINE

Buck BOUCHER, le capitaine du club Ottawa, qui a brillé d'un vif éclat contre le Canadien lundi soir, à l'Auditorium.

FINNEGAN GAGNE

NEW YORK, 5 avril:—Honeyboy Finnegan, poids-plume de Boston, a battu Frankie Fink, dans un combat de dix rondes, ici, lundi soir.

LEUR TENUE DURANT LA SAISON REGULIERE A ETE VRAIMENT REMARQUABLE. — PLUSIEURS VICTOIRES IMPOSANTES.

Les Rangers, qui finirent en tête de la zone Américaine, ont fait de la belle besogne au cours de la saison régulière et, en dépit des prédictions de Newsy Lalonde qui ne leur concédait aucune chance de participer au détail final, ils ont repoussé tous les adversaires, en donnant constamment de brillantes exhibitions.

Les statistiques font voir que la bande de Patrick a remporté 25 victoires, essuyé 13 défaites et annulé six parties. Ils ont compté 95 points tandis qu'ils n'en concédaient que 72. Au nombre de leurs victoires de marque, il y en a contre les Maroons, contre le Canadien, contre Chicago, contre les Américains et contre Pittsburgs.

Les Rangers ont certainement fait de la besogne étonnante pour une première année sous la grande tente.

LE RECORD DE LA SAISON

NOVEMBRE			
16—Rangers. .	1;	vs Montréal . .	0
20—Rangers. .	5;	vs Toronto . . .	1
25—Rangers. .	0;	vs Pittsburgh .	2
27—Rangers. .	2;	vs Canadien . .	0
30—Rangers. .	4;	vs Chicago. . .	3
DECEMBRE			
4—Rangers. .	0;	vs Détroit . . .	1
7—Rangers. .	1;	vs Boston . . .	0
12—Rangers. .	2;	vs Boston . . .	1
15—Rangers. .	2;	vs Chicago . . .	6
19—Rangers. .	1;	vs Détroit . . .	1
21—Rangers. .	1;	vs Pittsburgh .	0
23—Rangers. .	0;	vs Ottawa . . .	1
26—Rangers. .	2;	vs Américains .	5
28—Rangers .	2;	vs Ottawa . . .	3
JANVIER			
1—Rangers. .	4;	vs Chicago . . .	0
6—Rangers. .	1;	vs Canadien . .	0
9—Rangers. .	4;	vs Détroit . . .	1
11—Rangers. .	3;	vs Montréal . .	2
13—Rangers. .	1;	vs Toronto. . .	1
16—Rangers. .	5;	vs Chicago. . .	4
18—Rangers. .	3;	vs Boston . . .	7
20—Rangers. .	2;	vs Boston . . .	2
23—Rangers. .	2;	vs Américains .	0
27—Rangers. .	3;	vs Canadien . .	2
29—Rangers. .	2;	vs Détroit . . .	0
FEVRIER			
1—Rangers. .	0;	vs Canadien . .	1
6—Rangers. .	2;	vs Pittsburgh .	1
19—Rangers. .	3;	vs Toronto . . .	2
12—Rangers. .	3;	vs Pittsburgh. .	2
15—Rangers. .	2;	vs Ottawa . . .	2
17—Rangers. .	1;	vs Montréal . .	4
20—Rangers. .	3;	vs Boston . . .	1
22—Rangers. .	2;	vs Toronto . . .	3
24—Rangers. .	0;	vs Ottawa . . .	1
27—Rangers. .	4;	vs Américains .	1
MARS			
1—Rangers. .	0;	vs Chicago . . .	3
5—Rangers. .	0;	vs Montréal . .	0
13—Rangers. .	2;	vs Détroit . . .	2
15—Rangers. .	5;	vs Pittsburgh .	0
17—Rangers. .	2;	vs Détroit . . .	0
20—Rangers. .	2;	vs Américains .	1
22—Rangers. .	2;	vs Pittsburgh. .	1
25—Rangers. .	4;	vs Chicago . . .	0
26—Rangers. .	3;	vs Boston . . .	4

Pour . . . . 95 Contre . . . 72

Gagnées, 25; Perdues, 13; Nulles, 6.

Moyenne, .605.

McEWAN STOPPE

NEW-YORK, 5 avril:—Earl "Little Boy" Blue, mi-lourd de St-Paul, a enregistré un knockout technique sur Tex McEwan ci-devant d'Ottawa au huitième assaut d'un combat de dix rondes.

ED. ROBERT BATTU

BOSTON, 5 avril: — Al Mello, de Lowell, a knockouté Ed Roberts, de Tacoma, au premier assaut d'une joute qui devait être de dix rondes. Ce sont deux welters.

BOSTON SECOUE LES N. Y. RANGERS

LES BRUINS ENLEVENT LA PARTIE DECISIVE ET LE CHAMPIONNAT AMERICAIN, AU POINTAGE DE 3-1.

NEW-YORK, 5. — Boston a renversé tous les calculs, lundi soir, au jardin Madison, lorsqu'il triompha des Rangers, au pointage de 3-1, dans la dernière partie de la série décisive et enleva le championnat de la zone Américaine après avoir été contenu sur son terrain samedi soir.

Les Rangers débutèrent comme des concurrents et, dans la première session, après cinq minutes de jeu, Bill Cook donna à son club un avantage qui aurait dû suffire pour décrocher la palme, car les Rangers menaient 1-0, au repos.

Mais, les Oursons n'entendaient pas à rire. Menant une allure surprenante et profitant des erreurs des Rangers, ils sortirent de leur léthargie dans la deuxième session et, dès lors, le plaisir était fini, en autant qu'il concernait les guerriers de Patrick.

VIVE FUSILLADE

L'engagement fut un des plus violents dans nos parages et les arbitres durent infliger une trentaine de punitions pour tenir les esprits dans les bornes de la saine mentalité. Et ces punitions-là furent plus coûteuses aux Rangers qu'aux Bruins. En fait, si New-York a perdu la partie c'est grâce aux nombreux stages que ses joueurs firent au pénitencier durant la deuxième période. Abel et Johnson, des Rangers, et Shore, de Boston, venaient d'être bannis quand les Oursons se mirent en route vers la cage ennemie, pour compter les points décisifs.

Frederickson mena l'attaque et ses passes à Hitchman et à Oliver aux pieds de Chabot, produisirent deux points en le temps de le dire.

ALIGNEMENTS

Boston — Winkler, Shore et Hitchman; Frederickson, Galbraith et Oliver; subst.: Herberts, Coutu, Cleghorn, W. Boucher, Stuart, Meeking.

Rangers — Chabot, Abel et Johnson; Boucher, Bun Cook et Bill Cook; subst.: Brown, Bourgeault, Mackay, Murdock, Thompson.

Arbitres: O'Hara et Laflamme.

SOMMAIRE

Première Période.

1. Rangers, Bill Cook 4.51

Deuxième Période.

2. Boston, Herberts 7.43
3. Boston, Hitchman 10.00
4. Boston, Oliver 1.04

PUNITIONS

1ère Période—Shore, 2; Johnson, 2; Frederickson, Cook, Stuart, F. Boucher.

2e Période: Shore, 4; Abel, 3; Frederickson, Cleghorn, Bun Cook, Hitchman, Oliver, F. Boucher, Johnson.

3e Période: Coutu, Shore, Frederickson, Stuart, Bill Cook.

LA BALLE AUX BASES

Le troisième-but Huber a été nommé capitaine des Bisons, de Buffalo. Ce copain est un rude travailleur qui imposera ses tactiques aux joueurs et les amateurs peuvent s'attendre à du peu rapide quand les Bisons seront en scène.

• • •

Harry O'Neill, lanceur et voltigeur de la vieille équipe de Salt Lake dans la ligue du Pacifique, a été nommé gérant de Salt Lake dans la ligue Utah-Idaho. Il jouait avec Hollywood, l'an dernier.

• • •

Napoléon Lajoie cette brillante constellation d'autrefois, maintint une moyenne de .381 pour 140 parties dans la saison de 1904. Larry n'avait guère d'égal au bâton à cette époque.

Frankie FINNEGAN, fameux ailier des Sénateurs, qui a enregistré le point local dans la joute décisive, hier soir.

GAGNON L'EMPORTE

FALL RIVER, 5 avril:—Jack Gagnon, poids-lourd de New Bedford, a knockouté Jack Ward, de Montreal, lundi soir, au sixième assaut d'un combat de dix rondes.

Battling Sandrelli, de Montréal, a obtenu la décision des juges sur Johnny Dias, de New Bedford, dans une affaire de dix rondes.

DULUTH INVINCIBLE

DULUTH, 5 avril:—Duluth a enregistré son deuxième succès consécutif sur Minneapolis, en gagnant, lundi soir, par 1—0, dans la deuxième joute de la série décisive de la ligue Américaine. Lafrance compta l'unique point en 16 minutes, dans la troisième période.

Fumez
Le Cigare
BOSTON
10¢
CONSERVEZ LES BANDES
ELLES VALENT ½ CENT CHACUNE

DES JEUNESSES D'AVENIR

Quelques-unes des brillantes constellations qui ont participé à la série entre Owen Sound et Port-Arthur pour le championnat junior du Canada. Owen Sound a gagné. Ce sont, de gauche à droite: "Shrimp" McDOUGALL, centre d'Owen Sound; BENNY GRANT, gardien de buts d'Owen Sound; ANDY SPOONER, gardien de buts de Port-Arthur; et RED CROSS, défense de Port-Arthur.

À LA CONQUÊTE DE LA TOISON D'OR

La vaste foule qui remplissait l'Auditorium, lundi soir, faisait du bien au coeur. C'est un nouveau signe que le sport de hoquet jouit encore d'une grande popularité dans nos parages.

• • •

Les amateurs ont applaudi au succès des Sénateurs, dans la finale, parce qu'il assure la survivance du sport dans nos parages. Frank Ahearn a des droits à la sympathie et à l'encouragement de notre public.

• • •

Le contingent de Montréal tenta de temps à autre de faire entendre son chant guerrier, mais même avec l'appui d'un bon nombre de partisans locaux, il ne pouvait lutter avec les rossignols que dirigeait Eddie Bambrick.

• • •

Le Canadien fut bien accueilli lorsqu'il entra en scène. Quelques mauvais plaisants lancèrent des quolibets, mais la masse salua comme il le convenait la vaillante équipe tricolore.

• • •

Les Habitants ont reçu une invitation de C. C. Pyle, l'imprésario américain, d'aller jouer une série de dix parties avec les Maroons, au littoral du Pacifique. Il n'est certain qu'ils acceptent.

• • •

Lou Marsh et Bobby Hewitson, les arbitres de la série ont fait du bon travail. Quelques-unes de leurs décisions furent critiquées. C'était à prévoir, mais en somme, personne n'eût fait mieux qu'eux. Quand Marsh secoue son vieux pouce gauche, il est inutile de rouspéter!

• • •

Xiste Narbonne, rédacteur sportif au Devoir, de Montréal, accompagnait les Habitants dans la Capitale. "C'est le Montréal qui a donné le championnat à Ottawa, dit-il, car les Maroons ont malmené le Canadien surtout dans la première joute, la semaine dernière".

• • •

Après la partie, Léo Dandurand, Morenz et tous les joueurs du Canadien enfilèrent dans la chambre du club Ottawa pour féliciter les vainqueurs. Un beau geste sportif.

• • •

Frank Ahearn occupait une place sur le banc de l'Ottawa et il était tout souriant quand ses hommes décrochèrent le championnat.

• • •

Eh! bien. A Boston, maintenant!

Demenagez-vous ?

Téléphonez à QUEEN 5000, dites-nous où vous irez et nous nous occuperons du reste.

Nous verrons à ce que le compteur à gaz ou à lumière soit lu dans votre nouvelle ou ancienne demeure le jour que vous déménagerez et que tout ce qui a rapport au service soit parfait et prêt à vous recevoir dans votre nouvelle demeure.

The Ottawa Electric & Gas Company

35, RUE SPARKS

Insistez sur le service double du gaz et de l'électricité, en l'employant vous obtenez un taux spécial pour le gaz. Vous perdez de l'argent tous les jours que vous en retardez l'installation.

La vraie paix du Christ ne peut pas dévier
de la règle de la justice.
PIE XI.

LE DROIT

Au nombre des plaies les plus vives qui rongent le corps social, nous n'hésiterions pas à placer la rupture civile du lien créé par Dieu, et restauré par la loi chrétienne, entre les époux.
Mgr PAQUET.

14e Année No 79 — OTTAWA MARDI 5 AVRIL 1927

Vers le district fédéral

Les journaux de ce matin annoncent que le gouvernement présentera aujourd'hui ou demain, à la Chambre des Communes, un projet de loi dans le but d'abolir la Commission d'Embellissement d'Ottawa et de créer une Commission du district fédéral.

Bien qu'il ne soit pas question dans ce bill de former une nouveau district politique avec une partie de la province d'Ontario et une partie de la province de Québec, le nom même de la nouvelle Commission a de quoi inquiéter ceux qui redoutent la création d'un district fédéral semblable à celui de Columbia aux Etats-Unis, et de Canberra, en Australie.

La ville de Hull, tout particulièrement, ne veut pas être détachée de la province de Québec, s'exposer à perdre les libertés religieuses, scolaires et nationales qu'elle possède actuellement, en retour d'avantages problèmatiques.

Le seul fait de nommer une Commission du district fédéral prouve que l'idée de créer un nouveau district politique n'est pas morte. De récentes activités et celles qui sont projetées démontrent à l'évidence que les autorités fédérales sont en train de créer un état de choses qui provoquera presque nécessairement, dans un futur prochain, l'existence d'un district fédéral.

Aussi l'article suivant publié dans le Bulletin de Notre-Dame de Hull, en date du 13 mars 1927, est-il de la plus haute actualité.

Ch. G.

La défunte question du district fédéral, enterrée si piteusement il y a quelques années, vient de reprendre vie. Déjà, elle fait beaucoup parler d'elle; les commentaires ne manquent pas d'intérêt. Plusieurs associations de notre ville ont prudemment inscrit l'étude de cette question à leur programme: preuve de l'importance et de l'actualité du sujet habilement remis à jour en ces derniers temps.

Le Bulletin de Notre-Dame ayant autrefois pris une part assez active dans la lute contre le district fédéral, plusieurs citoyens nous ont manifesté le désir de connaître notre appréciation des événements récents et du projet qu'ils semblent commander. Etant donné que le problème soulevé par cette affaire de district fédéral tient de très près à nos intérêts religieux et nationaux, il entre dans nos attributions d'éclairer nos lecteurs sur tout ce qui peut amener l'aboutissement de ce projet dangereux.

Avant d'exprimer notre pensée, disons immédiatement que malgré les divergences d'opinion quand aux dangers immédiats du nouveau projet, tous les citoyens de Hull s'entendent sur un point, à savoir que personne ici ne veut du district fédéral tel que préconisé autrefois. Tous tiennent cet amalgame pour néfaste et le répudient sans merci. Là où les esprits diffèrent d'opinion, c'est lorsqu'il s'agit d'apprécier les conséquences de certaines démarches et de certains événements récents dont l'aboutissement logique semble, à plusieurs, mener au district fédéral.

Les uns disent que la Commission d'embellissement qui vient de se décorer du titre pompeux de **Commission du district fédéral** n'a aucune parenté avec le groupe des tenants de l'ancien projet si vivement combattu et défait. "Dormons en paix, acceptons les offres alléchantes de cette Commission qui ne vise qu'à l'embellissement de Hull en raison du voisinage de la capitale, ces largesses ne compromettent en rien notre autonomie", disent les optimistes.

Loin de partager cette confiance qui se fonde on ne sait sur quoi, beaucoup de citoyens croient que la menace du district fédéral est plus sérieuse que jamais. D'un coup d'oeil ils rassemblent les événements qui se sont déroulés depuis quelques années, mesurent le chemin parcouru, et concluent que nous marchons à grands pas vers ce grand tout fédéral si justement combattu et défait jadis. Le simple fait du changement de nom de la Commission d'embellissement, au moment où Hull lui tend la main, est de sa nature assez significatif, leur semble-t-il.

Bien d'autres raisons fort probantes nous font accepter cette dernière opinion. Nous ne craignons pas d'affirmer qu'à moins d'une vigoureuse réaction Hull sera englobée, dans un avenir plus ou moins éloigné, dans un district fédéral. Les faits justifient malheureusement nos prévisions.

Ici, il importe de remarquer que le procédé employé par les tenants du projet est conforme à leur nature et à leur passé: au lieu de poser le principe d'une affaire, d'en faire connaître clairement le but, pour que le peuple sache à quoi s'en tenir; ils commencent par établir des faits, poser des jalons, créer des précédents qui convergent vers le terme convoité. Le moment venu, ils imposent le principe au nom du fait accompli. Voulez-vous un exemple ?

Quand il s'est agi de faire participer le Canada aux guerres de l'Empire, on n'a pas demandé aux Canadiens s'ils étaient en faveur du principe de la participation; mais, on a manoeuvré de manière à obtenir du Canada un régiment pour batailler contre les Boers. Ce fait établi; au nom de ce précédent, en 1914, on a envoyé nos fils en guerre, sans tenir compte de la constitution du pays. Advenant une nouvelle guerre, le même procédé sera usité. S'agit-il du district fédéral ? On suit le même procédé: on pose des faits, le principe ou la constitution seront imposés plus tard, au nom des précédents acceptés par les intéressés, à leur insu. Défaits devant l'opinion publique, sachant que s'ils posaient franchement la question du district au peuple ils seraient encore écrasés, les tenants du district fédéral ne désarment pas. Dans le silence, ils exécutent leur programme, article par article. Inutile de nous faire illusion. Ouvrons les yeux.

Voici qu'en arrière des édifices parlementaires, sur la rivière Ottawa, on fait du remplissage en vue du futur pont qui atteindra notre rue Langevin. Ce projet, dit-on, entre dans le plan d'ensemble du district.

De même, au-dessus des chutes Chaudières, une magnifique promenade vient d'être terminée du côté d'Ottawa; on n'attend plus que le moment favorable pour traverser la rivière et continuer le même travail d'embellissement du côté québecois. C'est encore le plan du district fédéral en voie d'exécution.

Et que dire maintenant du changement de nom de la Commission d'embellissement. Pourquoi s'appelle-t-elle **"Commission du District Fédéral"** ? Si on ne compte pas pousser ce projet, redouté d'une partie des intéressés, pourquoi en prendre ce nom dangereux et compromettant ? Il faut être aveugle pour ne pas voir.

Voici comment on va procéder. La Commission va dépenser des sommes considérables, afin de doter Hull et ses alentours, de magnifiques boulevards, d'agréables promenades et de parcs enchanteurs. Afin de protéger ses embellissements, la commission fera imposer ses règlements. Bien plus, afin de poursuivre son travail, elle exigera des règlements de construction. Il faudra que les demeures cadrent avec les beautés des alentours; c'est tout naturel, on ne décore pas les boulevards coûteux avec les maisonnettes de pauvres ouvriers. Le plan sacré du district fédéral s'exécutera automatiquement. Le conseil de ville, après avoir accepté les faveurs de la Commission, devra la payer de retour par des règlements que réclamera le goût artistique des auteurs du plan du district fédéral et qui chasseront la classe pauvre hors des murs de notre cité. N'allons pas croire qu'une fois les cadeaux de la Commission acceptés, le Conseil sera libre vis-à-vis de cette même Commission. C'est une absurdité. On n'est jamais libre à l'endroit d'un bienfaiteur puissant et décidé.

Tels sont les faits qui nous amèneront infailliblement le district fédéral, si nous n'y prenons garde.

Advenant la création du district fédéral, quels avantages ou désavantages pourraient en tirer les Canadiens français de Hull et des alentours ? C'est ce que nous verrons prochainement.

Au Jour le Jour

Toronto enfoncé!

L'enthousiasme qui a marqué le Congrès français de Régina est un peu refroidi par ce qui nous arrive de l'Ouest. Croirait-on que parler français à une station radiologique est défendu au Canada ? C'est du moins ce qu'on a signifié à un délégué du Congrès.

Pour annoncer à ses compatriotes français de la province et du Canada tout entier, les beaux succès remportés comme aussi les alléchantes promesses d'espoir pour l'avenir, ce délégué avait reçu l'autorisation du "Leader" lui-même de parler au poste radiologique de ce journal anglais de Régina. Mal lui en prit, car en voulant se servir du français, on lui a signifié, peut-être pas très poliment, que dans une ville anglaise, dans un pays **anglais**, seul l'anglais avait droit de se produire au grand jour.

Jamais plus complet fanatisme ne pouvait se manifester, car les directeurs du "Leader" ne sont pas assez obtus pour ignorer les droits du français aussi bien en Saskatchewan que dans les autres provinces.

Le français n'est pas enveloppé d'une haine aussi criante même à Toronto.

La leçon.

Le "Patriote de l'Ouest" fait remarquer à ce propos que ce sont nos compatriotes malheureusement qui, chaque année, envoient à ce journal haineux leur abonnement, leurs annonces, leurs travaux d'impressions pour être servis en retour de la manière que l'on vient d'apprendre. Si les Canadiens français de la Saskatchewan se liguaient pour mettre un peu moins d'argent au coffre du "Leader", ce dernier changerait peut-être d'allure et se montrerait un peu plus coulant.

Mais il n'y a pas que dans cette province de l'ouest que nos compatriotes favorisent les journaux qui ont la phobie de tout ce qui est français, il s'en rencontre aussi chez nous et il serait bon que chacun de nous s'examine pour voir l'état de sa conscience.

L'on sait assez que la morgue des francophobes perd souvent de sa raideur en raison directe des trouées qui se manifestent dans le coffre-fort lorsque les Canadiens français se montrent récalcitrants.

La loi du dimanche.

La province de Québec, la seule province catholique du Dominion, semble être l'endroit où l'on viole le plus ouvertement le repos dominical. Des enquêtes ont été faites qui ont reconnu officiellement le mal et cependant les autorités de la province ne semblent pas s'en préoccuper.

Dernièrement, M. Guillemette, de Shawinigan, député ministériel du comté de St-Maurice, prononçait ces paroles au parlement de Québec: "Je ferai remarquer au gouvernement que la loi qui défend le travail du dimanche n'est pas respectée par certains industriels. Et je crois être l'interprète de tous les députés de cette Chambre en protestant aussi énergiquement que possible contre cette désobéissance voulue de la loi".

Les contempteurs du dimanche se rencontrent à Shawinigan comme en beaucoup d'autres endroits de la province. Le gouvernement va-t-il enfin agir de façon définitive et prendre des mesures rigoureuses contre les violateurs de la loi ?

Les autres provinces accusent si souvent Québec qu'il faudrait les empêcher d'avoir peut-être raison sur ce point-là.

"Midinette".

Ce mot ne sera pas inscrit aux colonnes du dictionnaire de l'Académie Française. Les Immortels ne lui ont pas donné droit de cité. Pourquoi n'en veulent-ils pas ? Ce mot qui désigne les couturières de la rue de la Paix est, paraît-il, pour les Parisiens, synonyme de jeunesse et de beauté. Les Quarante ont peut-être soupçonné que des jeunesses racornies ou que des confectionneuses un peu mûres oseraient se glisser sous le vocable. Quoi qu'il en soit l'ostracisme de l'Académie est jugé par les demoiselles une injustice impardonnable. On va protester, brûler en effigie quelque mannequin d'immortel cacochyme et jeter ses cendres à la Seine.

La revanche sera-t-elle complète? Espérons-le. Car si l'Académie Française s'expose à la vindicte du sexe faible, il pourrait bien arriver que l'immortalité des Quarante sombrât dans quelque cataclysme effrayant.

J.-W. B.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

ON DISCUTE HIER LES RAISONS DE REDUIRE LES TAUX DE TRANSPORT

(Par Charles MICHAUD)

L'hon. Dunning, ministre des chemins de fer, a soumis hier à l'approbation de la Chambre des Communes, un projet de loi donnant suite aux recommandations du rapport Duncan sur le transport et le tarif des marchandises dans les Provinces Maritimes.

Le gouvernement a cru devoir refuser sur deux points en particulier la réduction générale de 20 pour cent que ce rapport demande pour le transport des marchandises sur l'Intercolonial. Ces deux exceptions sont: le transport des marchandises des Etats-Unis à destination des provinces maritimes, et le transport des marchandises d'outre-mer pour distribution dans ces mêmes provinces.

Le ministre a fait comprendre, et avec beaucoup de raison, que si les réductions étaient accordées dans ces deux domaines, les provinces maritimes pour le premier cas, tout le Canada pour le deuxième auraient à en souffrir considérablement.

Dans tout le reste les recommandations du rapport Duncan sont exaucées, c'est-à-dire qu'à part les deux exceptions que nous venons de signaler, la réduction de 20 pour cent dans les taux de transport sur tout le parcours de l'Intercolonial sera mise en vigueur.

Cette attention du gouvernement en faveur des trois provinces de l'Atlantique s'imposait avec beaucoup de rigueur. En effet si d'une part les provinces maritimes sont entrées dans la Confédération moyennant certaines compensations et certaines promesses pour les dédommager des immenses sacrifices qu'elles ont consentis pour s'unir au reste du Canada, d'autre part le gouvernement a, dans la suite, en 1912, manqué à ces promesses. Il a retiré au détriment de ces provinces plusieurs concessions de tarif du transport sur l'Intercolonial, faites lors du pacte, en 1867.

Il convenait de revenir sur ses pas, et de rendre aux provinces lésées ce qu'elles réclament depuis de droit.

Pour leur refuser ce droit il faudrait, comme trop de députés le croient, ne considérer l'entreprise de l'Intercolonial que comme une entreprise d'affaires, et non comme une entreprise nationale. Dans ce cas il conviendrait de retirer de cette voie le maximum de revenus possible.

Mais l'Intercolonial n'a pas été construit d'un point de vue "affaires": le tracé en serait tout autre et comprendrait au bas mot 240 milles de moins. Les idées qui ont présidé à la construction de l'Intercolonial appartiennent aux intérêts impériaux et nationaux; le tracé du parcours n'a pas été choisi pour des fins industrielles, économiques ou autres, mais uniquement pour des considérations stratégiques, auxquelles étaient subordonnées les considérations commerciales.

Or serait-il vraiment raisonnable que trois provinces, à cause uniquement de leur situation géographique, portent le fardeau à elles seules de ces 250 milles supplémentaires, imposés à la voie par des intérêts nationaux, impériaux et stratégiques qui ne sont pas le fait, évidemment, d'elles seules?

S'il en était ainsi, le fardeau écraserait ces provinces, leurs industries et leur commerce. C'est ce qui a lieu d'une façon presque tangible depuis la grande guerre. Le malaise va grandissant avec les années. Aussi est-il facile, d'une part, de comprendre l'ardeur qu'elles mettent à réclamer, et d'autre part, d'encourager le gouvernement à reconnaître généreusement leurs droits.

Les députés qui comme M. Evans, nient aux provinces maritimes ces droits sous ce fallacieux prétexte que l'Ouest n'a rien à faire avec les difficultés de l'Est, non seulement ne comprennent rien à ce problème, mais, en plus, font preuve d'une étroitesse d'esprit qui nuit à tout le pays.

La Chambre des Communes a étudié hier un projet de loi accordant moyennant certaines restrictions à l'Intercolonial une réduction de vingt pour cent dans ses taux de transport en faveur des provinces maritimes, suivant une résolution du rapport Duncan. Le ministre des chemins de fer a fait précéder son projet de loi des trois considérations suivantes:

TROIS CONSIDERANTS

"Considérant que dans son rapport en date du 23 septembre 1926 la Commission royale sur les réclamations des Provinces maritimes est d'avis qu'une étude impartiale des événements qui eurent lieu et des propos qui furent tenus avant la Confédération et, dès qu'elle fut consommée, confirment les représentations faites à la Commission au nom des Provinces maritimes, savoir: que le chemin de fer Intercolonial était destiné entre autres choses à procurer au Canada en temps de crise nationale et impériale un débouché et une entrée sur l'océan Atlantique et à procurer aux marchands, négociants et fabricants des Provinces maritimes le marché le plus étendu composé du peuple canadien tout entier au lieu du marché restreint des Provinces maritimes seules, et qu'aussi des considérations stratégiques ont déterminé un parcours plus long qu'il n'était réellement nécessaire, et que dans la mesure où les considérations commerciales étaient subordonnées aux considérations nationales, impériales et stratégiques le coût du chemin de fer devrait être supporté par le Dominion et non par le trafic qui pourrait passer sur la ligne;

Et considérant que la Commission a, dans ce rapport, fait certaines recommandations concernant les taux de transport des marchandises dans le but d'enlever un fardeau à l'industrie et au commerce de ces provinces, lequel, en vue des propos tenus et des obligations prises à la Confédération, la Commission trouve qu'il n'a jamais été question pour ce commerce de le supporter;

Et considérant qu'il est à propos de donner effet à ces recommandations autant qu'il est raisonnablement possible de le faire sans déranger indûment l'échelle générale des taux au Canada..."

Puis il y eut débat dans le sens qui suit.

TAUX DE FRET

Hier après-midi, alors que le ministre des chemins de fer a soumis à l'approbation de la Chambre un projet de loi dans le sens d'une des recommandations du rapport Duncan, sur les réclamations des provinces maritimes, à l'effet de reviser en vue de les diminuer, les taux de transport sur les chemins de fer des provinces maritimes, plusieurs députés de l'ouest, en particulier les Fermiers-Unis, ont demandé des explications.

DEUX EXCEPTIONS

Le ministre, après avoir lu le texte de la recommandation du rapport Duncan, a dit que le projet de loi faisait droit à cette recommandation, excepté sur deux points: la commission royale voudrait que la réduction de 20 pour cent s'applique aux taux de transport direct des provinces maritimes aux Etats-Unis, et le présent projet n'accorde pas cette réduction pour ce parcours, parce que la population des provinces maritimes n'y aurait rien gagné. Il sera toujours possible de jeter plus de lumière sur ce point, quand le bill viendra en comité.

Le présent bill n'accorde pas non plus la réduction de 20 pour cent pour ces marchandises qui viennent d'outre-mer et qui passent par les provinces maritimes, quand ces marchandises sont distribuées dans ces dernières provinces. Le reste du Canada aurait raison de réclamer contre un pareil traitement de faveur. Autre point qui pourrait être étudié en comité.

La commission demande aussi que les secours accordés par le gouvernement en fait de réduction des taux de trasport soient payés par le gouvernement fédéral. Il y a une clause du bill qui donne droit à cette recommandation.

Le rapport Duncan ajoute encore: "Nous n'oublions pas ce fait que l'autre grand réseau ferré qui fait le service des provinces maritimes aurait droit à des compensations si la réduction des taux de transport demandée l'affectait." C'est assez facile pour une commission de s'en tirer de cette façon. Il n'y aura pas qu'un seul réseau ferré d'affecté par cette réduction, mais six autres au moins. Une clause du présent bill prévoit ces choses, et en comité aussi on aura tout le temps pour la discuter.

La commission recommande encore d'acheter plusieurs voies privées pour les inclure dans le National-Canadien, mais le gouvernement a cru qu'il pourrait étudier cette proposition plus tard, sans s'en occuper davantage pour le présent.

L'HON. HANSON

L'hon. R.-B. Hanson, conservateur, de York-Sunbury, a ajouté que le présent projet de loi était la première preuve tangible de l'agitation que l'on entretient dans les provinces maritimes depuis assez longtemps. A l'origine de cette agitation on trouve la dépression économique qui s'est accentuée depuis la guerre dans les provinces maritimes.

Si les députés des provinces maritimes s'étaient entendus en 1921 pour se faire comprendre d'Ottawa, les derniers cinq ans de dépression économique auraient été évités. Ces provinces seront bien déçues quand elles apprendront que la réduction de tarif proposée ne s'applique pas au transport international. Ici le bill ne va pas aussi loin que la recommandation du rapport Duncan, et n'accorde que la moitié de la demande. Je regrette encore que la division Atlantique du National ne commence pas à Montréal. Tant que cet objectif ne sera pas atteint, nous y tendrons de toutes nos forces. Le bill ne nous arrive que comme une demi-mesure. Nous en acceptons tout ce qui est juste. Mais j'avertis le gouvernement de ce qu'il devra nous accorder.

OPINION D'UN FERMIER-UNI

M. Robert Gardiner, d'Acadia, a fait remarquer que le rapport Duncan prend soin d'inquier qu'une bonne moitié des malaises actuels des provinces maritimes viennent des affaires intérieures du pays et non du pacte de la Confédération.

M. Gardiner déclare que les taux de la Passe du Nid du Corbeau étaient des taux payants. Le projet de loi accorde des subsides, c'est ce qui me porte à croire que le présent bill n'est pas à très grand avantage pour les provinces maritimes. Il ne touche à aucun des problèmes économiques fondamentaux des provinces de l'Atlantique.

Le député de faire remarquer qu'il n'est pas raisonnable d'accorder des subsides à un chemin de fer pour lui donner plus de puissance à conduire vers les provinces centrales les produits industriels ou agricoles des provinces maritimes, quand les provinces centrales ont déjà ces mêmes produits. Cela se comprendra pour les produits particuliers aux provinces maritimes, mais pas pour les autres produits.

Le gouvernement paraît bien vouloir par cette loi donner un "coup de main", mais un coup de main n'est que pour un temps. Ces provinces reviendront plus tard pour obtenir davantage.

—Tout comme vous, intervient l'hon. Véniot.

—L'ouest n'a jamais rien reçu pour rien. Ce qu'il a obtenu, c'est à grand prix. Je défie le ministre des postes de prouver le contraire, répond M. Gardiner.

—J'accepte le défi, répond le ministre.

—En somme je désapprouve une pareille loi, conclut M. Gardiner, et je vais voter contre.

LE MINISTRE DES POSTES

L'hon. Véniot a expliqué en commençant qu'il n'avait pas tout d'abord eu l'intention de parler sur ce bill avant sa deuxième lecture. Il a regretté ensuite les éclats politiques du député Hanson, de York-Sunbury, à cause du concours des autres députés des provinces maritimes que le gouvernement avait pu obtenir pour rédiger les projets de loi qui donnent suite aux recommandations du rapport Duncan.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a lui-même déclaré que ce gouvernement pouvait difficilement accorder plus, dans les circonstances, qu'il n'a fait jusqu'ici. Il faut se rappeler qu'en 1920 trois gouvernements libéraux avaient envoyé un mémoire au gouvernement conservateur fédéral de l'époque, sans trouver autre chose à Ottawa qu'une surdité persistante.

M. Véniot trouve curieux que M. Gardiner, originaire d'Acadia, n'ait pas plus de sympathie qu'il en a pour les provinces maritimes. Les provinces maritimes ne se présentent pas cette fois en quémandeurs, mais en qualité de membres de la Confédération, cas tout différent de celui des taux du Nid du Corbeau.

L'INTERCOLONIAL

Sur la question du chemin de fer Intercolonial M. Véniot a fait remarquer que pendant 40 ans cette voie a été opérée suivant des promesses faites aux provinces maritimes au temps de la Confédération, et les taux de transport avaient été fixés de façon que ces provinces obtiennent quelque compensation en retour des sacrifices considérables qu'elles faisaient pour devenir signataire du pacte de 1867. En 1912 le parlement consentait une hausse dans les taux de l'Intercolonial. Jusqu'alors le chemin de fer avait bouclé à même ses propres revenus ses dépenses.

Pour répondre aux remarques de M. Gardiner, M. Véniot a ajouté que le grain de l'ouest était transporté sur les lignes de l'Intercolonial à un prix en bas du prix coûtant de transport. Les provinces maritimes, pour les avantages de l'ouest, consentent cette réduction des taux de transport du blé, mais en retour elles attendent des provinces de l'ouest la même reconnaissance. Il n'est pas exact non plus de dire que les provinces maritimes paient actuellement moins cher par mille le transport de leurs produits. Prenons les pommes de terre: le parcours de 200 milles coûte 25 sous le cent livres dans les provinces maritimes et 22 1-2 sous dans les Prairies; pour 400, le coût est de 40 1-2 dans les provinces maritimes et de 38 1-2 sous dans les Prairies.

Comme conclusion M. Véniot dit que les réclamations des provinces maritimes sont fondées sur le droit. Si elles avaient su lors du pacte de la Confédération que l'Intercolonial serait considéré dans la suite comme une proposition commerciale, elles auraient pu s'attendre à avaler la pillule, mais alors ce chemin de fer était une entreprise nationale. Les lignes avaient été construites non comme ces provinces le voulaient, mais par des stratégistes qui ont fait valoir leurs raisons.

Aujourd'hui les provinces de l'Atlantique viennent nous demander de leur rendre ce que nous leur avons pris en 1912. Que leurs requêtes soient entendues, et les liens qui unissent ces provinces aux six autres du Dominion se resserreront très fortement.

Qu'on accorde, dit en terminant l'hon. Véniot, aux provinces de l'Atlantique le traitement équitable auquel elle sont plein droit!

M. EVANS S'OPPOSE

M. John Evans, député progressiste s'oppose lui aussi au présent bill pour deux raisons: ce bill est vicié dans son principe et ne peut que conduire à des conséquences néfastes et ensuite il n'apporte pas remède aux maux dont se plaignent les provinces maritimes, parce que ces maux viennent plus d'autres causes que des taux de transport sur les chemins de fer. La Commission Duncan n'a fait que trouver dans les provinces maritimes ce qui existe dans toutes les autres provinces, avec ceci peut-être en plus: des industries qui font reposer leur prospérité sur la protection et les politiciens. En 1925, on a demandé l'uniformisation des taux de fret. Rien n'est venu depuis. Cependant aujourd'hui, le gouvernement veut rejeter sur les épaules des autres provinces un cinquième des taux de transport des provinces maritimes. Pourtant ces autres provinces paient déjà de 15 à 20 pour cent plus cher que les provinces de l'Atlantique pour le transport de leurs produits.

—Est-ce que vous êtes certains qu'en 1925 l'uniformisation des taux de transport est devenue loi, demande le ministre Dunning à M. Evans?

—Très certain, en effet, répond le député progressiste.

—Jamais de la vie, ajoute M. Dun-

Suite à la dernière.

Etabli en 1889. "Le magasin de satisfaction d'Ottawa". Queen 5400.

Carpettes Axminster Barrymore

Voyez notre superbe étalage de Carpettes Axminster Barrymore pour compléter votre ameublement du printemps. L'assortiment comprend des couleurs et des patrons dans toutes les grandeurs pour n'importe quelle pièce de votre maison à des prix très raisonnables.

Grandeur 1½ x 2½	verges. Prix . .	$18.00
2¼ x 3	verges. Prix . .	30.00
3 x 3	verges. Prix . .	.42.00
3 x 3½	verges. Prix . .	45.00
3 x 4	verges. Prix . .	52.00

Nous avons les petites carpettes dans une variété de grandeurs et de patrons pour appareiller les carpettes ci-dessus.

Avant d'acheter ailleurs voyez notre étalage de cinq qualités distinctes de carpettes Wilton Barrymore.

GARNITURES DE MAISON

Nattes de Soie

De qualité importée dans une grande variété de patrons unis ou à dessins.
Prix, la verge . . . . 75c à $1.75

Panneaux

Parmi notre grand assortiment de superbes panneaux de soie se trouvent deux valeurs exceptionnelles dont les dessins sont d'une beauté particulière.

Grandeur de 43 pcs x 2¼ verges. Chacun $3.49
Grandeur de 48 pcs x 2¼ verges. Chacun $3.95

Draperie de Soie pour Rideaux de Côté

Les draperies de Soie Sherwood ajoutent une note distinguée au foyer remis à neuf. Comme rideaux de côté elles ajouteront un air agréable de confort. Nous en avons une variété de couleurs et de dessins très appréciable.
Prix, la verge $1.19

Une autre splendide valeur comporte des tissus de soie Rayon de 50 pouces de largeur dans une variété d'attrayantes rayures. Prix spécial, la verge $1.49

L.-N. POULIN, Ltée

"Trente-huit ans de service fidèle."

Les livres du R. P. Coulet

Le R. P. Coulet s'est attaché surtout à étudier les questions du jour: le problème de la famille, de la société, de l'économie, de la politique nationale et internationale forme le sujet de ses ouvrages. Mais avant d'être imprimés, ces travaux avaient été donnés au public sous forme de conférences et le nombre des auditeurs de ces séries de causeries augmentait d'année en année.

C'est dire que le genre est intéressant non seulement par le fond des questions traitées mais encore par le mouvement de la phrase qui originairement devait être parlée.

L'EGLISE ET LE PROBLEME DE LA FAMILLE, en trois volumes: 1—**La Crise du Foyer**; II—**La Stabilité du Foyer**; III—**La Fécondité du Foyer.** Tous ceux qui ont charge d'âmes et qui veulent prendre connaissance de la solution véritable du grand problème actuel doivent lire cette série d'ouvrages; les gens mariés, les fiancés, les jeunes gens et les jeunes filles sérieux trouveront la vraie doctrine de l'Eglise qui éclaire les difficultés de la vie familiale. Chaque volume se vend 65 sous au comptoir et 70 sous par la poste. Ces volumes ne se vendent pas séparément.

L'EGLISE ET LE PROBLEME POLITIQUE. L'auteur analyse les devoirs des électeurs et des élus, des gouvernants et des fonctionnaires. Au comptoir 65 sous; par poste 70 sous.

L'EGLISE ET LE PROBLEME SOCIAL; au comptoir 65 sous, par poste 70 sous.

L'EGLISE ET LE PROBLEME ECONOMIQUE; au comptoir 65 sous, par poste 70 sous.

L'EGLISE ET LE PROBLEME INTERNATIONAL; au comptoir 65 sous, par poste 70 sous.

Chacun de ces volumes est un exposé succinct et très clair de la question; l'ensemble forme comme un bréviaire des devoirs et des droits du citoyen. On trouvera difficilement ailleurs une série d'ouvrages plus complète et plus intéressante.

SERVICE DE LIBRAIRIE

"LE DROIT" — OTTAWA, ONT.

NOUVELLES de HULL

LES FORCES CATHOLIQUES

Nous lisions récemment dans les Annales de St-Joseph du Mont-Royal, sous le titre "Organisation sociale des catholiques en Espagne, les renseignements suivants:

"Il fait bon de reconnaître le travail fructueux qu'ont accompli en ces dernières années les catholiques d'Espagne. Notons quelques détails de leur organisation. Ils comptent: 67 fédérations provinciales ou commerciales; 4000 syndicats; 600,000 familles associées; 2,500,000 individus syndiqués; 1,700 caisses rurales dont le crédit atteint 10 pour cent de la richesse totale de l'Espagne; Elle a prêté aux agriculteurs 300 millions de pesetas; elle en garde 200 millions dans ses Caisses. Sa banque rurale possède un capital de 5,042,000 pesetas. Elle a dépensé 20 millions en achat de terres réparties entre ouvriers.

"Cette organisation est remplie des meilleures promesses. Espérons que chez nous les Syndicats catholiques et l'Union des cultivateurs se développeront aussi très rapidement pour le plus grand bien de tous."

On a là, en Espagne, un exemple de ce que peut l'Organisation des catholiques. Ce pays a une population globale d'à peu près 20 millions. On voit que ces coreligionnaires ont songé à unir leurs forces dans plus d'un domaine, même dans le domaine économique.

C'est une leçon pour nous. On a beau dire et beau faire: l'union et l'argent sont des forces. La première est un droit naturel, le second est un puissant levier pour accomplir de grandes choses. Qu'on le veuille ou non l'union ou l'argent serviront toujours pour des fins quelconques, pour le bien ou pour le mal. Tout dépend des intentions et des visées de ceux qui y ont recours.

Aux catholiques de se liguer, comme ceux d'Espagne, afin que les ressources morales et matérielles que Dieu met en abondance à notre disposition soient utilisées au bénéfice, pour le véritable progrès des individus et de la société.

Longtemps, chez nous, on a dédaigné, en pratique, de reconnaître l'importance, la nécessité de l'organisation économique, par exemple. Les affaires sont les affaires, disait-on; il s'agit de questions de piastres et de sous, cela ne regarde ni le patriotisme ni la religion.

Nous ne pouvons sans aucun doute nous dispenser complètement de transigner avec des personnes d'autre croyance et d'autre sang que les nôtres. Mais nous pouvons, nous devons, autant que possible, nous organiser, nous soutenir, nous assister entre nous. Les sommes que nous versons aux étrangers ne serviront pas pour nous. Peut-être même serviront-elles contre nous, pour combattre notre influence catholique et française. C'est ici le cas d'appliquer le proverbe: charité bien ordonnée commence par soi-même. Et il arrive que la charité devient obligatoire, constitue un devoir.

Cependant nous commençons à mieux voir et à mieux comprendre nos responsabilités sociales ou cellectives. Depuis quelques années, l'organisation des nôtres sous l'égide du catholicisme a été entreprise et marche de l'avant. Nos ouvriers ont maintenant à leur disposition les syndicats nationaux catholiques et nos agriculteurs, l'Union catholique des cultivateurs du Québec.

Ces deux associations seules, quand elles auront pris avec le temps le développement qui les attend, enrôleront la masse de notre peuple dans leurs cadres et pourront mettre sur pied une foule d'oeuvres subsidiaires dont elle bénéficiera. Elles pourront surtout influencer de beaucoup la législation au moins dans notre province et nous préserver des maux qui menacent les états impies.

Ne vaut-il vraiment pas la peine de faire en sorte que tous les moyens dont nous disposons concourent à nous garder ce que nous sommes: Catholiques et Canadiens-français?

Henri LESSARD

CHORALE DU S.-C. DE HULL

Répétition générale mercredi soir à 7.30 heures à l'endroit ordinaire, pour exécution du chant le jeudi et vendredi saints.

Que pas une ne manque à l'appel.

RECOMPENSE

M. F. Raynold, rue St-Rédempteur, avait promis une récompense de $50 à qui retirerait du lac Minnow le cadavre du jeune Roland Rhéaume qui s'y est noyé la semaine dernière. Il vient de s'acquitter de sa promesse, en faveur du plongeur E. Pomainville.

AUX RETRAITANTS

La réunion mensuelle des retraitants aura lieu mercredi soir, 6 avril, à la Maison du Sacré-Coeur, rue Lévis, Hull. La prédication sera faite par le R. P. Lamoureux, O. M. I., de l'Université d'Ottawa.

78-80

PAR AFFAIRES

M. Alexandre Dupont, pharmacien à Maniwaki, était hier de passage dans notre ville, pour affaires.

CHANGE DE BUREAU

M. l'avocat François Caron a déménagé hier son bureau, de la rue Hôtel-de-Ville au No 193 rue Principale. Il prie ses clients de bien vouloir en prendre note.

DECES

M. et Mme Eugène Fournel (née Rose-Anne Marengère ont le regret d'annoncer à leurs parents et amis la mort de leur enfant décédé le 1er avril et inhumé le 2 à l'âge de 21 mois et 8 jours.

6-79

LA VIE DES SAINTS

Ils sont encore nombreux les catholiques qui aiment à la lire et à la méditer. Qui surtout n'aimerait connaître la vie de son saint patron? Les dernières semaines du carême étant particulièrement propices pour les lectures spirituelles, nous croyons bien faire d'offrir à nos lecteurs la vie des saints dont les noms suivent. Ce sont des livres volumineux et de format ordinaire. Prix 50 sous à notre bureau, 55 sous par poste.

SAINT ALPHONSE DE LIGUORI, par B. J. A. des Rotours.
SAINT ATHANASE, Gustave Bardy.
SAINTE-CLAIRE D'ASSISE, M. Beaufreton.
SAINT-PIERRE DAMIEN, Dom R. Biron.
LA BIENHEUREUSE MARIE DE L'INCARNATION, Emm. de Broglie.
SAINT-VINCENT DE PAUL, Emm. de Broglie.
SAINT-CHARLES BORROMEE, L. Celier.
SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, A. Delaire.
SAINT-ALBERT DE LOUVAIN, Dom B. D. Marmol.
SAINTE-MARGUERITE MARIE, Mgr Demimuid.
SAINT-IRENEE, Albert Dufourq.
SAINT-PIERRE, L. Cl. Fillion.
SAINT-GREGOIRE VII, Aug. Flèche.
STE-MADELEINE SOPHIE BARAT, G. de Grand-Maison
SAINT-DOMINIQUE, Jean Guiraud.
SAINTE-MATHILDE, L. E. Hallberg.
SAINT-AUGUSTIN, Ad. Hatzfeld.
LE BIENHEUREUX GRIGNON DE MONTFORT, Er. Jac.
SAINT-IGNACE DE LOYOLA, Henri Joly.
SAINTE-THERESE, Henri Joly.
SAINTE-CLOTILDE, G. Kurth.
SAINT-JUSTIN, J. M. J. Lagrange.
LE BHX. PIERRE JULIEN EMARD, R. P. J. M. Lambert.
SAINT-JEROME, R. P. Largent.
SAINTE-GERTRUDE, Gabriel Ledos.

LIBRAIRIE LE DROIT,
HULL, 4 RUE LANGEVIN.

PENSEZ-Y !

Il ne reste que deux semaines pour Pâques. Il faut nous faire parvenir sans délai votre MANTEAU, HABIT, COSTUME, PARDESSUS, etc., afin qu'ils soient propres et bien pressés pour Pâques. Appelez-nous immédiatement afin de nous donner le temps de vous donner le service voulu.

TEL: SHER. 189

J.-A. LAMARCHE, teinturier
148, rue Wellington, Hull

Nous n'avons aucune succursale autre qu'à 148 Wellington.

HULL-SUD ACCEPTE LES PROPROSITIONS DE M. ALF. AUBRY

POUR LE TRANSPORT DES VOYAGEURS EN AUTOBUS, LIGNE AYLMER-HULL-OTTAWA

Les membres du conseil de la municipalité de Hull-Sud ont unanimement favorisé l'offre du Service d'autobus Gatineau pour le transport des voyageurs entre Aylmer, Hull et Ottawa. Ils ont rejeté l'offre de la Hull Electric.

M. Alfred Aubry, présent à la réunion, déclara qu'il était en mesure de donner un service de 30 minutes à un tarif de 15 sous entre Ottawa et Aylmer. Il s'engagea aussi à entretenir le chemin d'Aylmer durant la saison d'hiver. La Hull Electric offrait un service de 45 minutes à 25 sous et demandait aux municipalités d'entretenir leur chemin en hiver.

On adopta un nouveau règlement pour la taxe des chiens, qui sera en force à partir du mois de mai.

M. W. J. Radmore fut engagé comme surintendant des routes à un salaire de $5 par jour.

AYLMER NE PREND PAS DE DECISION POUR LES AUTOBUS

LE CONSEIL PREND LE PARTI DE REMETTRE LA DISCUSSION A UNE AUTRE SEANCE — ON ADOPTE L'AVANCE DE L'HEURE.

Une réunion très importante des membres du Conseil de Ville d'Aylmer a eu lieu hier soir et le maire De Bruyne fut appelé à voter sur la question d'une franchise pour service d'autobus entre Aylmer, Hull et Ottawa. A la fin, on décida de remettre la décision à la prochaine réunion, le 12 avril.

Trois conseillers étaient en faveur d'accorder de suite la franchise à M. Alfred Aubry, du Service d'autobus Gatineau, qui offrait un tarif de 15 sous. Les trois autres demandaient que l'affaire fut remise à la prochaine réunion afin que la Hull Electric fasse de nouvelles propositions. Présentement elle offre un service de 45 minutes entre Aylmer et Ottawa à 25 sous. Le maire De Bruyne déclara que la compagnie voulait se reprendre et qu'on ferait bien de remettre la chose.

Le conseiller J. N. Morin, appuyé par le conseiller W. J. Lavigne, proposa que le Service d'autobus Gatineau obtienne la franchise. Le conseiller Beaudry était aussi en faveur de cette proposition.

Le conseiller P. Simmons, appuyé par le conseiller J. A. Ladouceur, proposa en amendement que la discussion fut renvoyée à la prochaine réunion. Ils furent approuvés par le conseiller P. Chartrand, puis par le maire.

Le Conseil autorisa aussi les barbiers à ouvrir leurs boutiques jusqu'à 8 heures au lieu de 7, les lundi, mercredi et vendredi.

Le maire De Bruyne rapporta qu'on avait découvert que d'autres sommes manquaient dans les finances de la localité qu'il était évident que des livres avaient été détruits.

On adopta ensuite l'avance de l'heure pour la même période qu'Ottawa.

C'EST BIEN CHANGE DANS MANIWAKI!

Quelqu'un qui serait venu à Maniwaki il y a dix ans, et qui y reviendrait aujourd'hui, ne s'y reconnaîtrait plus. La tranquillité et la paix qui régnaient dans le village sont disparues.

Dans ce temps-là on vivait sous le régime de la tempérance. Oh! il y avait des débits clandestins, parce que la canaille a la vie dure, mais on se cachait pour boire, et les soûlards ne traînaient pas les rues.

Aujourd'hui c'est le régime de la bière.

Tout le monde se souvient encore des désordres qui se sont produits le printemps dernier lorsque ce règlement de la vente de la bière est venu en force. Dès les premiers jours, les autorités provinciales enlevaient la licence à un hôtelier. Cette mesure a fait peur aux autres, et l'on s'est montré plus observateur de la loi. Ce n'était pas encore la stricte observance de la loi, parce que vous rencontriez des hommes ivres tous les jours.

Depuis quelques semaines, c'est un vrai débordement. En cette saison où les hommes descendent des chantiers, les vendeurs de bière ont vite fait de transformer le salaire de ces pauvres bûcherons en vomissures. Le mot paraîtra peut-être un peu fort, mais c'est le fait. Des hommes ivres, traînent un peu partout. Ce n'est pas sûr pour une femme de passer devant un certain hôtel, même en plein jour. Pas plus tard que samedi dernier, une bagarre en règle éclatait près de la station du chemin de fer. Des femes qui retournaient chez elles après la prière du carême à l'église se sont faites insulter. Il y a trois ans encore, il n'y avait pas de police régulière, on n'en avait pas de besoin. Aujourd'hui, le temps de deux hommes ne suffit pas. Pourtant ceux qui connaissent le chef Tremblay savent qu'il n'entend pas à rire; mais que voulez-vous qu'il fasse contre le flot qui monte?

Franc Parleur.

Pour enrayer les vices du sang

boutons, clous, dartres, eczémas, démangeaisons, prenez la prescription spécialisée

DEPURATOL

le purificateur du sang.
$1.00 le flocon chez
A. R. FARLEY, Ph., C., Hull

LE RÈGLEMENT SE CHIFFRERA À $489,000

Les chiffres paraissent bien définitifs maintenant et l'aviseur légal est prié de rédiger le texte. — L'avance de l'heure adoptée. — Le nouvel hôtel Windsor jouira d'une évaluation de $35,000 durant 10 ans.

LA OTTAWA ELECTRIC

Le maire et les échevins ont siégé jusqu'à minuit hier soir, en séance régulière. Le règlement d'emprunt pour améliorations locales a franchi une nouvelle étape, puisque le rapport soumis par l'ingénieur Lanctôt a été adopté et l'aviseur légal Ste-Marie prié de préparer le texte du règlement, qui sera ensuite soumis au public pour ratification.

Le montant emprunté sera de $489,000, ainsi réparti: trottoirs, $75,000; égouts, $143,000; pavages, $120,000; aqueduc, $65,000; département du feu, $3,500; département des lumières et alarmes, $6,700; expropriations, $1,150; finances, $74,650.

On en est venu à s'entendre, après des discussions qui duraient depuis de deux mois. Le règlement initial comportait une dépense de plus de $800,000.

LES PAVAGES

La Hull Electric sera avertie que la municipalité va procéder au pavage des rues où passe la ligne de ceinture des tramways, et elle sera priée de faire les changements que nécessiteront ces travaux.

Le conseil a aussi approuvé, sur proposition des échevins Boucher et C. Gervais, l'inauguration d'un service d'autobus de la Gatineau entre Aylmer, Hull et Ottawa, le propriétaire de la Compagnie, M. A. Aubry, s'engageant à entretenir le chemin d'Aylmer en hiver.

LA DYNAMITE

Sur proposition des échevins Moussette et Laramée l'aviseur légal renseignera le conseil sur les procédures à prendre contre la Cie Wright, qui ferait usage de dynamite dans une proportion trop grande, causant par là des dommages et des ennuis aux propriétaires avoisinants. Les échevins Larose et Galipeau ont fait adopter que M. L. Laviolette soit averti également de prendre des précautions dans l'usage de la dynamite. Une autre motion de l'échevin Moussette demande au chef de police Groulx de faire un rapport mensuel sur l'observance du règlement municipal des explosifs par les Compagnies Wright, Canada Cement, et autres.

TAXATION DE $35,000

Une commutation de taxes au montant de $35,000 pour dix ans est accordée par le conseil aux propriétaires de l'hôtel Windsor en reconstruction, soit un montant couvrant le quart de l'évaluation, selon la loi provinciale. Cette mesure devra cependant être ratifiée par les contribuables, par règlement sur lequel ils voteront.

L'avance de l'heure a été adoptée, sur proposition des échevins May et Boucher, en conformité avec la ville d'Ottawa. L'échevin Chénier a été dissident.

Dans la correspondance il y avait une lettre de Quinlan, Robertson et Janin, de Montréal, apprenant qu'ils étudiaient actuellement l'opportunité de venir établir une manufacture d'asphalte dans Hull. La Commission scolaire de Hull demande aussi au conseil de ville de prohiber l'affichage et la distribution des réclames illustrées du cinéma dans la ville. Le Département de la Défense Nationale parle de l'établissement d'un aérodrome dans notre ville.

LISTES ELECTORALES

Les listes électorales provinciales préparées par le greffier Boulay ont été adoptées et sur proposition des échevins Laramée et Chénier le greffier est aussi autorisé à faire la revision des arrondissements de votation, d'après le rapport qu'il a soumis et conformément à la loi. Les échevins Duquay et Larose ont fait la motion pour l'approbation des listes.

Sur proposition des échevins Roy et Gauthier une somme de $300 est votée à la conférence St-Vincent de Paul de St-Rédempteur.

Sur demande des échevins Boucher et Duquay le greffier priera le sous-ministres des affaires municipales de Québec de permettre une prolongation des heures de votation sur le prochain règlement d'emprunt afin d'accommoder la population ouvrière.

DELEGATION

Des boulangers de Hull se sont plaints au conseil dans une requête que la municipalité de la Pte-Gatineau leur impose une licence de $50 dans ses limites, alors que Hull en exige une de $10 seulement des boulangers étrangers. On prie le conseil de vouloir bien faire des démarches auprès de la municipalité vosine afin qu'elle ne se montre pas plus exigeante que nous.

Sur proposition des échevins Chénier et Galipeau une délégation composée du maire Lambert, du pro-maire May, des échevins Galipeau et Roy tentera les démarches sollicitées.

Le chef de police et l'échevin Chénier se sont déclarés plutôt antipathiques à une requête demandant que les ou des restaurants restent ouverts toute la nuit, afin d'accommoder le public voyageur, dit-on. Le chef de police croit que cette mesure ne favoriserait pas surtout la partie saine de la population, et que ceux qui ont un réel besoin de cette prétendue amélioration sont très peu nombreux. D'autres échevins sont en faveur de la requête, qu'ils croient véritablement justifiée.

MEMBRE DE L'EXECUTIF

Le comité national de la célébration du Jubilé de la Confédération invite le maire de Hull à faire partie de son exécutif. Le conseil a été unanimement favorable à ce que le maire acceptât.

L'échevin Chénier n'oublie pas la Ottawa Electric, qui priée de respecter son engagement de nous donner du français sur ses imprimés, s'est contentée jusqu'ici de faire savoir que la chose allait être étudiée par ses directeurs. Il y a bien deux mois que cette affaire a été soulevée. M. Chénier a demandé au greffier de la ville s'il avait eu d'autres nouvelles, et, sur réponse négative il a promis de revenir sur le sujet dès la prochaine séance du conseil, laquelle aura lieu lundi prochain, 1 1avril.

M. M. CARRIERE, marchand de Hull, célèbre cette semaine son 32ème anniversaire de commerçant. L'occasion sera marquée par une grande vente.

Le "Droit" est heureux de lui offrir ses félicitations et ses meilleurs voeux.

Depuis 32 ans, le magasin dessert la population de Hull. C'est en donnant au client une marchandise de qualité que ce magasin s'est maintenu aussi longtemps dans la voie du progrès.

Ce succès est une preuve nouvelle que le commerce local peut prospérer s'il est bien établi et s'il reçoit la coopération de la population.

M. M. Carrière est un pionnier de notre commerce en même temps qu'un exemple de la ténacité et de la persévérance en affaires.

Il croit dans l'avenir de sa ville et travaille à sa prospérité. Aujourd'hui, ils sont rares les institutions d'affaires qui se sont maintenues pendant plus de 30 ans. A Hull, nous en comptons à peine trois ou quatre.

Le magasin Carrière a déjà servi plus d'une génération; son commerce a surmonté bien des obstacles et traversé de grandes crises économiques.

C'est une preuve qu'à Hull, dans le monde commercial, le succès est assuré à celui qui fait preuve de ténacité et de prévoyance.

Mais si nos commerçants ont su ainsi pendant plus de 30 ans résister aux crises et surmonter les difficultés, ne convient-il pas que la population leur accorde une coopération plus généreuse chaque année?

C'est en achetant toujours chez nous que nous contribuerons au progrès de notre commerce local, le plus important facteur de notre prospérité.

Le magasin M. Carrière célèbre cette semaine son 32ème anniversaire par une grande vente.

La population de Hull ne devrait pas laisser échapper cette occasion de prouver qu'il y va de son intérêt d'encourager le marchand de Hull de préférence aux autres.

Que la vente anniversaire de M. Carrière, cette année, éclipse toutes les autres et qu'elle soit une preuve que l'on a compris ce mot d'ordre: **"Achetons chez nous et rendons notre ville prospère".**

UNE BONNE NOUVELLE

Surveillez notre annonce de mercredi à l'occasion de notre Grande Vente de Surplus
S. MASSAD
124 Du Pont (angle Frontenac). Hull

Maison à Vendre

Peu de comptant, balance $15 jar mois. Maison, 102 rue St-Henri, Hull, avec terrain.

Une chance pour quelqu'un.

AIME GUERTIN & CIE
163, rue Principale - Hull
Sher. 6568

INFORMATION

Où vous trouverez des billets en vente pour la Partie de Cartes, à la salle Notre-Dame, Hull, organisée par les Syndicats Féminins.

Mlle E. De Coeli, au magasin Pharand; Mlle D. Charron, 35, rue Fontaine, Wrightville; Mlle Alfred Fortin, 9, rue Verchères: Mlle G. Cabana, 161, rue Wellington; Mme A. Bérubé, 204, rue Principale, et au Bureau du "Droit", 4, rue Langevin, Hull.

GRANDE VENTE

3 Jours Seulement

Chapeaux pour Dames

250 chapeaux du printemps. Choix de modèles. En vente à

25c, $1.00, $2.00

Ouvert tous les soirs jusqu'à 7 h.

Mme J. Dallaire
236, blvd St-Joseph Sh. 6727
(En face de l'église)

UNE SAISIE DE 139 BOUTEILLES

FAITE PAR LES OFFICIERS DE LA COMMISSION DES LIQUEURS, CHEZ J. DANIS, RUE MAISONNEUVE.

Les inspecteurs de la Commission des Liqueurs ont fait une saisie pour environ $250 de boisson, hier après-midi, chez J. Danis, charretier, rue Maisonneuve. D'après les renseignements obtenus préalablement par ces inspecteurs, cette boisson devait être transportée à Low, par fret, près des chantiers de Paugan Falls. M. Danis a expliqué pour sa part que deux personnes se sont présentées chez lui avec la boisson, lui demandant d'en faire l'empaquetage, qu'ils reviendraient s'en occuper. Ils ne sont pas revenus, et M. Danis ignore leurs noms et l'adresse où la boisson devait aller. Les inspecteurs n'ont pas inquiété M. Danis, mais s'efforceront de retracer les deux individus en question.

Dame Delima Sicard a été condamnée ce matin par le magistrat Millar à 1 mois de prison pour possession illégale de boisson dans une maison de désordre.

La plainte portée contre Julien Leblanc, d'avoir converti à son usage une somme de $2,500 provenant de prêts consentis devant le notaire G. H. Brunet, a été retirée, faute de preuves.

UN AUTO LE FRAPPE

Albert Laframboise, enfant de 5 ans de M. et Mme Gilbert Laframboise, 44 rue Tétreau, Val-Tétreau, a été frappé par un auto hier sur le chemin d'Aylmer. Il a eu une jambe brisée et d'autres blessures. Il a été transporté à l'hôpital du Sacré-Coeur, dans l'ambulance Gauthier, et il est sous les soins du Dr Dumas.

M. H. Revington, chemin d'Aylmer, était le conducteur de l'auto en cause et a rapporté l'accident à la police. Il appert qu'on est en présence d'une afafire purement accidentelle.

Comité d'Organisation

Réunion de ce comité ce soir à la Bourse du Travail. Tous les membres sont priés d'être présents

Dimanche des Rameaux

Vous pourrez vous procurer vos palmes chez
P. A. LAROCQUE, Libraire,
Sh. 1244 127 Hôtel-de-Ville, Hull

MULLIGAN CHOISIT UN PROCES DEVANT JURY

George Mulligan, accusé par le détective William Meehan d'avoir pénétré avec effraction, dans la demeure de M. Geo. Frederick Stalker, 116 rue Assington, le 17 février dernier, et d'y avoir volé un rasoir de sûreté, un crayon d'argent, une épinglette d'or et $2 en comptant, a choisi, par l'entremise de son avocat, Me Gauvreau, un procès avec jury.

Me Gauvreau, l'avocat de la défense, a déclaré qu'une première accusation semblable contre l'inculpé, avait été renvoyée à la cour du comté pour y être jugée devant un jury et que les deux causes s'instruisaient probablement ensemble.

DES INCIDENTS DESAGREABLES SE DEROULENT AU CONSEIL DE VILLE

MM. Tulley et Esdale se disent de gros mots. — Séance fertile en incidents. — L'heure avance le 1er mai. — La ventilation au bain Champagne. — Les nouveaux quais.

QUERY DE RETOUR

Le Conseil de Ville qui, depuis quelque temps, donne le spectacle de scènes désagréables, a continué ses séances dramatiques, lundi soir, à l'occasion de la première assemblée régulière du mois d'avril.

Le maire avait réuni les membres à 7.30 hrs., en vue de conclure la besogne à bonne heure et de permettre aux membres d'assister à la joute de hoquet, mais les nombreuses querelles qui furent précipitées à l'étude des rapports du Bureau des Commissaires, retardèrent de beaucoup les délibérations.

En vérité, la situation devint si tendue que la guerre faillit éclater entre MM. Tulley et Esdale. Les deux hommes étaient debout qui gesticulaient et criaient à tue-tête. M. Esdale eut quelque peu le dessus, à cause d'un violent rhume dont souffre M. Tulley.

Ce dernier déclara catégoriquement que M. Esdale mentait, lorsqu'il laissait entendre que le Bureau s'étudiait à ignorer le Conseil. Les querelles s'envenimèrent durant toute la séance et le maire eut beaucoup de difficultés à faire respecter les règles de la procédure.

"Il est temps que l'échevin Esdale change ses tactiques, fit M. Tulley; s'il ne fait pas d'excuses, j'aurai une triste opinion de lui."

"Votre opinion ne compte pas pour cela, interrompit M. Esdale; quand j'ai affaire à des gentilhommes, je m'excuse volontiers, dit-il, mais le Bureau m'a ignoré à plusieurs reprises et je ne ferai pas d'excuses.

LAFORTUNE NOMME

La difficulté surgit quand M. Esdale proposa de substituer le nom de M. Bélanger à celui de M. Lafortune au comité des pensions maternelles. M. Esdale prétendait qu'il fallait nommer un échevin au lieu de choisir deux commissaires, vu que le Bureau recommandait MM. Lafortune et McElroy

M. Bélanger dit qu'il préférait ne pas faire de commentaires en l'absence de M. Lafortune et d'autres membres du Conseil.

Après que M. Esdale eut vertement semoncé le Bureau, sa motion fut mise au vote et battue par 10-5.

Pour — Esdale, Geldert, O'Connor, Sims et York—5.

Contre — McElroy, Tulley, Crooks, Dansereau, Forward, Ingram, Laroche, Low, McNabb et Quéry.

VICTOIRE ECHEVINALE

Le Conseil a refusé d'adopter la recommandation du Bureau concernant la ventilation du bain Champagne. Le Bureau favorisait le plan soumis par les architectes Abra et Richards, à un coût de $2,600; mais MM. Geldert et Low prétendent depuis longtemps qu'ils ont un système beaucoup plus économique qui fera l'affaire. Leur méthode ne coûte que $700.

Les architectes ont déjà déclaré qu'ils n'avaient pas confiance en ce système, mais les échevins ont réussi à convaincre leurs confrères et, lundi soir, au Conseil, on a adopté leur principe, seuls MM. McElroy et Tulley s'y opposant. Les ingénieurs de la Corporation commenceront incessamment l'installation du nouveau système de ventilation.

RAPPORT REGLE

Le paiement d'une note de $1,000 au compte de MM. Richards et Abra qui ont préparé les plans de la salle du marché By a énervé M. Esdale qui trouve étrange la manière de procéder du Bureau. Il dit qu'il est illégal de payer un compte sans l'approbation du Conseil.

D'autres membres s'objectèrent à certaines recommandations et finalement, par un vote de 15-3, le rapport financier ne fut pas adopté. Seuls MM. Lafortune, McElroy et Tulley votèrent pour l'adoption. C'est la première fois, depuis longtemps, qu'un tel incident se produit au Conseil.

Sur motion de M. Low, l'auditeur devra donner des explications au sujet du paiement de $1,000 aux architectes, pour la prochaine assemblée.

AUX MOINS ELEVES

M. Sims fit un nouvel effort au Conseil de Ville, hier soir, pour que le contrat de tuyaux soit accordé à la maison Lawson, d'Ottawa, quoique sa soumission soit de $409 plus élevée que celle de la Canada Iron Foundries, de Montréal.

M. Sims opine que les entrepreneurs locaux doivent avoir la préférence, quand il n'y a que peu de différence dans les prix. Sa motion, favorable à la maison Lawson, fut défaite par 12 à 5.

Pour — Bélanger, Esdale, Ingram, Laroche et Sims—5.

Contre — McElroy, Tulley, Dansereau, Crooks, Easson, Forward, Gelbert, Low, McNabb, O'Connor, Quéry et York—12.

PAS DE CONCURRENCE

Comme trois compagnies soumettaient le même prix pour l'huile goudronnée, M. Bélanger fit remarquer qu'il semblait y avoir entente entre les intéressés et il proposa qu'il voudrait mieux accorder le contrat à une seule compagnie au lieu de le partager, afin d'inviter la concurrence, l'an prochain.

L'ingénieur Askwith explique que la Corporation pouvait faire son travail beaucoup plus rapidement en ayant trois fournisseurs et le Conseil défit la motion Bélanger, par 14 à 3.

L'EPARGNE DE LA LUMIERE

Le Conseil a adopté l'heure avancée pour Ottawa et il a autorisé le maire à lancer une proclamation fixant la période de l'heure d'été du 1er mai au dimanche, 25 septembre.

Les autorités ont aussi adopté l'amendement aux règlements du lait, à l'effet que tout lait vendu dans les limites de la ville devra être pasteurisé tel que stipulé par la loi ontarienne.

A l'avenir les pesées publiques prélèveront 10 sous pour chaque voyage de coke ou de charbon n'excédant pas 2,500 livres et 15 sous pour les charges de plus de 2 500 livres.

NOUVEAUX QUAIS

Grâce aux efforts de M. Bélanger, la Corporation fera des démarches auprès du gouvernement fédéral pour que les nouveaux quais qui seront construits prochainement soient sis sur la rivière Ottawa, là où se trouve actuellement le quai de la Reine. Le gouvernement se propose de les bâtir sur le canal Rideau.

Le Conseil a décidé d'accorder une semaine de vacances avec salaire, à tout employé du service extérieur qui aura été 48 semaines à l'emploi de la Corporation.

QUERY DE RETOUR

M. Eric Quéry qui fut dangereusement malade, cet hiver, a repris sa place au Conseil de Ville, lundi soir et tous ses confrères le félicitèrent sur son rétablissement.

M. Quéry parait en excellente santé.

La session du Conseil fut longue et le maire Balharrie manqua la joute de hoquet. MM. Lafortune et Ellis quittèrent la salle des délibérations peu après le commencement de la séance

DE LA NEIGE

A la suite d'un coup de vent qui a amoncelé les nuages au-dessus de la ville, une neige humide s'est mise à tomber vers midi aujourd'hui. Tout laisse prévoir que cette neige tournera en pluie sous peu.

L'AUTO A CAPOTE ET TROIS HOMMES ONT ETE BLESSES

TROIS RESIDENTS DE GANANOQUE ECHAPPENT A DES BLESSURES GRAVES HIER SOIR, QUAND LEUR FORD TOURING TOURNE SANS DESSUS DESSOUS—UN QUATRIEME OCCUPANT DE L'AUTO EST INDEMNE.

MM. Leslie Cunningham et Gilbert Thompkins ont eu la clavicule disloquée et, M. Charles Rogers a reçu une blessure au coude quand le Ford touring qu'ils montaient, a tourné sans dessus-dessous vers 6 hres 20 hier soir sur l'ave. McKenzie, près du Château Laurier.

Le propriétaire de l'auto, Nelson Woods qui était aussi un occupant du Ford a échappé sans blessure. La machine fut renversée quand M. Cunningham qui était au volant, tourna brusquement pour éviter de frapper un auto pesant. Les deux machines allaient dans la direction du sud sur l'ave. MacKenzie. A un moment donné, la lourde machine dépassa le Ford et revint soudainement au milieu du chemin. M. Cunningham crut devoir tourner brusquement pour éviter une collision, mais la machine tourna sans dessus dessous. Les quatre occupants eurent peine à se retirer de leur fâcheuse position.

On manda les ambulanciers Whelan et Fils qui transportèrent les trois blessés à l'hôpital civique. Le Dr A. J. Diamond a déclaré que leurs blessures n'étaient pas graves.

Les quatre occupants de l'auto étaient tous des résidents de Gananoque. Le constable Frank Harris s'est rendu sur la scène de l'accident en réponse à un appel téléphonique. On a exprimé l'opinion que peut-être les propriétaires de la machine qui a causé l'accident ne se sont pas aperçus des inconvénients qui avaient accompagné leur brusque passage.

OUVERTURE DES ASSISES DE LA COUR DE COMTE

L'OUVERTURE A EU LIEU CE MATIN AU PALAIS DE JUSTICE DE LA RUE NICOLAS. ON A COMMENCE PAR ENTENDRE LA CAUSE DE MANTON FRERES CONTRE LE CANADIEN, LTEE, E. BOUTET, E. J. LABELLE, F. A. LABELLE ET LE DR U. ARCHAMBAULT.

Les assises de la cour de comté de Carleton se sont ouvertes à 10 hres ce matin au Palais de Justice sous la présidence de Son Honneur le juge Colin O'Brian. Il est probable que les assises seront prolongées étant donné le nombre des causes, qui est de vingt-trois.

La cour a entendu ce matin la cause de Manton Frères contre Le Canadien Ltée, Edgar Boutet, E. J. Labelle, F. A. Labelle et le Dr U. Archambault pour le paiement d'un billet de cinq cent un dollars. La cause se continue cet après-midi, alors qu'une décision sera probablement rendue. Les avocats dans cette cause sont pour les demandeurs, MM. York et Aylen et pour la défense MM. Thompson, Côté, Burgess et Thompson.

La cause de H. Atkinson contre Charles Rochez a été réglée en dehors de la cour et ne sera par conséquent pas entendue en cour de comté. M. Atkinson réclamait cinq cent soixante-cinq dollars. La cause fut réglée quand M. Rochez donna un autre automobile à M. Atkinson.

Par ordre du juge O'Brian, une nouvelle cause, celle de la Ottawa Car contre M. Sibbitt a été ajoutée à la liste qui en comprenait déjà 22. Toutes ces causes sont des causes sans jury.

FEU MARY GALLIPEAU

Les funérailles de Mme Mary Gallipeau, une ancienne résidente d'Almonte, décédée samedi dernier à sa résidence de la rue Queen, à l'âge de 72 ans, ont eu lieu, hier, en l'église St-Mary, au milieu d'un imposant concours de parents et d'amis.

Le service funèbre a été chanté par le chanoine Cavanagh.

La défunte laisse pour pleurer sa perte deux fils, Harry Gallipeau d'Ottawa et Oscar Gallipeau, à l'emploi du C. P. R., North Bay; deux filles, Miles Sarah et Bernadette Gallipeau, toutes deux d'Ottawa; trois soeurs, Mme E. Nickolson, d'Almonte, Mme Sarah Dougherty, de Montréal, Mme Pauline Hogan d'Ottawa, et son frère, M. Frank Letang, de Renfrew.

A la famille éprouvée, le "Droit" offre ses profondes condoléances.

DE PINEDO A VANCOUVER.

VANCOUVER, 5.—Le commandant Francesco de Pinedo, aviateur italien, viendra de Seattle à Vancouvert le 10 avril au cours de son envolée dans quatre continents, a-t-on appris officiellement ici hier.

REGION DE BUCKINGHAM

Mot d'ordre:—Coopérons loyalement à l'achat du Rayon-X.

Le chef de police endosse publiquement la responsabilité d'un grave déni de justice

Au cours d'une cause instruite devant M. Thomas Trudel, juge de paix. — Une injustice criante qui demande réparation. — De quel droit M. Frank Kearnan peut-il imposer, à un accusé ou à un témoin, ses préférences, en matière de langue ? — Sommes-nous en pays barbare, pour être ainsi dépourvu de nos droits jusque dans l'exercice de la justice ?

Nous regrettons d'avoir à aborder cette question; nous n'y sommes pour rien; nous n'y pouvons rien. Il faut que justice soit rendue, et que les citoyens canadiens-français de Buckingham, comme leurs concitoyens d'autres nationalités soient traités sur le même pied d'égalité, reconnu par la loi et par le bon sens, en ce qui concerne l'administration de la justice. Autrement, où allons-nous. La cause de la justice à Buckingham sera-t-elle compromise par ceux qui ont le devoir et la responsabilité publique et payés pour la protéger, la défendre et voir à ce qu'elle soit rendue à tous, indistinctement dans la même mesure, et avec la plus grande équité. C'est la meilleure sauvegarde de la morale et de la paix publiques. Tous les citoyens le comprennent et c'est pourquoi tous les gens sincères et droits sont anxieux de voir les griefs redressés.

Or, voici ce que des témoins massés vendredi dernier, dans l'hôtel de ville, pour connaître la ou les décisions rendues, dans une cause de vol avec effraction, ont vu se dérouler avec stupeur, sinon avec indignation et protestations. On répète que plusieurs irrégularités furent commises. Sans les aborder, ni les discuter, nous laisserons aux personnes autorisées et compétentes, le soin de les relever et de les faire corriger, s'il y a lieu. Le point que nous voulons retenir, est celui-ci. Un accusé ou un témoin, a-t-il la faculté de témoigner et de subir un interrogatoire dans sa langue. Dans le cas présent, il s'agit des langues anglaise et française. Nos lecteurs savent que oui. Or, vendredi dernier, des jeunes garçons comparurent sur le banc et ce droit leur fut nié. Notre chef de police qui, en l'occasion cumulait plusieurs fonctions, entre autres celles d'accusateur, d'avocat et de greffier, faisait subir un interrogatoire aux délinquants ou supposés délinquants. Des auditeurs furieux de voir des petits canadiens français de dix à quinze ans questionnés dans la langue anglaise, quant à cet âge, tout juste savent-ils le français, se prirent à leur dire tout haut, d'exiger qu'on le fasse en français. Au lieu de se rendre à ce désir, M. Kearnan de leur répondre, c'est du moins ce qu'on nous informe: " Cela ne vous regarde pas. Taisez-vous, si vous ne tenez pas à être écrouer". et lui de poursuivre en anglais. Il va sans dire que ce procédé peu digne et arbitraire, venant de notre chef de police fut vivement condamné, et tout en étant un affront à la justice à l'égard des nôtres, dénote une curieuse mentalité chez celui qui en fut l'auteur responsable et volontaire.

Un tel exemple qu'on ne l'oublie pas n'est pas de nature à promouvoir la bonne harmonie à Buckingham. Nous l'avons redit cent fois: pour que la concorde règne dans notre ville, il faut, de toute nécessité, que les anglais, les irlandais et les canadiens français reçoivent les mêmes égards, puisqu'ils composent notre municipalité, et paient les mêmes taxes, et doivent vivre ensemble. Si l'un des groupes est molesté dans ses droits, il a raison de se plaindre, et les autres ont le devoir de lui rendre justice. Autrement la discorde et la chicane, et la méfiance s'emparent des esprits, et c'est la tempête.

Les nôtres peuvent se féliciter d'avoir toujours donner justice à leurs voisins dans les affaires publiques. Les irlandais et les anglais ne peuvent faire la même déclaration. Evidemment, parmi eux se trouvent des esprits droits. Mais rarement se sont-ils manifestés en actes, en ce qui touche les questions de langue. Ainsi, lors de l'engagement du secrétaire-trésorier unilingue, personne d'entre eux n'a protesté. Ce n'est pas l'idée de leur jeter la pierre que nous faisons cette déclaration. Nous enrégistrons le fait. A ce jugement, les droits du français et les règlements de la cour furent violés. Et c'est de nouveau à notre désavantage. C'est curieux, nous sommes toujours les mêmes à recevoir des coups de botte. Faudrait-il croire que nous ne sommes bons qu'à payer nos redevances au trésor municipal, et qu'avec cet argent, on s'en serve pour nous molester jusque dans l'administration de la justice, et cela par notre serviteur municipal.

Ce fait aggrave l'acte perpétré. Notre ville bilingue retient les services d'un gardien de la paix. Il est le serviteur de tous, et non pas le maître. Il devrait donc savoir qu'il doit les mêmes égards à tous ses employeurs, si l'on peut ainsi s'exprimer. Non content de mépriser la majorité de la population, voilà que ce monsieur s'arroge également le droit de menacer d'emprisonnement ceux qui demandent d'être traité d'après leurs prérogatives. Ce serait le renversement des choses établies.

Qu l'on change les rôles de place, et que de petits irlandais, ou anglais aient subi le même sort. Que verrions-nous. Des protestations s'aligner aux protestations. Les nôtres par esprit de justice, leur feraient écho. Pourquoi nos concitoyens d'autre langue, ceux qui sont assez larges de vues pour voir les questions sous tous les angles, pourquoi ne se joindraient pas à nous pour revendiquer le redressement de ces griefs, afin de faire de notre milieu un endroit de paix, de respect mutuel.

Une autre conséquence à ne pas perdre de vue, est l'attitude qu'endossera vis-à-vis de cette situation, le conseil de ville, qui représentant des contribuables, sont chargés également des employés municipaux, soit dans leur engagement, soit dans la condamnation de leurs actes, ou même dans le congédiement. Se donnera-t-on la peine à l'hôtel de ville, de soulever un débat, autour de ces faits récents, ou si l'on jouera à l'ignorance. Pour ne pas porter atteinte au bon renom de la ville, ils devront faire cesser de tels sujets de plaintes. L'occasion est belle, comment saura-t-on en profiter. Sera-t-il dit que les citoyens canadiens-français seront lésés impunément. Donnera-t-on au peuple l'impression qu'ici, il n'y a pas de justice...

En attendant, nous enrégistrons cette première protestation, quitte à y revenir. Aux amis de la justice d'agir.

POUR LE RAYON-X

LA FETE DE CHARITE SE POURSUIT, AVEC GRAND SUCCES.

Grande animation, à la salle Fortin, par le temps qui court. La population buckinghamoise, s'y porte avec empressement, pour participer au mouvement progressif de l'achat d'un rayon-X à l'hôpital St-Michel. Que ceux qui n'y ont point encore songé s'empresse de faire leur visite, avant la fin. Comme les petits ruisseaux font les grandes rivières, les contributions si minimes soient-elles, mises ensemble, peuvent former un joli montant. Oui, ALLONS-Y!

AUX JEUNES GENS: "Du Collège au Mariage", extraits des oeuvres de Louis Veuillot, par G. Cerceau; au comptoir 45 sous; par poste 50 sous. S'adresser au Service de Librairie. "Le Droit". Ottawa, Ont.

Lorsque vous êtes fatiguée par les soins du ménage BOVRIL vous stimule et vous renforcit

Qu'y a-t-il de meilleur qu'une bonne tasse de Bovril! Comme cela stimule et renforcit lorsque l'on se sent épuisée par les travaux du ménage! Et comme c'est nourrissant—Bovril est le boeuf lui-même, présenté sous une forme concentrée. Il augmente le pouvoir de résistance du corps contre les rhumes, les refroidissements et les malaises de toutes sortes.

BOVRIL

vous donne la force du Boeuf

75F

SPORT

HAINSWORTH EST PREFERE

LE JEU PLUS OUVERT DU CANADIEN DONNE A SON GARDIEN DE BUTS LA CHANCE DE SE FAIRE VALOIR.

M. le Rédacteur du Sport,
Le Droit,
Ottawa.

Cher Monsieur,

Ayant lu dans votre intéressante page que vous invitez les amateurs à vous envoyer leurs sélections sur les gardiens de buts, je me fais un grand plaisir de vous faire parvenir mon humble choix Le meilleur, pour mon compte, est bien Hainsworth, du bleu-blanc-rouge.

Le Canadien, jouant une partie plus ouverte que l'Ottawa ainsi le gardien de buts a plus de chances de se faire valoir et vous n'avez qu'à jeter un coup d'oeil sur les "shut-outs" de Hainsworth.

En deuxième je crois que Benedict mérite cette place. Nous le voyons toujours en forme et encore dans la dernière partie, sans lui le Montréal aurait été défait plus que par un point. Connell des Sénateurs va en troisième. Cela s'explique: Ottawa joue une partie très défensive ce qui fait que Connell reçoit un formidable support.

LES SELECTIONS

1. — Hainsworth, Canadien.
2. — Benedict, Montréal.
3. — Connell, Ottawa.
4. — Chabot, Rangers.
5. — Winkler, Boston.
6. — Roach, Toronto.
7. — Forbes, Américains.
8. — Worters, Pittsburg.
9. — Lehman, Chicago.
10. — Holmes, Détroit.

Je vous remercie sincèrement.

(Signé) Henri Lefebvre.
Ottawa.

LES YANKS AURONT UNE BELLE TROUPE

MILLER HUGGINS A DES CHANCES EXCEPTIONNELLES DE DECROCHER LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE AMERICAINE.

NEW YORK, avril: — Les Yankees seront au nombre des favoris pour le championnat de la ligue Américaine, même si ce n'est que parce qu'ils ont décroché la palme. l'an dernier. A cette époque, en 1926, les chances des Yanks valaient à peu près cinq sous la douzaine, mais Miller Huggins travailla patiemment et le succès couronna ses efforts.

L'équipe dont il dispose ce printemps est aussi solide que celle de l'automne dernier et il a en plus de plus habiles substituts. John McGraw a déjà dit que les substituts faisaient la puissance d'une équipe et les Yankees possèdent presque deux équipes entières d'égale force.

FORTE OPPOSITION

New York devra se remuer davantage, cette année, cependant, parce que les Athlétiques et les Sénateurs seront tout à fait dangereux.

Huggins alignera de brillantes constellations: Babe Ruth, Bob Meusel et Earl Combs, dans le champ extérieur, forment une combinaison plus forte que celle de toute autre équipe, Détroit excepté; Gehrig, Lazzeri, Koenig et Dugan composent un bon intérieur; Henry Bengouh, Pat Collins et Grabouski, derrière le bâton, sont habiles, cependant que le personnel des lanceurs, avec Pennock, Hoyt et Shocker comme pivots, est capable de tenir son bout.

C'est donc une belle troupe que Huggins lancera dans la mêlée, ce printemps et ses chances de succès sont brillantes.

PLUSIEURS ETOILES ONT FAIT FAILLITE

DE BONS JOUEURS DE BALLE ONT ECHOUE LAMENTABLEMENT LORSQUE LA GERANCE DE CLUBS LEUR FUT CONFIEE. EXEMPLES RECENTS.

Un brillant joueur de balle n'est pas toujours un excellent gérant. Ce vieil axiome a été démontré à plusieurs reprises dans le passé et l'on se demandent si les nouveaux pilotes majeurs de 1927 suivront la règle ou surprendront les critiques.

Que de célébrités ont échoué dans le passé! Le plus grand conquérant renversé de son trône fut Ty Cobb. La Pêche de Georgie a été le modèle de tous les joueurs, durant de longues années, mais quand on lui confia les rênes de l'administration à Détroit, il ne fit rien de bon.

George Sisler est un autre demi-dieu qui manquait de génie administratif. A la tête des Browns, il essaya de se faire valoir, mais le sort ne le favorisa pas.

LES CAS DE LAJOIE

Et il y avait encore jadis le puissant Napoléon Lajoie, le plus gracieux joueur de tout temps. Nap fut mis à la gérance des Indiens, de Cleveland. Il brillait au champ et au bâton; à la direction de l'équipe, il fut plus qu'ordinaire et, finalement, il disparut du grand cirque. oJe Birmingham, un autre brillant ahtlète, fut à peu près nul à la gérance de Cleveland.

Johnny Evers, un des plus habiles joueurs que le monde ait connus, ne put rien faire chez les Cubs et chez les White Sox, de Chicago. Enfin, Harry Davis, un expert reconnu, fit complètement fausse route à la gérance de Cleveland. Et l'on sait ce que fit Collins chez les White Sox.

Jimmy Marquis, lanceur droitier, a avisé le Buffalo International qu'il ne pourra se rapporter cette année. Il dit que son père est un invalide et qu'il doit le remplacer à la direction de son commerce. Marquis fut obtenu de Reading, l'an dernier.

• • •

Fred Graff, intérieur vétéran, a été nommé gérant du club de Selma, Alabama, la nouvelle équipe de la ligue du Sud-Ouest. Il a servi onze [illegible] dans la ligue du Sud.

DANCING FOOL BAT CANISTER

DONARITA SECOUE LE TALENT A BOWIE. — MYRA M. VAINQUEUR.—COMPROMISE TRIOMPHE.

BOWIE, 5 avril:—Voici les résultats des courses de lundi après-midi, à la piste locale:

Première Course			
High Hope	$11.10	4.00	2.40
Ruth Feriday		3.80	2.70
Fire Fairy			2.40
Deuxième Course			
Myra M.	$ 7.30	3.20	3.10
Wild Aster		2.80	2.40
Harry Carroll			7.20
Troisième Course			
Red Spider	$ 3.60	2.40	2.20
Pop Bell		3.10	2.80
Shupe			3.30
Quatrième Course			
Dancing Fool	$14.70	6.90	3.00
Canister		6.40	2.70
Warman			2.20
Cinquième Course			
First Edition	$ 9.00	5.50	3.20
Parmach. Belle		6.10	3.90
Spugs			2.70
Sixième Course			
Compromise	$ 6.40	4.00	3.40
Lingard		13.60	6.80
Jacques			4.00
Septième Course			
Donarita	$42.10	12.70	4.50
North Breeze		4.60	2.80
MacBeth			2.40

HUIT NOUVEAUX GERANTS MENENT

LA PROCHAINE CAMPAGNE PRODUIRA-T-ELLE UN SURHOMME DANS LE MONDE DE LA BALLE.

NEW YORK, avril: — De la bande de huit nouveaux gérants qui tenteront fortune dans les majeures cette année, sortira-t-il un surhomme, un "Miracle Man", capable de conduire à la gloire une équipe sans renommée? Ces "miracles" à la balle aux bases ne sont pas très communs, mais l'histoire fera toujours mené tion de George Stailings, ce conquérant de 1914, Pat Moran, Tris Speaker et Stan Harris.

Dans les calculs actuels, il est assez difficile d'entrevoir un de ces invincibles, et l'opinion prévaut que John McGraw, Miller Huggins et Connie Mack resteront les coqs de l'année.

HUIT NOUVEAUX

Huit trônes ont été renversés en 1926 et de nouveaux empereurs ont pris les rênes du gouvernement, dont cinq dans la ligue Américaine et trois dans la Nationale.

Ce sont: Bll Cargan, Red Sox; George Moriarty, Tigres; Jack McCallister, Cleveland; Dan Howley, St-Louis Browns; Ray Schalk, Chicago White Sox; Bob O'Farrell, St-Louis Cardinal; Stuffy, McInnis, Phillies, et Donie Bush, Pirates.

Quatre de ces gérants n'ont jamais piloté une équipe: McInnis en est à ses débuts; McCallister, O'Farrell et Schalk sont aussi de ceux qui veulent se tailler une niche dans le Temple de la Renommée, sans avoir eu d'expérience passée.

Réussiront-ils! Voilà la grande question à laquelle seul le temps fera réponse.

UNE TROUVAILLE DE BUCK HARRIS

LISINBEE, UN JEUNE LANCEUR OBTENU DE MEMPHIS FAIT DE LA BESOGNE SATISFAISANTE.

WASHINGTON, 5 avril: — Stanley Harris, le gérant de Washington vient de découvrir un jeune lanceur qui promet de briller d'un vif éclat au cours de la campagne régulière.

Il s'agit de Horace Lisimbee, obtenu de Memphis, ce printemps, une recrue de 21 ans, dont la tenue dans une exhibition avec les Géants a émerveillé tous les critiques. Ce jour-là, Lisimbee lança neuf manches complètes et les Sénateurs terrassèrent la troupe de McGraw.

"Je l'ai laissé dans la boîte pendant toute la joute, avait alors déclaré Harris, parce qu'il se sentait confiant et qu'il paraissait disposé à battre les plus formidables adversaires. Quand une recrue triomphe des Géants, elle réalise sa plus grande ambition et elle a fait en un clin d'oeil deux années d'apprentissage".

Les Sénateurs sont encore de formidables concurrents, malgré ce que prétendent certains critiques et Harris a le don de mettre la patte sur de bonnes recrues pour remplacer les vétérans dont la carrière achève.

BUFFALO EST A SE CONSOLIDER

LES BISONS ONT OBTENU DEUX BONS LANCEURS DE WASHINGTON. — LES SENATEURS ENGAGENT UN AUTRE RECEVEUR.

WASHINGTON. avril: — Curley Ogden et Lee Mangum, deux receveurs de bonne réputation ont été envoyés à Buffalo, par les Sénateurs, qui peuvent facilement s'en dispenser à ce que dit Clark Griffith, président du club.

Mangum vint ici avec Hollis Thurston, l'an dernier, dans la transaction qui envoya Peckinpough aux White Sox. Ogden est un vétéran de l'équipe mais son travail ne fut guère satisfaisant en 1926 et l'on croit que ses jours dans les majeures sont comptés.

Muddy Ruel et Tate ne seront pas les seuls à faire fonction derrière la plaque, car les Sénateurs ont engagé Mickey O'eil, le receveur vétéran des Dodgers pour fortifier cette position. Ainsi équipée, la troupe sera dangereuse, quoique Bucky Harris ait des craintes au sujet du champ court.

LES REDS ONT DE BELLES CHANCES

LE GERANT HENDRICKS COMPTE SUR SES LANCEURS POUR TENIR CINCINNATI DANS LA COURSE.

CINCINNATI, 5. — Jack Hendricks, gérant des Cincinnati Reds a bon espoir que sa troupe fera excellente figure dans la course de la ligue Nationale, cet été. Il base ses calculs sur la tenue des joueurs au camp d'entraînement et aussi sur le magnifique travail du vétéran Art. Nehf, ce vétéran des Braves et des Géants, dont le bras semble en parfait état.

On disait, l'an dernier, que Nehf avait fini sa carrière de lanceur, car il souffrait d'une espèce de rhumatisme dans le bras. Or, durant l'hiver, Art. suivit des traitements sérieux et, quand il arriva au camp des Reds, à Orlando, il maniait la balle avec son habileté d'antan. Ses courbes mystifiaient les frappeurs à la grande joie de Hendricks.

En plus de Nehf, les Reds disposent d'excellents lanceurs, tels que Eppa Rixey, Jakey, May, Pete Donahue, Carl Mays et Red Lucas. Une recrue de St-Paul, Ray Holp, qui fit jadis du service avec les Browns, de St-Louis, devrait aussi faire une bonne saison. Dans une récente exhibition, Holp éventa Babe Ruth, chose assez difficile.

GEANTS BATTENT LES SENATEURS

SUCCES DES ATHLETIQUES. — BEAU TRIOMPHE DES YANKEES.

Voici les résultats des exhibitions jouées dans le Sud, lundi après-midi:

A Oklahoma City:—

Chicago (N.)	13	13	1
Oklahoma City (W.)	2	7	3

Blake et Gonzales; Ellis et Kroft.

A Shreveport, Le:—

Chicago (A.)	7	9	1
Shreveport (T. L.)	2	8	1

Thomas et Schalk; McCurdy Pratt et Wilder.

A Birmingham Ala:—

Washington (A.)	3	12	1
New York (N.)	10	17	1

Coveleskie, Burke et Ruel, O'Neill; Grimes, Henry et Hamby.

A Nashville, Tenn.:—

Cincinnati (N.)	12	12	2
Nashville (S.)	4	15	1

Donohue, Rixey et Picinich; Fuhr, Harris et Haworth.

A Louisville, Ky.:—

Boston (A.)	7	10	1
Louisville (A. A.)	8	14	2

Sommers, Russell et Hartley; Koob Tincup et McMullen, Myer.

A Philadelphie:—

Philadelphie (A.)	2	10	1
Philadelphie (N.)	1	11	1

Rommel, Quinn et Cochrane; Carlson, Decatur et Wilson.

A Atlanta, Gé.:—

St. Louis (N.)	8	15	6
New-York (A.)	15	14	0

Alexander, Sherdel, Smith, Littlejohn et Snyder, Abbott; Pipgrass et Collins.

A Fort Worth, Tex.:—

St-Louis (A.)	0	1	1
Fort Worth (T. L.)	4	11	1

Stewart, Jones et O'Neill; W. Moore, North et Smith.

A Mobile, Ala:—

Brooklyn (N.)	6	7	2
Mobile (S. A.)	5	10	1

McGraw, Clark et Hargreaves; Marris, Bell et K. Query.

A Beaumont Tex.:—

Pittsburgh (N.)	15	19	1
Beaumona (T L.)	11	16	8

Morrison, Yde et Spencer, Smith; Holzhauser, Burleson, Wally et Robertson, Boelsel.

Sains. Hygiéniques. Nutritifs

Lait --- Beurre

Crème Glacée

Ottawa Dairy Limited

Tél: Q. 1188

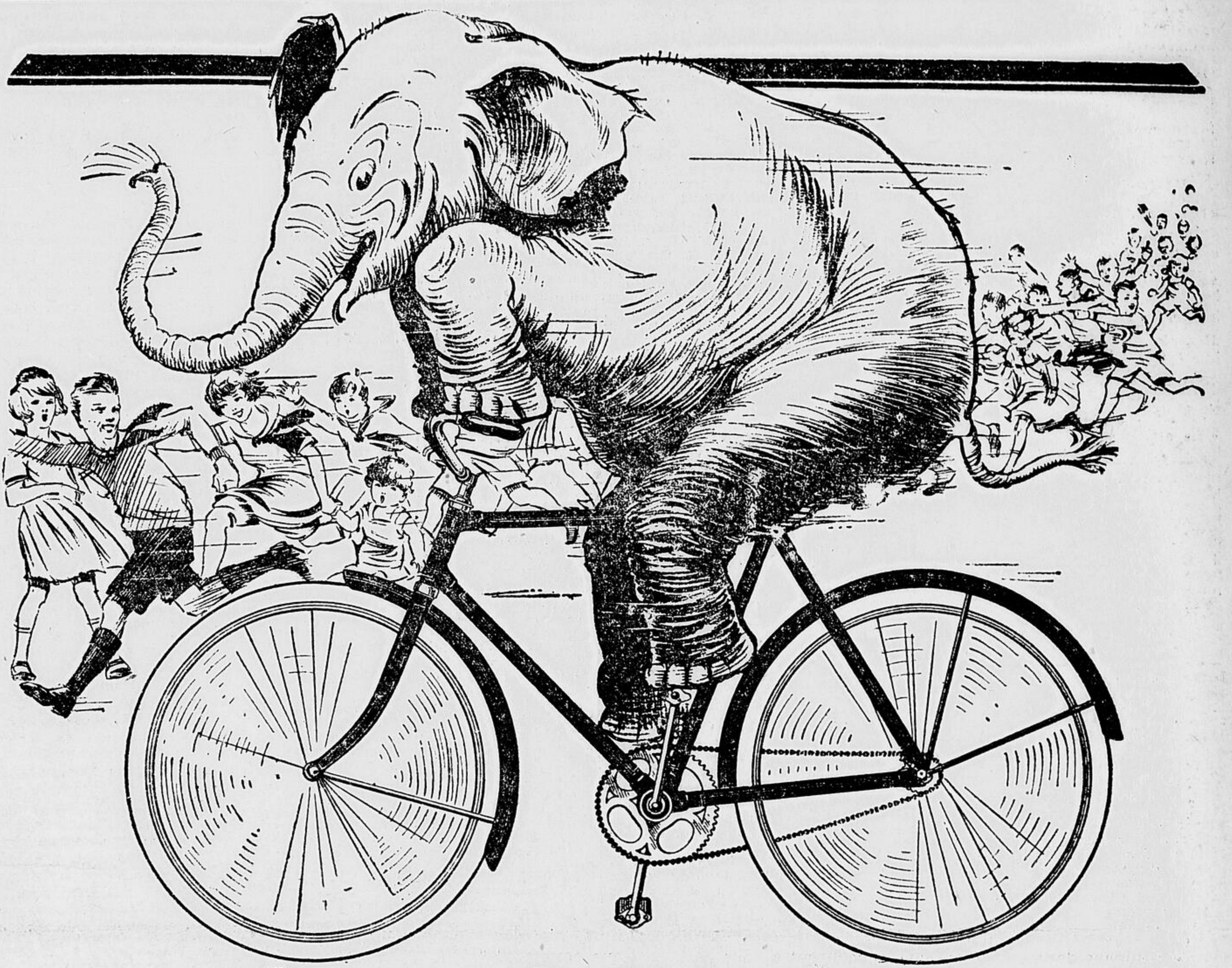

Assez Solide pour Porter un Jeune Eléphant

ELLES sont merveilleuses, ces nouvelles bicyclettes C·C·M·—élégantes et d'une solidité à toute épreuve!

Quand votre garçonnet vous dit qu'il veut "une bicyclette assez forte pour porter un jeune éléphant", c'est une C·C·M· qu'il a dans l'idée. Les tubes anglais sans joints, les billes d'acier durci, les robustes jantes de roues, les rayons en fil de piano, spécialement tendus et ayant été soumis à une épreuve de tension de 800 livres, toutes ces choses contribuent chacune à sa place, à faire de la C·C·M· une bicyclette d'une force extraordinaire, capable de porter par les routes les plus difficles, l'équivalent du poids d'un jeune éléphant.

Il y a une large marge entre ce que peut accomplir une bicyclette C·C·M· et ce que vous ou votre fils exigerez d'elle. Légère et pimpante sous sa brillante toilette d'émail, cette machine fait l'admiration des connaisseurs. Son nickelage, fait pour durer 20 ans, conserve ce beau poli dont l'éclat rehausse encore l'apparence générale. C'est une bicyclette 90% canadienne qui vous donne 100% de valeur. Qu'est-ce que votre fils ou quiconque peut désirer de plus.

Arrêtez chez le dépositaire C·C·M· et examinez les nouveaux modèles. Renseignez-vous sur le mode de paiement facile qui rend si simple la possession d'une C·C·M·.

Bicyclettes C·C·M·

GENDRON—CLEVELAND—RED BIRD—MASSEY
PERFECT—COLUMBIA
Et Joycycles pour Enfants

Le Pédalier Triplex C·C·M· Rend la Vitesse Facile

F351

Agent pour le Fameux Bicycle C. C. M. "RED BIRD"

C. H. HOWE & Cie

129, rue Rideau
Rideau 587

Vous ne sauriez faire erreur en achetant une "CLEVELAND" Reine des Bicyclettes

KETCHUM & CO.

Le Plus Grand Magasin d'Articles Sportifs d'Ottawa

133-139 rue Sparks
Queen 499

Agents de Vente pour les Bicyclettes C. C. M. "PERFECT"

BYSHE & Co.

22
RUE BANK

CARNET MONDAIN

L'hon. Dr H. S. Béland et Madame Béland sont rentrés en ville, après avoir passé quelques mois en Floride.

• • •

Madame Lucien Cannon, de Québec, passe quelque temps à Ottawa.

• • •

Madame Thomas Cantley, de New Glasgow, N.-E., a reçu à un déjeuner de vingt couverts, au café du Parlement.

• • •

Madame J. H. King a passé quelques jours à Montréal.

• • •

Le sénateur J. P. B. Casgrain a passé la fin de semaine à Montréal.

• • •

M. Wilfrid Girouard, M. P., et Madame Girouard ont passé la fin de semaine à Montréal.

• • •

Le mariage de Mademoiselle Claire Boyer, fille du juge et de Madame Louis Boyer, de Montréal, avec M. Rolland Rinfret, fils du juge et de Madame Thibaudeau-Rnfret, d'Ottawa, sera célébré au cours de la dernière semaine de mai.

• • •

Madame P. E. Lessard et Mesdemoiselles Albertine et Alice Lessard ont passé la fin de semaine à Laurierville, Qué., les invitées de M. Eusèbe Roberge, M. P., et de Madame Roberge.

• • •

Madame Joseph Gagnon, de Buckingham, est l'invitée de sa soeur, Mademoiselle Régina Thibodeau.

• • •

M. Louis St-Laurent, C. R., de Québec, a passé quelques jours en notre Capitale, la semaine dernière.

• • •

Mademoiselle Lucette Dupré qui a passé quelques semaines ici, l'invitée du Dr et de Madame R. E. Valin, est retournée aujourd'hui à Montréal.

• • •

Madame Clément Robitaille, de Montréal, passe quelques jours en notre Capitale.

• • •

Le Dr et Madame Omar Wilson sont revenus d'un voyage à Atlantic City.

• • •

Le mariage de Mademoiselle Germaine Bernier, fille de M. et de Madame Gaspard Bernier, de Québec, avec M. L. A. Francoeur, fils de M. et de Madame A. C. Francoeur, sera célébré, le mercredi, 20 avril, à neuf heures, en l'église St-Dominique, de Québec.

• • •

Madame Henri Taché a reçu ces jours derniers à une partie de mah-jongg.

L'hon. M. Charles Stewart donnera une causerie sur l'Ouest Canadien au Château Laurier, le 21 avril, sous les auspices de la Ligue Bonne Entente.

• • •

Madame J. F. Chapleau a reçu à déjeuner aujourd'hui au Royal Ottawa Golf Club.

• • •

M. et Madame Edgar Thompson, de Oswego, N. Y., sont les hôtes de leurs parents, le Dr et Madame Robert Law.

• • •

Madame Arthur Diguer recevait dimanche après-midi, à l'occasion du 11ème anniversaire de naissance de sa fillette Gilberte. Il y eut chant, musique et amusements divers. A 5 heures, un goûter fut servi par Madame Arthur Diguer, aidée de Mademoiselle P. Emond. Les jeunes invités étaient Mlles A. Emond, A. Gros-Louis, L. Gros-Louis, J. Renaud, A. Royer, R. Lacroix, J. Potvin J. Dubé, C. Emond, Jeannine Renaud M. Goulet, A. Renaud, C. Goulet, L. Sauriol, L. Dubois, A. Spénard, J. Raymond, L. Savary, B. Lauzon, C. Diguer, J. Charbonneau, L. Lemieux R. Lamoureux, T. Leclair, Marcel Diguer, B. Potvin, S. Perrin, L. Danis, C. Landrq, T. Legault, F. Hamel, G. Grenier, J. Grenier, C. Landry, A. Dupuis, J. P. Renaud, A. Danis et P. E. Lamoureux.

• • •

"Shower" de variétés ces jours derniers, chez Madame Hector Paquette, en l'honneur de Madame Duhaime. Il y eut partie de cartes; des prix furent distribués aux gagnantes. A minuit, un goûter fut servi par Madame Alush et Mesdemoiselles Paqutete,. Dubé et Fauteux. Les invitées étaient Mmes E. Gravelle, L. Raymond, J. H. Cossette, N. Boyer, P. Boyer, W. Cayer, M. Dubé, G. Strang, M. Riordon, V. Barbe, E. Barbe, J. Scott, J. B. Guénette, F. Gervais. J. Lacroix, H. Duhaime, J. Deacon, A. Fauteux, M. Alush, M. O'Connor, R. Roulé, D. Jodouin, G. Boudreault, J. B. Charron, H. Paquette, McCann, J. Gougeon, Gauvreau, Létourneau, Légaré; Mlles M. A. Dubé, Elodia Paquette, B. Scott, E. Paquette, E. Fauteux.

• • •

Madame J. M. Somerville a reçu au bridge et au thé au Club Chelsea en l'honneur de Madame F. W. Gray, de Senneville, Qué.

• • •

Avis: Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer par téléphone, le soir, de 7 à 8 heures. à R. 2154 ou par écrit à Case Postale. 554, le "Droit". Ottawa. Ont.

LES PUISSANCES...

Suite de la 1ère page

à Hang-Kéou. un certain nombre de maisons japonaises de la concession ont été détruites, dit-on.

Le général Tang Seng Chih. commandant chinois, a fait des excuses au consul général japonais à la suite de l'attaque de la concession.

REITERE ST DECISION

LONDRES, 5. — Sans attendre que les autres puissances se décident à une action conjointe, dans l'affaire des troubles à Nankin, le cabinet anglais a hier réitéré sa décision de prendre des mesures pour obtenir entière statisfaction. L'Angleterre agira seule, si nécessaire.

Des renforts pour la défense de Shanghaï se préparent à s'embarquer aux ports anglais. Après qu'elle aura obtenus entières réparations pour l'incident de Nankin, la Grande-Bretagne le considèrera comme clos et verra à concilier les intérêts anglais et nationalistes en Chine.

On dit à Dowing Street que les demandes anglaises à la Chine seront probablement connues d'ici à quelques jours.

ARRIVES DE SOLDATS

CANTON, 5. — Deux cents soldats anglais sont arrivés hier à Shameen, quartier étranger, pour protéger l'ile en cas d'une attaque chinoise.

ATTITUDE DES ETATS-UNIS

WASHINGTON, 5. — Le gouvernement des Etats-Unis est à considérer une action finale afin de demander réparation aux nationalistes chinois pour les outrages de Nankin. Les demandes qui seront faites seront, croit-on, semblables en général à celles des gouvernements de Londres et de Tokio, mais ne seront pas sous forme d'ultimatum.

Des dépêches de Paris disent que le ministre français à Pékin a reçu ordre de protester contre le meurtre de deux missionnaires français à Nankin et de demander des réparations.

L'ANGLETERRE...

Suite de la 1ère page

refuse de participer à une telle grève illégale.

PIQUET ILLEGAL

Cette mesure dit que le piquet, calculé pour intimider ou causer des embarras, est illégal et sera par conséquent passible d'une amende ou d'un emprisonnement. Le piquet aux demeures des ouvriers devient aussi illégal.

Défense est faite aux fonctionnaires d'appartenir à une union ouvrière excepté celle spécialement formée pour les fonctionnaires et dont le but n'est pas politique ni associé à un parti ou association politiques. Les coupables seront passibles d'expulsion du service civil.

Les unions qui ne s'en tiennent pas à leurs ententes avec les autorités publiques ou politiques seront punies. Ces unions sont obligées par le bill à tenir leurs fonds politiques tout à fait séparés de leurs autres fonds. Le bill a causé de la consternation parmi les travaillistes qui y voient une reddition complète aux conservateurs. Un travailliste a laissé entendre qu'il se ferait une lutte sensationnelle en chambre entre travaillistes et conservateurs.

Arthur Henderson, le chef travailliste, déclare que cette mesure est une véritable invasion contre les droits élémentaires de combinaison dont les unions ouvrières jouissent depuis près d'un siècle. Quel que soit le motif du bill, dit-il, son effet sera de réduire les pouvoirs des organisations de travailleurs. Il ajoute que le gouvernement n'est pas justifiable en tentant de faire un changement si radical dans la loi des unions ouvrières sans demander la permission du pays.

TRES SEVERE

Le bill en question, destiné à défendre la grève générale comme moyen d'intimidation, paraît être plus sévère que ne le pensaient la plupart des députés conservateurs. Telle est l'opinion générale des observateurs politiques qui ont discuté aujourd'hui le bill, lequel a subi sa première lecture hier soir en chambre des communes.

Toutefois on peut à peine accuser le ministère d'avoir fait des propositions hâtives, vu que la grève générale, qui a provoqué la présentation de la mesure, remonte déjà à douze mois.

Il est difficile pour le moment de saisir toute la portée du bill, mais on saura mieux à quoi s'en tenir quand il aura été présenté en comité.

POINTS IMPORTANTS

Le point qui soulèvera probablement le plus vif éclat est la clause en vertu de laquelle aucun membre ne sera requis de souscrire aux fonds politiques de l'union, s'il ne le désire pas. Plusieurs conservateurs pensent que ces clauses ne sont pas suffisamment énergiques.

Une autre clause épineuse est celle qui défend aux employés civils d'appartenir à une union composée d'éléments autres que ces employés. Il semble que par là les fonctionnaires de l'état ne pourront choisir des candidats au parlement. Les employés des postes sont aussi représentés par plusieurs membres aux communes. Environ 150,000 électeurs du service civil seront affectés par cette clause.

Le Manchester Guardian et la Westminster Gazette, journaux libéraux modérés, désapprouvent le bill. La Gazette prétend qu'il est assez sévère pour irriter les unions ouvrières et les engager à organiser la résistance, en jetant le trouble dans le monde de l'industrie.

.. au moment le plus inopportun pour la paix et la prospérité de la nation. La Gazette ajoute que les manufacturiers n'ont pas demandé le bill.

Le Guardian, tout en croyant que le bill est sévère, est heureux de constater qu'on en a enlevé certaines clauses ridicules, spécialement celle ayant trait à un vote obligatoire secret avant de déclarer la grève.

Les affections de vessie incommodent plusieurs

Sept sur dix des personnes passées la quarantaine en sont des victimes. Un patien dit comment les "Uratabs" donne un prompt et surprenant soulagement avec une nouvelle vigueur.

"Personne ne sait mieux que moi les horreurs des jours sans joie et des nuits sans sommeil. Parfois j'étais porté à désespérer, et ma faiblesse me causait une grande humiliation. Il n'y a que ceux qui ont enduré de telles tortures qui puissent se rendre compte de ma grande satisfaction quand les URATABS du Dr Southworth me donnèrent un prompt soulagement. Les URATABS sont vraiment merveilleux et je leur en suis très reconnaissant." Une telle attestation est une preuve convaincante que les URATABS soulagent de ces incommodités qui font tant souffrir à l'âge moyen.

Les reins surchargés, paresseux, la faiblesse de la vessie et les affections de la glande prostate donnent naissance à des incommodités qui conduisent souvent à de sérieuses maladies que tous les patients du clochement, de douleurs dans le dos et l'aine, de la rare et fréquente urination, de l'obligation de se lever la nuit, de l'irritabilité nerveuse et du manque de force, qu'ils devraient essayer les surprenants URATABS du Dr Southworth et cela tout de suite. Tout pharmacien vous en vendra avec la garantie de satisfaction ou de remboursement d'argent.

LA LEGATION CANADIENNE.

WASHINGTON, 5.—Le choix d'un local pour la légation canadienne à Washington est un sujet auquel on donne beaucoup d'attention dans le moment. Des officiers du département des travaux publics du Canada ont fait la semaine dernière l'inspection de plusieurs édifices, mais ils sont retournés à Ottawa sans faire de déclarations. Ils feront des recommandations au gouvernement.

LES PATRONS ET...

Suite de la 1ère page

paré un projet dans le même sens que chaque groupe a approuvé. La grève de Winnipeg a empêché le gouvernement de l'adopter.

Cette année le gouvernement espère qu'on l'adoptera. Le sénateur Robertson dit qu'il y a des boutiques non-syndiquées où les employés sont traités justement mais il connait personnellement des cas de très grave injustice. Il sait de plus que l'on emploie sans justification aucune l'étiquette des unions ouvrières. Par exemple des produits manufacturés dans les prisons américaines portaient cette étiquette.

Le sénateur Calder proposa que le projet soit envoyé au comité parce que plusieurs sénateurs ne sont pas parfaitement au courant de la situation.

Le sénateur Beaubien dit que ce bill a été présenté au Sénat cinq fois et fut défait chaque fois. Le sénat n'a jamais approuvé le principe de cette mesure. Si elle était adoptée les patrons resteraient sans protection. Les unions ouvrières feraient ausitôt une propagande pour induire la population à croire que tous les produits qui ne portent pas l'étiquette sont fabriqués dans des boutiques où les ouvriers ne sont pas traités justement.

Le sénateur J. D. Taylor dit qu'il parle comme membre de l'union typographique depuis 50 ans, et rend hommage à l'esprit de justice de l'union des imprimeurs. Il croit que le sénat devrait adopter cette mesure.

Ce bill de même que trois autres, au sujet des compagnies de prêt, la loi des faillites et les compagnies de féducie, fut renvoyé au comité. Le sénateur Dandurand annonça qu'il avait reçu avait que le représentant de la province d'Ontario désirait se rendre auprès du comité pour débattre l'aspect légal de ces mesures.

Le sénat s'est ensuite ajournée à trois heures cet après-midi.

CALENDRIER

MERCREDI, 6 AVRIL 1927
96ème jour de l'année

Lever du soleil	5.28
Coucher du soleil	6.28
Lever de la lune	8.27
Coucher de la lune	Mat.

QUARANTE-HEURES
St-Médard, 5, 6, 7 avril.

FETE DU JOUR
S. Célestin, pape.

Contre le projet du canal de la B. Georgienne

TORONTO, 5. — (S. P. C.) A la suite d'une décision unanime du conseil de ville de Toronto, le greffier Littlejohn a envoyé un message télégraphique à tous les députés du parlement à Ottawa leur demandant de s'opposer à l'adoption en comité du projet du canal de la Baie Georgienne.

L'HON. P. J. VENIOT FERA UNE DECLARATION

L'hon. R.-J. Manion, conservateur de Fort-William, a demandé hier au gouvernement s'il était vrai que les infirmes, personnes à qui il manque un membre, bras ou jambe, n'avaient pas besoin de demander des positions dans le département des postes, parce que leur demande ne serait pas considérée. Des rumeurs courent à cet effet.

Le ministre Véniot a répondu qu'il avait l'intention de faire une déclaration en Chambre couvrant cette classe d'applicants.

Les qualifications d'un officier d'aviation

M. Georges Parent, député de Québec-ouest, a appris du ministre de la Milice, l'hon. Ralston, les qualifications requises pour être admis comme officier d'aviation. L'aspirant doit être sujet britannique, physiquement sain au point de vue militaire; être célibataire d'au moins 21 ans; avoir une commission de l'Aéronautique Royale ou être un cadet du "Canadian Officers Training Corps" ou êtr eun étudiant de première année d'un collège militaire et recommandé par l'aéronautique; recevoir la recommandation du ministre de la Milice. Toutes les demandes sont soumises au ministre.

UN EXAMEN AVANT D'ENTRER AU CANADA

MONTREAL, 5. — (S.P.C.) — A partir du 1er mai les officiers d'immigration canadienne seront rappelés d'Ellis Island. Les passagers en route pour le Canada, subiront, à bord du bateau arrivant à New York, un examen pour déterminer s'ils sont aptes à entrer aux Etats-Unis. Ils subiront un nouvel examen avant d'entrer, au Canada, aux différents lieu où ils traverseront la frontière. Ce renseignement a été communiqué, hier soir. à la Presse canadienne par le personnel de la White Sta Line.

SEPT EXECUTIONS

MEXICO, 5 — (S. P. A.)—Sept hommes sont tombés devant le peloton d'exécution à Guadalajara après avoir été trouvés coupables en cour martiale de l'enlèvement et du meurtre de E. M. Wilkins, ingénieur électricien des Etats-Unis. La culpabilité aurait été établie en cour martiale dimanche soir quand le fils de Wilkins eut identifié l'un d'eux Mariano Calzada, comme le chef de la troupe qui captura son père et lui-même.

S. G. Mgr Rouleau à Notre-Dame-de-Grâces

QUEBEC, 4 (D. N. C.)—S. G. Mgr R.-M. Rouleau, archevêque de Québec, a ordonné, à Notre-Dame-de-Grâce M. l'abbé Zéphirin Beaulé, enfant de la paroisse.

Dans l'après-midi, les paroissiens de N.-D. de Grâce ont assisté à une autre cérémonie religieuse alors que Mgr Rouleau a béni quatre nouvelles cloches. A cette occasion, le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Pierre Gravel, vicaire à Saint-Alphonse de Thetford-les-Mines.

UN HOMME SE NOYE

JUNEAU, Alaska, 5 —(S. P. A.)—Un homme s'est noyé et onze autres l'ont échappé belle quand le navire canadien Caltuish s'est échoué durant une tempête de neige sur les rochers près de Cap Fairweather à 150 milles d'ici le 28 mars. Le navire fut brisé. C'est la nouvelle qui a été reçue par le percepteur des douanes des Etats-Unis. Patrick Callahan fut noyé.

CONDAMNE A 5 ANS.

WINNIPEG, 5 .—Frank Snowden, un cambrioleur notoire, a été condamné à cinq ans de pénitencier après avoir avoué sa culpabilité à quatorze chefs d'accusation de cambriolage. En 1922 il avoua être coupable de dix-neuf délits semblables et fut condamné à une sentence à long terme.

LE RENDEMENT DE NOS MINES DE CHARBON

En janvier dernier, la production des mines canadiennes a été moindre que le mois précédent, mais par contre elle a été plus élevée que la moyenne pour janvier en cinq ans.

LES EXPORTATIONS

Le rendement du charbon dans dans les mines canadiennes durant janvier a été de 9 pour 100 moindre que la production du mois précédent, mais de 6 pour cent plus élevée que la moyenne pour janvier au cours des cinq dernières années, d'après le rapport du bureau des statistiques. Les chiffres pour janvier ont été de 1,561,499 tonnes, en comparaison de 1,922,808 en décembre, soit une moyenne de 1,464,521 tonnes durant la période de cinq ans.

Si on fait une comparaison entre janvier 1927 et décembre 1926, les chiffres se rapportent à l'importation totale de charbon accusent un diminution sur le mois précédent. Les importations en janvier ont été de 1,460,659 tonnes, contre 1,924,449 en décembre, et la moyenne de cinq ans pour janvier s'est élevée à 1,168,992 tonnes. La quantité de charbon reçue des Etats-Unis durant le mois a été de 1,45p,963 tonnes et celle de la Grande-Bretagne de 7,696 tonnes.

On a importé en janvier 242,327 tonnes d'anthracite, dont 284,631 des Etats-Unis et 7,696 de la Grande Bretagne, soit 143,829 de moins qu'en décembre 1926 et 16 pour 100 de moins que la moyenne du mois au cours des cinq années précédentes.

La quantité de charbon bitumineux importée en janvier 1927 a été de 1,217,201 tonnes, soit 319,274 de moins que la quantité importée en décembre 1926 et environ 38 pour 100 de plus que la moyenne de cinq ans pour ce mois. Outre cela, 1,131 tonnes de lignite ont été importées.

Les exportations de charbon canadien pour janvier 1927 ont été de 11 pour 100 de plus que le mois précédent. Les chiffres ont été de 223,772 tonnes pour janvier 1927 et de 200,753 pour décembre 1926.

Les exportations des provinces de l'est se sont élevées à 166,072 tonnes et celles des provinces de l'ouest à 57,700 tonnes.

Durant janvier 1927, le nombre d'hommes employés dans les mines de charbon du Canada était de 30,367, en comparaison de 31,018 en décembre 1926. La production par homme a été de 51.4 tonnes en janvier et de 61.9 en décembre. En janvier, la production d'un homme par jour a été de 2.5 tonnes et de 2.6 en décembre.

FEU LE NOTAIRE R. BAILLARGEON A ROUYN

RUYN, P. Q., 5. — M. le notaire Raoul Baillargeon, de Rouyn, est décédé dimanche dans un hôpital de cet endroit, où il était gravement mal ade depuis quelques jours. Cette triste nouvelle causera de profonds regrets à Québec, où ce jeune professionnel, élève briliant de l'Université Laval, jeune homme plein de talent, comptait un nombre considérable d'amis.

M. le notaire Baillargeon a succombé à 6 heures moins quart, dimanche matin, à la fièvre typhoïde. Des complications survenues ces jours derniers avaient détruit tout espoir de le voir revenir à la santé. Sa mère, Mme Baillargeon, de Saint-Martin de Beauce, Son Honneur le maire Joachim Fortin, de Rouyn, et M. Louis de Gonzague Champoux, son compagnon d'études et maintenant son associé, étaient à son chevet. Le jeune homme n'avait que 24 ans.

Georges Carpentier rencontrerait Delaney

PARIS, 5. —(S.P.A.) Georges Carpentier est consentant à rencontrer Jack Delaney.

"J'accepterais certainement de rencontrer Jack Delaney", déclara Georges au représentant de l'Auto, qui l'interrogeait au sujet d'un rapport disant que Floyd Fitzsimmons, de Chicago, lui avait fait une offre en ce sens.

"Parce que je débute sur la scène, cela ne veut pas dire que je ne boxerai plus. Même si j'ai des succès sur la scène je me battrai encore. Vous pouvez en être certain. Et mon retour dans l'arène se fera aux Etats-Unis l'été prochain."

Un nouveau pont sur la rivière des Praires

MONTREAL, 5 — Le maire Martin a déclaré hier que grâce aux démarches de l'échevin d'Ahuntsic, M. Alfred Legault, le gouvernement provincial a décidé la construction d'un nouveau pont sur la rivière des prairies. D'après la déclaration du maire le gouvernement assumerait la moitié du coût de ce pont.

Ce pont serait d'une largeur suffisante pour permettre le passage des voitures, des piétons et une voie de tramways ou d'autobus.

Les deux ponts actuels, les ponts Viau et Lachapelle, qui sont fermés au trafic lourd, seront consolidés pour permettre le trafic léger.

Communications rétablies

VIENNE, Autriche, 5. (S. P. A.)—Les communications ont été rétablies avec le voisinage de la ville de Koeroesmezoa sur la frontière entre la Roumanie et la Tchéco-Slovaquie où un incendie désastreux avait lieu la semaine dernière à la suite d'une grosse tempête. Quoique les pertes matérielles s'élèvent à plusieurs millions de couronnes, il n'y a eu que deux pertes de vie.

ON DECOUVRE LA DEFENSE D'UN MASTODONTE

DES TERRASSIERS, EN CREUSANT LES FONDATIONS D'UN GARAGE A TORONTO, FONT CETTE DECOUVERTE INTERESSANTE.

Spécial au "Droit"

TORONTO, 5 — La défense d'un mastodonte ou mammouth préhistorique, qui serait vieille de 35,000 à 40,000 vient d'être trouvée en plein coeur de Toronto au cours d'excavatons pour l'nstallaton d'un poste de service pour les automobiles.

La découverte fut faite à l'angle de l'avenue Vermont et de la rue Bathurst par M. J. B. Wolfe, 57 boulevard Dawton, dont les hommes faisaient des excavations pour l'installation du poste.

M. Wolfe et M. Stanford étaient à surveiller les travaux quand les ouvriers rejetèrent cette défense qu'ils prenaient pour une racine quelconque. Elle avait trois pieds de long. M. Wolfe l'examina et se rappela la découverte faite il y a un peu plus d'un an, d'une défense semblable sur une ferme à Tobmorden. Il commença à se rendre compte qu'il avait trouvé un autre vestige de cette période où cette partie du pays sortait de l'âge de glace et se trouvait habitée par toutes sortes d'animaux.

Le Dr W. Parks, de la section de la paleonthologie du Musée Royal d'Ontario déclare que cette défense qui fut trouvée dans du gravier connu sous le nom de Iroquois, date du temps du lac Iroquois alors que le lac Ontario s'étendait jusqu'aux montagnes.

La défense a été donnée au musée où elle sera exposée avec sept autres et un squelette presque complet qui a été recueilli par le Dr Parks. Le Dr Parks ne peut dire si cette défense appartient à un mastodonte ou à un mammouth parce que les autres parties du squelette n'ont pas été trouvées.

Le mastodonte est plus ancien que le mammouth et n'est pas réellement un éléphant. Le Dr Parks ajoute que cette découverte n'a rien de bien remarquable parce que le mastodonte et le mammouth vivaient autrefois sur le continent nord américain.

Les Nouvelles Religieuses

Influence catholique en Chine.

PEKIN. — Tous les regards sont actuellement tournés vers la Chine. Les diplomates s'inquiètent de la longue rivalité qui met aux prises le nord et le sud, et qui finira peut-être par une réconciliation, basée sur la haine commune de l'étranger. Les catholiques, après avoir fêté, en Italie, en France, en Belgique, les évêques chinois, se demandent le sort qui leur est réservé lorsqu'ils auront regagné leurs diocèses, vers lesquels ils emportent tant de joyeuses espérances.

Sait-on pourtant que déjà la Chine catholique s'organise pour le travail intellectuel, qu'elle a ses universités, ses collèges, ses revues, voire même ses livres de théologie ou d'histoire ecclésiastque? Le plus souvent, ce sont encore les Mssionnaires européens qui sont à la tête de ces entreprises scientifiques. Mais déjà les catholiques chinois y prennent leur place, qui doit être de plus en plus brillante.

Tout le monde conait l'Université Aurore de Shanghaï, à laquelle est annexé le célèbre Observatoire de Zei-Kai-Wei. Ce sont les Jésuites qui la dirigent, et on n'y enseigne que les sciences profanes. Mais à Pékin, la Sacrée Congrégation de la Propagande a créé en 1924 une université nouvelel dont fait partie une Faculté nouvelle. C'est là que les prêtres chinois viennent poursuivre leurs études religieuses et prendre leurs grades. Plusieurs grands séminaires, entre autres à Ta-Tung-Fu, à Penang, à Thala (Pékin) assurent la formation du clergé; beaucoup d'autres sont en projet.

Parmi les revues catholiques qui sont publiées en Chine, il faut faire une bonne place au Bulletin Catholique de Pékin, *que publient les Lazaristes; au* Bulletin de la Société des Missions étrangères de Paris, *publié à Hong-Kong; aux* Missions de Chine et du Japon, *recueil bisannuel des plus précieux, rédigé sous la direction de M. Planchet. Il n'existe pas encore de revue théologique proprement dite, mais des pourparlers sont engagés pour la création de cette revue qui rendra les plus grands services*

Il faudrait, à cela, ajouter les livres catholiques qui paraissent en Chine. La liste en est déjà imposante. Puisse le Maître de la moisson faire fructifier au centuple des semences de vérité jetées avec tant de générosité dans la terre chinoise.

• • •

Réunion de femmes catholiques.

TOULOUSE. — Le diocèse de Toulouse a eu, récemment sa deuxième grande manifestation féminine catholique. Plus de 3,000 femmes ont pris part à ces importantes assises qui s'ouvrirent. le matin, par une intéressante séance de travail, présidée par Mgr Deliès, et se clôturèrent par une imposante réunion à la salle du Jardin royal que présidait Mgr Raynaud, évêque auxiliaire.

Mlle de Châteaurocher plaida éloquemment en faveur de l'école libre; puis, M. l'abbé Thellier de Poncheville traita de l'organisation féminine pour la défense des libertés religieuses. "Les femmes, dit-il, doivent comprendre leur devoir social et le réaliser. Elles doivent surtout faire luire et répandre autour d'elles la lumière de la charité chrétienne. Qu'elles s'organisent et se groupent! Qu'elles se dévouent et aident les hommes groupés dans la F. N. C. à refaire de la France un pays fraternel."

Mgr Raynaud tira les conclusions pratiques du meeting et fit applaudir une adresse de soumission aux directives du Souverain Pontife.

Un ordre du jour fut voté en faveur de l'abrogation des lois laïques, en faveur de la liberté d'enseignement et contre l'Ecole unique. Cette belle journée se termina par un Salut solennel à la cathédrale, présidé par le vénéré archevêque de Toulouse, Mgr Germain.

• • •

Nouvelels cloches.

QUEBEC. — Avec la belle saison arriveront plusieurs cloches. La liste ci-dessous donnent les noms des paroisses auxquelles elles sont destinées:

Tous ces carillons sortent de la Fonderie réputée Georges Paccard.

Annecy-le-Vieux, Haute-Savoie, France, fonderie que représente à Québec la Cie Emile Morrissette. Celui que vient d'acquérir la Fabrique Ste-Gertrude de Woodstock sera installé pour Pâques.

Voici cette liste:

Ste-Emélie de l'Energie, Joliette, 3 cloches.

Ste-Rose, Dorchester, 3 cloches.

St-Jean-Baptiste , des Ecureuils Portneuf, 3 cloches.

St-Gilles, Lotbinière, 3 cloches.

St-Sauveur des Syriens, Montréal, 3 cloches.

Ste-Gertrude de Wodstock, N.-B., 3 cloches.

La Durantaye, Bellechasse, 3 cloches.

St-Armand, diocèse St-Hyacinthe, 1 cloche.

St-Victor de la Terrace Vinet, Montréal, 1 cloche.

Couvent Soeurs Campbelton, N.B., 1 cloche.

Crabtres Mills, Joliette, 3 cloches.

Ste-Agathe, Lotbinière, 3 cloches.

St-Elie de Canton, St-Maurice, 3 cloches.

St-Fidèle, Charlevoix, 3 cloches.

St-Philéas de Villeroy, diocèse de Québec, 3 cloches.

Ste-Euphémie, Montmagny, 3 cloches.

St-Joseph de Tracadie, N.B., 2 cloches.

St-Laurent de Matapédia, Bonaventure, 3 cloches.

St-Edouard des Méchins, Matane, 3 cloches.

• • •

Lettre du Vatican.

En réponse à l'adresse d'hommage et de soumission qu'elle a envoyée au Souverain Pontife lors de son assemblée générale, la Confédération française des professions commerciales, industrielles et libérales a reçu la lettre suivante:

Dal Vaticano, 10 février 1927.

Monsieur le président,

Le Saint-Père a tout particulièrement agréé l'hommage des sentiments de vénération filiale envers son auguste personne et d'inébranlable attachement au Saint-Siège, exprimés dans l'adresse que vous lui avez fait récemment parvenir par l'intermédiaire de la nonciature apostolique de Paris.

Sa Sainteté vous en remercie avec d'autant plus de reconnaissance que ces témoignages lui arrivent à une heure particulièrement douloureuse, et elle vous félicite d'ajouter à ces sentiments, l'assurance de travailler avec le plus grand zèle en pleine soumission aux directives du Saint-Siège.

Heureux de constater que votre programme s'inspire des enseignements donnés par le Saint-Siège, le Souverain Pontife, formant des voeux pour que la Confédération soit toujours animée des mêmes sentiments, envoie de coeur pour vous-même et pour tous les membres de la Confédération, une spéciale Bénédiction apostolique.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

Cardinal GASPARRI.

• • •

Un Mécène.

MILAN. — Le Corriere de Milan dit que le Pape Pie XI va laisser le souvenir d'un vrai Mécène. Nombreuse en effet sont les institutions qu'il a fondées ou qu'il est en train de fonder. On vient de commencer dans les jardins du Vatican la nouvelle pinacothèque. Sur la place de Sainte-Marthe, s'élèvera le grand séminaire du Vatican. Le long du Borgo du Saint-Esprit, les jésuites sont en train de bâtir leur maison généralice. Dans l'ancienne villa Gabrielli, le collège de la Propagande a déjà pris sa résidence et le collège américain du nord procède à la construction de son nouvel immeuble. .Une bonne partie de la vieille cité léonine, de la porte Ste-Anne au Janicule, se peuple de séminaires et de maisons religieuses. Sur la place de Ste-Marie-Majeure, le Saint-Siège a acheté un vaste immeuble qu'on transforme pour y loger l'Institut d'archéologie sacrée, l'Institut oriental, le collège pour les Russes. Pie XI se préoccupe tout particulièrement de la situation délicate des jeunes catholiques russes orthodoxes qui voudraient devenir prêtres et qui ne savent comment réaliser leurs voeux.

Pour les libertés catholiques.

PARIS. — Après les nombreuse réunions de dimanche déjà énumérées, signalons celle de Martel (Lot) au cours de laquelle M. Lacoste, président de l'Union catholique de la Corrèze; M. l'abbé Faurel, délégué de nla P. A. C.; M. Noualhac, président cantonal, et le curé doyen de Martel demandèrent instamment l'union de tous les catholiques pour le triomphe des droits et des libertés de l'Eglise et de ses ministres, religieux et prêtres séculiers.

Celle de Viviers-les-Lavaur, ou M. Désarnauts, de l'A. C. J. F. de Toulouse; MM. Carmé et Vergnes ont rappelé les grands et impérieux devoirs de l'heure présente;

Celle de Couffouleux (Tarn) qui groupait les hommes catholiques de la section Rabastens-Saint-Sulpice M. Bourguignon, secrétaire général de la défense religieuse du Midi, a fait le procès du socialisme et réclamé des catholiques une union de tous les instants pour résister à l'emprise d'une soi-disant religion qui travaille à détruire la vraie religion de Jésus-Christ et de son Eglise.

• • •

3e centenaire.

PARIS. — La France s'apprête à célébrer le 3e centenaire de la naissance de Jacques-Bégnine Bossuet, orateur sublime de la chaire, historien pénétrant, controversiste habile il se place au premier rang parmi les grands écrivains français. De belles fêtes se préparent à Dijon, où il est né le 27 septembre 1627; à Meaux dont son nom est inséparable; à Paris, où il est mort le 12 avril 1704.

• • •

Princesses chrétiennes.

MADRID. — Les Infantes Béatrix et Christine, filles des souverains espagnols, ont été reçues membres de la Congrégation des Enfants de Marie, en la chapelle du couvent du Sacré-Coeur, de Madrid. La cérémonie fut présidée par Mgr l'évêque de Madrid, en présence de la reine Victoria.

Du déjeuner au coucher
SHREDDED WHEAT
Pour tout repas durant l'année
-du blé entier très digestif-
tout le son qu'il vous faut

COMMUNICATION

Orme ouvre un Département de Réparations

Pour augmenter davantage son vaste service, Orme vient d'ouvrir au No 244, rue Queen, un Département de Réparations de Pianos sous la direction de M. Ralph Martin. Le personnel d'experts en construction de pianos comporte des spécialistes dans le jeu des pianos, dans les pianos automatiques, dans les reproducteurs électriques et dans la finission des caisses de pianos. Vous pouvez confier en toute confiance votre piano à ce département avec la certitude d'avoir toute satisfaction.

Téléphonez à QUEEN 7333 pour avoir une estimation

ORME'S
The MUSIC CENTRE
175, RUE SPARKS

POURQUOI LES AUTOS GENERAL MOTORS SONT VENDUS D'APRES LE PLAN GMAC

1 PARCE QU'UN grand nombre de personnes préfèrent acheter leurs autos à même leurs revenus et que General Motors veut leur donner une bonne valeur pour l'argent qu'elles dépensent ainsi —que l'achat soit comptant ou à crédit.

2 PARCE QU'ETANT mis en vigueur par un membre de la famille General Motors, le plan GMAC assure un service de crédit organisé pour rendre service.

3 PARCE QUE, d'après le plan GMAC, le coût d'un auto General Motor acheté à crédit est le même que celui du comptant auquel on ajoute le coût des frais de finance.

On ne peut bénéficier du plan GMAC que par l'intermédiaire des marchands d'autos General Motors. Il peut être adapté facilement à n'importe quels besoins de l'acheteur qui est assuré d'un revenu. Le plus proche vendeur de General Motors vous en expliquera les avantages.

GENERAL MOTORS
ACCEPTANCE
CORPORATION

fournissant le plan GMAC à l'acheteur de

CHEVROLET - PONTIAC - OLDSMOBILE
OAKLAND - McLAUGHLIN-BUICK - LA SALLE
CADILLAC - CAMIONS GENERAL MOTORS
FRIGIDAIRE - DELCO-LIGHT

LA PAGE DES CULTIVATEURS

Conseils pour le mois d'avril

A LA RUCHE

Surveillez bien la température dans votre cave d'hivernement. Ouvrez les portes ou fenêtres chaque soir s'il le faut afin que votre cave soit pleinement aérée.

Sortez vos ruches lorsque la neige est à peu près disparue. Comme règle générale, si vos abeilles sont tranquilles, ne vous pressez pas. Si, au contraire, elles sont agitées ou souffrent de dysenterie, sortez-les aussitôt que possible.

En sortant vos ruches, placez-les de suite à l'endroit qu'elles devront occuper pendant l'été.

Le lendemain de la sortie des ruches, nettoyez les plateaux et rétrécissez les entrées jusqu'à un ou deux pouces. Ce travail doit être fait rapidement.

Veillez à ce que chaque colonie ait suffisamment de nourriture.

Protégez vos ruches contre le vent du nord-est et les froids.

AU POULAILLER

Soignez convenablement les oiseaux mis en liberté. Mettez à leur disposition, dans un petit vase, du sable grossier.

Servez-vous du soufre pour tuer les mites qui les tourmentent.

A cette époque, ne leur donnez jamais de gâteaux, sucre ou raisins, ou de toute autre matière sucrée.

Au temps de la mue, distribuez-leur une pâtée composée d'oeufs bien cuits, surtout le jaune, et de mie de pain.

Observez les poules, afin de vous débarrassez des mauvaises pondeuses.

Comment reconnaître ces dernières, sinon à leur insousiance devant la nourriture, leur difformité, leur démarche lourde, leurs yeux éteints, leur chair dure et raiche, sans élasticité.

Hâtez les pontes, pour avoir des poulets rapportant des oeufs à l'automne.

ICI ET LA

C'est le temps de planter des arbres, si les chaleurs augmentent à la fin du mois.

C'est aussi l'époque la plus propice pour le choix des graines de légumineuses, fleurs, etc.

Si l'eau de la fonte des neiges croupit sur vos terres, c'est que le drainage s'impose, ou du moins un changement dans la méthode de faire des rigoles.

Les terres les dernières à sécher sont naturellement des terres toujours en retard.

Les semailles hâtives donnent les meilleures moissons, comme les poulets hâtifs donnent les meilleures pondeuses.

Le traitement des grains à la formaline est particulièrement recommandé avant d'ensemencer.

La castration et l'amputation de la queue des agneaux augmente le poids et la valeur de la chair et de la laine.

Le lait chaud est recommandable pour les veaux, dans leur première semaine. Ne ménageons pas sur ce qui peut sauver les jeunes animaux.

N'attendez pas l'exemple du voisin; soyez plutôt un modèle à tous.

Surveillez la mise-bas, espoir du troupeau.

Souvenez-vous que la culture des plantes-racines fait le bonheur des habitants de l'étable: vaches laitières, bétail d'engraissement, porcs, chevaux, moutons.

Choisissez l'endroit du parterre, s'il n'existe pas, et les fleurs et les arbustes qui lui donneront un air de gaieté. Faites la maison rurale jolie, et vous la ferez heureuse.

Cultivons nos parcs à volailles.

Un peu de peinture à gauche et à droite égaye bien des choses.

Ayez l'oeil partout, sur chaque département de la ferme.

Louis HEBERT.

LES FERMES EXPERIMENTALES

suite

SEROICE DE LA BACTERIOLOGIE

Le service de la bactériologie représente la spécialisation la plus récente des activités des fermes expérimentales. Il a été créé en 1923 pour s'occuper plus spécialement de ces questions des recherches agricoles qui se rapportent plus intimement à la science de la bactériologie. De toutes les phases de la pratique agricole, il surgit des problèmes qui ont des rapports directs aux activités microorganismes et qui exigent pour leur étude, des méthodes bactériologiques spécialisées. C'est le but de ce nouveau service d'aider à résoudre quelques-uns de ces problèmes. Il se propose d'agir dans la collaboration la plus intime avec les autres services de la ferme, dans l'étude des problèmes bactériologiques, afin d'assurer la bonne coordination des travaux de recherche.

Portée des travaux du service.

Le champ de recherches aura des rapports intimes avec les travaux des autres services de la ferme. Les études portant sur la production du lait pur et l'industrie laitière en général occuperont une place importante. On donnera également beaucoup d'attention au champ de la bactériologie du sol. Les problèmes d'agronomie offrent un vaste champ sous ce rapport en conjonction avec les services de la grande culture, des plantes fourragères, etc. La microbiologie du sol est encore un champ inexploré au Canada et le service cherche à attaquer les probèmes du sol au point de vue de l'aspect biologique, un aspect qui a été des plus négligés jusqu'ici. Les problèmes qui se rattachent à la fabrication de l'ensilage, à la conservation des aliments et des produits alimentaires, à la cuisson du pain, aux maladies des abeilles, à l'hygiène des volailles et à l'incubation, le rouissage des plantes textiles pour la filasse, fournissent un vaste champ pour les recherches dans ces voies.

SERVICE DES STATIONS DE DEMONSTRATIONS

Travaux de routine et d'extension.

Indépendamment des recherches actuelles, le service entreprend des travaux d'un genre plus régulier en venant en aide aux groupements de cultivateurs. Ce travail consiste principalement à examiner, l'eau, le lait et les autres produits laitiers, en dehors des aliments, et à distribuer la nitroculture pour l'inoculation des légumineuses. On a vu que l'inoculation de la semence et du sol pour les légumineuses a une grande valeur dans bien des parties du Canada, et ce service s'efforce d'encourager cette pratique. Dans ce but, ce service fabrique et fournit gratuitement aux cultivateurs canadiens des nitrocultures pour l'inoculation des plantes légumineuses. En imposant une limite, à la quantité fournie à chaque personne, on évite d'entrer en concurrence avec les maisons commerciales qui fabriquent des nitrocultures.

Recherches en cours.

En septembre 1923, lorsque le laboratoire eut été outillé, ce service a entrepris des recherches dont voici la liste:

(1) Production du lait pur surtout en ce qui concerne les sources de contamination et leur importance relative avec l'application spéciale des remèdes aux conditions rurales.

(2) Etude bactériologique sur le rouissage du lin; ceci comporte une étude du procédé dans le but de le mieux régulariser et d'obtenir un rouissage plus rapide avec une plus grande uniformité du produit, qu'il est possible d'obtenir dans les conditions naturelles, non contrôlées.

(3) Etude microbiologique des sols pendant l'hiver. C'est là une tentative d'obtenir quelques renseignements sur les bactéries vivantes dans les sols gelés dans les conditions canadiennes typiques.

Les stations de démonstrations servent de point de contact entre les fermes expérimentales et les cultivateurs. Elles ont été établies dans toutes les provinces canadiennes et servent à démontrer l'utilité et l'avantage des pratiques recommandées par les services de recherches des fermes expérimentales. Elles sont actuellement au nombre de 143. La pratique suivie dans l'établissement d'une station de démonstration est de louer à un cultivateur représentatif une partie de la terre, sur laquelle il s'engage, sous la direction du service, à suivre les meilleures pratiques de culture déterminées par les recherches faites pendant des années aux fermes expérimentales. Ces stations sont visitées régulièrement par un agronome exercé, qui donne des conseils au cultivateur chargé des travaux et qui vient en aide aux autres cultivateurs du district. Ces stations sont aussi visitées fréquemment par le régisseur de la ferme expérimentale la plus proche.

Introduction de variétés et vente de semences.

Dans bien des dictricts, les cultivateurs n'ont pas les variétés de blé, d'avoine, d'orge et de plantes fourragères qui sont les mieux adaptées aux conditions locales de climat et de sol. Les stations de démonstration cultivent les variétés recommandées par la ferme expérimentale la plus proche et elles mettent à la disposition du cultivateur du district desservi, à prix raisonnable, le grain qu'elles produisent. En 1924, les préposés aux stations de démonstration ont vendu 20,943 boisseaux de grain de semence, 9, 399 livres de graines de trèfle et de mil, et 3, 636 boisseaux de pommse de terre de semence certifiée.

A suivre

LA DESERTION DU SOL

Nos campagnes sont des sources de vie nationale. Elles forment comme une réserve précieuse où la race se conserve plus forte et plus saine. Elles fournissent un appoint naturel dans nos villes aux métiers, au commerce, aux professions libérales et au clergé. Elles sont surtout des pépinières fécondes qui servent à peupler nos nouvelles régions de colonisation. Enfin, il faut le dire avec regret et tristesse, elles ont donné près d'un million d'âmes a l'émigration dans les villes industrielles américaines, tout particulièrement dans la Nouvelle-Angleterre. L'émigration qui souvent est un bienfait dans les vieux pays surpeuplés, est pour notre jeune province une calamité, un désastre national. Dans la province de Québec, il y a à peine une petite moitié des terres cultivables qui sont possédées et défrichées. Nous avons plus de 400,000 terres qui attendent l'oeuvre du défricheur pour produire de riches moissons. Et cependant, c'est vers les Etats-Unis que se dirigent de préférence des milliers des nôtres qui chaque année essaiment des foyers ruraux. Cet exode dure depuis plus de 75 ans. On calcule que près d'un million de nos compatriotes ont traversé les frontières. Chaque année les villes américaines arrachent à nos campagnes 15,000 âmes et souvent plus. Quelles pertes! Quel malheur irréparable! Ce flot d'émigrés suffirait à fonder annuellement une vingtaine de paroisses de colons. Si nous n'avions pas été ainsi décimés, nous serions actuellement près de cinq millions de Canadiens français au Canada au lieu de deux millions et demi. Quelle force nous possèderions pour accomplir les gestes de Dieu, en ce pays! Quel bienfaisant rayonnement aurait l'influence française! Et l'émigration des nôtres se continue toujours. Pour illustrer la perte que nous subissons chaque année, le Père A. Dugré, S. J. disait à ce sujet "C'est comme si une de nos villes Trois-Rivières, Hull ou Maisonneuve était engloutie par un tremblement de terre".

Pourquoi cette course insensée de nos compatriotes des campagnes vers les usines américaines? Il y a bien des causes. Il suffira d'en souligner quelques-unes: Le goût des aventures et la soif du plaisir, chez nos jeunes gens; le luxe et la vanité, le manque de prévoyance et d'économie; les mauvaises méthodes agricoles qui ruinent le cultivateur; l'établissement sur des terres peu productives; etc.

Mais tout cela n'aurait pas chassé de nos campagnes la moitié de nos ruraux, si le patriotisme, l'amour du sol natal, la fierté canadienne-française était plus profonds dans nos coeur. On ne déserterait pas la Province de Québec, si chacun de ses enfants l'aimait plus et la considérait comme sa vrai patrie, la préférant consciemment aux Etats-Unis qui, malheureusement, exercent sur les nôtres une attraction extraordinaire.

Les Etats-Unis, dans l'imagination populaire, n'est-ce pas le pays de l'or, de l'industrie intense et florissante, des salaires fabuleux et de la vie facile et plaisante? Depuis un sèicle, tous les pays de l'univers, tout particulièrement l'Europe, ont subi cette influence magnétique qui a attiré des millions d'immigrants. Comment les nôtres ne se sentiraient-ils pas attirés vers ce merveilleux et gigantesque voisin, si prospère et si captivant? Avec sa nombreuse famille, le cultivateur se sent plus que tout autre captivé. Il calcule tous les bras qu'il fournira à l'usine et les nombreux salaires qui seront apportés chaque semaine au foyer. Ses calculs, ses préoccupations ne vont pas plus loin. Il ne songe pas au chomage, aux grèves, au coût de la vie, à l'atmosphère qui empoisonne la santé physique et morale, à la perte d'une liberté qui lui est chère, enfin à l'avenir de ses fils et de ses filles qui deviendront américains. Il ne songe pas davantage aux écoles sans Dieu, aux mariages mixtes, à la perte de la langue et souvent même de la foi. Quelles responsabilités. Parfois, combien les beaux habits, la vie au dehors brillante et pleine de confort, le peu d'or qu'on amasse, sont chèrement payés. Que de regrets ils font naître, que de larmes ils font verser! Sans doute quelques-uns reviennent au pays natal, plus nombreux sont ceux qui rêvent vainement au retour et restent pris dans l'engrenage. L'expérience a prouvé que le repatriement est difficile et peu fructueux. Par contre, l'exode est maintenant pour ainsi dire organisé, il est entré dans les habitudes de nos ruraux. Peu de paroisses, peu de familles même n'ont pas de déserteurs. La propagande se fait par lettres aux parents et amis; au cours des visites au pays natal. Rien ne résiste à la sirène américaine. La voix des pasteurs, des dirigeants et de la presse se fait en vain entendre. Il n'y a pour modérer le mouvement que les nouvelles alarmantes de chomage et de grèves dans les usines de la Nouvelle-Angleterre.

L'école a son rôle à jouer dans la lutte qui se livre contre l'exode. Il faut de plus en plus ruraliser l'enseignement dans nos villages afin de développer le goût des connaissances agricoles et l'amour du sol. Nos efforts, dans tous les domaines, doivent tendre à rendre nos campagnes prospères. Seule une grande prospérité agricole chez nous pourra entraver l'émigration qui épuise notre race.

Paul TARDIVEL.

Trop de variétés de tabac

(Notes de fermes Expérimentales.)

Une bonne partie de la vallée du fleuve St-Laurent, dans la province de Québec, présente des conditions de sol et de climat favorables à la culture du tabec, mais la production commerciale s'est concentrée dans deux districts principaux, près de Montréal, dont l'un couvre les comtés de Montcalm et l'Assomption et l'autre la vallée de la Yamaska. Le tabac produit dans ces deux districts peut se classer en deux catégories: feuille à cigares et tabac à pipe, coupé grossièrement, et l'on cultive beaucoup de variétés de ces deux types.

Nous cultivons trop de variétés, nous dit-on, dans une nouvelle circulaire que viennent de publier les Fermes expérimentales fédérales sur les "Variétés de tabac recommandées pour la province de Québec". Quelques-unes des variétés actuellement employées ne conviennent pas du tout pour les conditions de sol et de climat de la province de Québec; elles produiront toujours une feuille de qualité inférieure. En fait, la culture du tabac ne pourra devenir un succès dans cette province que lorsque le nombre de variétés cultivées aura été rigoureusement abaissé. La spécialisation sur un petit nombre de variétés débarrasserait le marché d'un grand nombre de feuilles mélangées, sans nom, que l'on sacrifie actuellement à bas prix.

Dans cette circulaire, que l'on peut se procurer gratuitement en français ou en anglais, en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa, on recommande de ne considérer comme "régulières" que deux variétés de chaque type, et de se limiter à ces variétés Parmi les petites variétés de tabac à pipe, on recommande les Canelle et Petit Havane, car elles sont indigènes à la province de Québec; elles sont parfaitement acclimatées et produisent un tabac doux, aromatique Parmi les tabacs à cigares, les Connecticut Havana No 38 et Comstock Spanish ont toujours produit la meilleure qualité d'enveloppes à cigares. Le petit tabac de Hollande et le Belge sont d'excellentes variétés pour la tripe (filasse) des cigares et ils ont aussi cet avantage qu'ils font également de bons tabacs à pipe.

NOTES SUR LA CULTURE ET L'EMPLOI DES CAROTTES

Cependant le cultivateur qui se trouve dans des conditions spécialement favorables peut décider de cultiver des carottes. La première chose à faire dans ce cas est de se procurer de la graine de Blanche de Belgique, venant d'une source sûre. Comme il sera probablement impossible de se procurer une garantie de purete, que l'on exige au moins que la graine soit celle d'une variété longue.

La préparation du sol doit être parfaite; si la terre n'est pas finement ameublie, la récolte sera claire. La culture à plat peut suffire lorsque la hauteur de pluie est abondante pendant la première partie de la saison et que les mauvaises herbes sont peu nombreuses, sinon il vaudrait mieux cultiver sur billons. La terre exige une fumure abondante, suivant la nature et la qualité du sol. Sans bonne fumure, inutile de compter obtenir de gros rendements.

Le moment de la plantation varie suivant la saison. On doit sependant chercher à planter aussitôt que possible dès que la terre est suffisamment ressuyée pour que l'on puisse commencer les façons culturales ordinaires. La graine germe d'autant mieux qu'elle est mise moins profondément dans le sol, mais à condition qu'elle soit en contact avec de la terre humide. Les semailles peuvent se faire à la main ou avec un petit semoir. On éclaircit les plantes à environ huit pouces de distance dans la rangée; on divise d'abord au moyen d'une houe ou d'une gratte bien aiguisée puis on passe à la main pour réduire le nombre des plantes dans les groupes qui restent. La meilleure phase pour éclaircir est lorsque de trois à cinq vraies feuilles se sont formées Tout retard après cela entraîne généralement une diminution de récolte. On binera aussi souvent que cela est nécessaire pour empêcher les mauvaises herbes de pousser et pour conserver l'humidité. Les binages doivent être profonds d'abord, puis superficiels ensuite pour éviter de couper les racines. On recommande d'employer la bineuse à bras le long des rangées avant d'employer la bineuse à cheval, et avant que l'éclaircissage ne soit pratiqué. Si la terre est infestée de mauvaises herbes, il peut être nécessaire de donner un ou deux sarclages à la main. Les sarclages à la main sont coûteux, ils élèvent de beaucoup le prix de revient des carottes.

On arrache la récolte avant les fortes gelées. Généralement l'arrachage des racines se fait à la main sur quatre rangées que l'on jette ensemble pour les écimer et les charger, mais certaines personnes préfèrent écimer en les arrachant. Il faut avoir soin de ne pas meurtrir les racines car elles pourriraient promptement. On garde généralement les carottes dans un caveau à racines ordinaire ou dans une fosse. On peut les donner entières aux chevaux, mais les petites devraient être coupées en tranches.

La culture des carottes présente plus de risques que celle des autres racines. La graine germe lentement, les plantes restent faibles longtemps et une sécheresse prolongée ou de fortes pluies qui se produiraient pendant ce temps peuvent en détruire un grand nombre. Les plantes exigent un sol très finement ameubli, et pour obtenir les meilleurs résultats, il faut que les façons culturales soient aussi nombreuses et aussi soignées que pour une récolte potagère.

IL EST BON D'Y SONGER

Quel a été votre avancement depuis vos débuts en agriculture? Etes-vous satisfait des progrès que vous avez réalisés? Avez-vous encore l'ambition de devenir un fermier plus considérable et plus prospère, ou vous contentez-vous de demeurer sur la même ancienne ferme, sans faire de nouvelles acquisitions ou sans augmenter votre rendement?

Ces questions sont de la plus haute importance et chaque fermier devrait y répondre au moins dans son for intérieur.

Mais beaucoup de fermiers se trouveraient embarrassés pour y répondre car, s'ils sont sincères, ils devront admettre qu'ils n'ont pas progressé comme ils auraient dû et que, d'année en année, ils se laissent entraîner à la dérive et ne font aucun effort réel pour grossir davantage.

Encore est-il que chaque fermier ne peut être justifiable de ne pas marcher de l'avant, degré par degré, en cultivant plus de terre, en élevant plus de bétail, en ayant plus de main-d'oeuvre, tout comme fait un administrateur compétent dans tout autre genre d'affaires. Des centaines d'hommes ont démontré qu'il pouvait en être ainsi en agriculture, mais beaucoup semblent satisfaits de s'astreindre à la ferme où ils ont débuté, celle de leur père assurément, et n'ont apparemment pas le désir d'acquérir plus de terre ou de devnir un fermier plus important. En dépit des avantages et des possibilités que leur père n'avait pas, ils continuent de cultiver avec les mêmes vieilles méthodes, n'augmentant pas leur somme de travail par jour, ne récoltant pas de plus grosses moissons, et ne faisant pas plus d'argent que leurs prédécesseurs.

La différence dans le progrès réalisé réside généralement dans la différence d'aptitudes et dans le désir ou la volonté de marcher de l'avant. L'homme qui augmente continuellement son chiffre d'affaires et qui accroit son bien est ordinairement celui qui prend avantage de toutes les opportunités offertes pour améliorer son avoir, diminuer ses dépenses et accroître ses revenus.

La même chose a lieu exactement en agriculture. Ceux qui augmentent la dimension de leurs fermes, qui produisent plus de cultures et font plus d'argent, sont précisément ceux qui ont profité des avantages que procure la machinerie perfectionnée pour redoubler la somme des cultures produites par tête. Ceux qui emploient des charrues à mancherons, des cultivateurs à une roue et autres petits instruments aratoires semblables, sont dans l'impossibilité d'ouvrir leur terre convenablement pour rendre leur travail payant, et ne peuvent supporter l'engagement d'hommes aux salaires actuels pour travailler avec un équipement semblable.

Mais les fermiers qui emploient les charrues-tracteurs qui font trois ou quatre fois plus d'ouvrage en un jour que la plupart des charrues tirées par des chevaux, ceux qui ont le pouvoir nécessaire pour exécuter de bons travaux en temps voulu, sont généralement certains de s'enrichir, parce que la production est plus forte et le coût de production moins élevé.

Pourquoi ne faites-vous pas un examen de conscience pour asvoir si vous progressez comme vous le devriez en employant les instruments voulus. N'oubliez pas que: "Les bons instruments font les bons fermiers".

Nouvelles publications

Offertes pour distribution gratuite

Si ces publications vous intéressent, faites une marque sur cette liste en face du titre de celles que vous désirez recevoir; indiquez clairement votre nom et votre adresse et renvoyez cette liste à l'adresse suivante:

AU BUREAU DES PUBLICATIONS
Ministère de l'agriculture
OTTAWA

(Inutile d'affranchir)

1. Service de l'apiculture.
2. Service de la botanique.
3. Service de l'horticulture.
4. Service de l'aviculture.
5. Service des plantes fourragères.
6. Stations de Démonstration. — Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et L'Ile du Prince Edouard.
7. La Ferme Expérimentale de Brandon, Man.
8. La Station Expérimentale de Morden, Man.

AUTRES PUBLICATIONS

9. L'engraissement des boeufs en hiver dans l'ouest de la Nouvelle-Ecosse.
10. Le grand rongeur de l'épinette et les moyens de le combattre dans l'est du Canada.
11. Desserts gelés faits à la maison.
12. Analyses d'engrais chimiques.
13. La loi des produits laitiers et règlements.
14. Livre d'or du bétail laitier de race pure.
15. Listes des Publications.

Nom ....

Bureau de poste ....

R. R. No ..... Province........

Pour conserver la batterie

Pour conserver longtemps votre accumulateur en parfaite condition de travail, il vous faut éviter:

De faire fonctionner le démarreur trop longtemps;

De faire fonctionner la sirène trop souvent et longuement;

De laisser les phares complètement allumés quand le moteur ne fonctionne pas;

De laisser la voiture arrêtée avec toutes les lampes allumées;

De ne pas surveiller l'ampèremètre pour voir si l'accumulateur se chagre convenablement;

De ne pas renouveler l'électrolyte à intervalles convenables;

Demployéer de l'eau impure pour remplir les cellules.

LES BIENHEUREUX MARTYRS DE LA COMPAGNIE DE JESUS AU CANADA, par le R. P. Frédéric Rouvier, S.J., superbe volume de 330 pages, avec de nombreuses illustrations; au comptoir du Service de Librairie du "Droit", $1.00, par poste $1.15.

Les Dames sont reconnaissantes

à la science pour cette nouvelle serviette hygiénique dont on se défait comme du papier. Pas de lavage.

Par ELLEN J. BUCKLAND

IL existe maintenant un splendide successeur à la serviette sanitaire. Une nouvelle manière qui offre une plus grande protection. Une méthode qui résout la difficulté de s'en défaire.

Huit sur dix dames bien mises font maintenant usage du "KOTEX".

On s'en défait comme du papier. Pas de lavage. Pas d'embarras.

Cinq fois plus absorbant que les serviettes de coton ordinaires.

Désodorise, mettant ainsi à *tout* danger de mauvaise odeur.

On peut se le procurer en toute pharmacie ou tout magasin à rayons en disant simplement "KOTEX". Vous le demandez sans hésitation.

Assurez-vous de vous procurer le véritable. Le Kotex est dans une classe à part. Ne manquez pas de l'essayer.

KOTEX

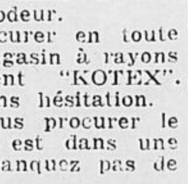

Pas de lavage — On s'en défait comme du papier.

Pour le Carême
HIRONDELLE
SPAGHETTI
Macaroni
CATELLI
Fabricants des delicieuses fèves Catelli

Tout à fait délectable!

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

P16F

Parfaitement mélangé—d'un goût très fin.

PROVOST-ALLARD distributeurs pour Ottawa

SAINT-ALBERT

4 AVRIL 1927

M. Stanislas Lavergne, de Cache Bay, visitait sa mère, Mme Honoré Brunet, après une absence de six ans. A cette occasion MM. Wm. et Ernest Philion, de Cache Bay, Mme Adrien Florent, M. Arthur Florent, M. et Mme Arthur Lavergne et Mlle Lucile Schryer, de Hull, se réunissaient.

M. Alphonse Leroux et Mlle Clara Ouimet étaient de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Patrice Bourdeau, de Marionville, étaient en visite chez M. Joseph Ouimet, dernièrement.

Mme Joseph Nicola est dangereusement malade.

RIVER VALLEY, ONT.

M. Régis Gaulard est décédé à l'hôpital de North Bay. Lui survivent, sa femme et quatre filles, Mme Jean Catafard, de North Bay, Mme Télesp. Labelle, de Gracefield, Mme Daniel Robert, de River Valley, Mme Aristide Roy, de Field; quatre garçons, Hector, Donat, Gérard, Maurice; quatre soeurs, Mmes Alb. et Omer Cayen, de Gracefield, Hilaire Fortin, de Gracefield, Mme Charles Bertrand, trois frères, MM. Edmond, René et Médéric Gaulard.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Tube de 10 jours GRATIS Mallez le coupon

C'est Le "Film"

Qui Les Recouvre Qui Rend Laides Vos Dents

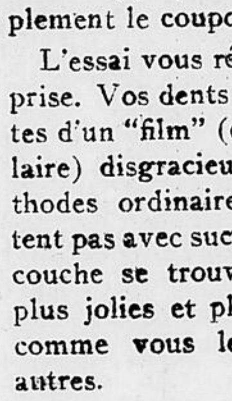

Passez votre langue sur vos dents et vous sentirez ce "film" (couche pelliculaire). Transformez vos dents ternes en dents éclatantes. Adoptez dès aujourd'hui la *méthode nouveau genre*.

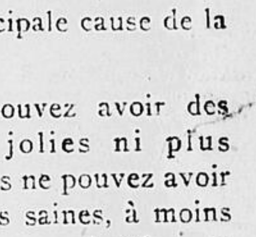

PARTOUT on voit des dents plus saines dont la blancheur est brillante et éclatante.

Il vous est offert, ici, un essai gratuit de 10 jours de la méthode que les dentistes conseillent d'appliquer. Mallez simplement le coupon.

L'essai vous réserve une surprise. Vos dents sont recouvertes d'un "film" (couche pelliculaire) disgracieux que les méthodes ordinaires ne combattent pas avec succès. Sous cette couche se trouvent des dents plus jolies et plus blanches — comme vous les enviez aux autres.

Le grand ennemi des dents

Ce "film" (couche pelliculaire) est le grand ennemi de la beauté des dents. C'est aussi, d'après les autorités dentaires mondiales, la cause principale de la plupart des troubles des dents. Il s'attache aux dents, pénètre dans les fissures et y reste. Les microbes s'y développent par millions, et ils sont, avec le tartre, la principale cause de la pyorrhée.

Vous ne pouvez avoir des dents plus jolies ni plus blanches; vous ne pouvez avoir des dents plus saines, à moins que vous ne combattiez ce "film" (couche pelliculaire).

Mallez le coupon. Ou demandez du Pepsodent à votre pharmacien. N'attendez pas le même résultat des dentifrices vieux genre. Commencez à embellir vos dents dès aujourd'hui.

GRATIS
Mallez le coupon pour tube de 10 jours à
THE PEPSODENT CO.,
Sec. AC-2490, 191 rue George,
Toronto 2, Ont., Canada.

Fabrication canadienne
Pepsodent
Le dentifrice de qualité nouveau genre
Préconisé par les autorités dentaires mondiales

Nom............

Adresse............

Un tube seulement par famille 2490 Can.

"Que la lumière soit!"

DANS l'histoire biblique de la création, une des premières nécessités du monde se présente dans le commandement divin "Que la lumière soit!" Durant le jour nous avons de la lumière en abondance. Mais pour la nuit l'ingéniosité humaine, depuis l'aube de la civilisation, a inventé des méthodes pour la production de la lumière artificielle.

En ce siècle moderne, et dans la ville d'Ottawa, la réponse à cette demande pour la lumière est facile. Parce que les contribuables de la ville d'Ottawa maintiennent leur propre compagnie pour la production et la transmission de la lumière — ils n'ont qu'à s'adresser à ce service d'électricité de leur propre compagnie.

Si vous déménagez ce printemps, ne manquez pas d'aviser l'Hydro au sujet de votre lumière. Ne tardez pas à ce faire. Pour quelle raison ne pas vous occuper de la chose tout de suite?

Téléphonez-nous pour avoir tous les renseignements

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa

109, rue Bank

Téléphone: 1901 Queen

FINANCE COMMERCE MARCHE

LES RENDEMENTS

Revue des rendements des valeurs industrielles et d'utilités publiques.

	Taux	Prix	Rend.
Abitibi	$5	91	5.49
Asbestos pfd	7	87¼	8.02
Belgo C. P. priv.	7	101⅞	6.87
Bell Telephone	8	149	5.37
Brazilian	6	133⅜	4.50
B. C. Fishing	5	77¼	6.47
Can. Car priv.	7	89	7.87
Can. Cement	6	144	4.17
Do priv.	7	119	5.88
C. Converters	7	100⅝	6.96
Can. Cottons	8	129⅞	6.16
Do priv.	6	100	6.00
C. G. E. priv.	7	57¾	6.05
Can. Ind. Alcohol	$1.28	26¼	4.92
Can. Steam. priv.	6	91¾	6.54
C. P. R.	10	184	5.43
Can. Salt	8	130	6.15
Dom. Bridge	4	152½	2.62
Dom. Glass	7	115¾	6.05
Do priv.	7	112	6.25
Dom. Textile	$5	116	4.31
Do priv	7	121	5.79
Goodyear priv.	7	100½	6.97
H. Smith pfiv.	8	110	7.27
Imperial Oil	$1	44⅞	2.24
Jamaica P S priv.	7	100	7.00
L. of the Woods	12	150	8.00
Do priv.	7	115	6.06
Laur. Paper	6	102½	5.85
Do Power	5	113¼	4.42
Mackay	7	123	5.69
Mont. Cottons	6	112½	5.33
Do priv.	7	117	5.98
Mont. Power	$2	78½	2.55
Mont. Tram.	10	180	5.56
Nat. Breweries	$4	70½	9.93
Do priv.	7	107½	6.51
Ontario Steel	4	73	5.48
Ottawa Power	6	101	5.94
Do priv.	6	101½	5.91
Penmans priv.	6	105	5.71
Prie Bros.	2	60½	3.31
Do priv.	6½	101	6.44
Quebec P.	7	243½	2.87
Shawinigan	$2	76⅝	2.61
Sher. Williams	6	150	4.00
Do priv.	7	119½	5.86
S. C. Pow. priv.	6	101	5.91
Span. River	7	100½	6.97
Do priv.	7	113¼	6.18
Steel of Can.	7	133½	5.24
Do priv.	7	135	5.19
Tuckett Tobacco	4	71	5.64
Do priv.	7	105½	6.64
Twin City	4	56½	7.08
U. Securities priv.	6	105	5.71
Viau priv.	7	89½	7.82
Wabasso Cotton	$4	92½	4.32
Wayagamack	$3	48	6.25
W. Groc. priv.	7	79	8.86
Win. Ele. priv.	7	103	6.80

LE NIVEAU DU MARCHE

NEW YORK, 5. — Voici les cotes moyennes de vingt titres représentatifs des groupes industriels et ferroviaires de la Bourse de New York:

	20 Indust.	20 Ferrov.
Lundi	x150.00	138.14
Samedi	148.81	137.10
Il y a une semaine	148.92	136.91
Il y a un an	128.49	109.73
Maximum, 1927	151.85	138.14
Minimum, 1927	141.23	125.58

Total des ventes: 1,782,100 parts.
x—Ex-dividende, .10.

LES GRAINS

WINNIPEG, 4. — Les prix ont été plus faibles aujourd'hui parce que la demande étaient restreinte on a commencé un mouvement de liquidation Les pertes variaient de 3-4 à 1 sou.

Prix au comptant: BLE: no 1 nord, $1.43 3-4; no 2, nord $1.39 1-2; no 3 nord, $1.31; no 4 $1.21 1-4; no 5, $1.06 3-4; no 6, 96 1-8; picotin, 79 1-4; sur voie, $1.41 1-4.

AVOINE—No 2 cw 57 1-2; no 3 cw 52 1-2; extra no 1 picotin 52; no 1 picotin, 49 1-2; no 2 picotin, 46 1-2; rejetée, 43; sur voie, 55 1-2.

ORGE—No 3 cw 74 5-8; no 4 cw 73 3-4; picotin, 68 1-2; sur voie, 75 1-4.

LIN—No 1 nwc $1.89 3-4; no 2 cw $1.85 3-4; no 3 cw $1.68 3-4; rejeté, $1.63 3-4; sur voie, $1.90 3-4.

SEIGLE—No 2 cw $1.00 3-4.

	OUV.	FERM.
BLE		
Mai	140¾	140¼
Juil.	138⅛	137½
Oct.	128	127⅝
AVOINE		
Mai	56	55½
Juil.	54⅞	54⅜
Oct.	49½	49¼
ORGE		
Mai	76⅛	75¾
Juil.	75⅝	74¾
Oct.	68⅞	68¼
LIN		
Mai	192¼	191¾
Juil.	195⅝	195¼
Oct.	199⅝	198⅞
SEIGLE		
Mai	103	101⅞
Juil.	102¼	100⅞
Oct.	96	95⅛

LE MARCHE DES OEUFS

MONTREAL, 5. — Le marché des oeufs hier a été facile, parce que les arrivages d'oeufs frais dépassent actuellement les besoins de la consommation immédiate. Il n'y eut cependant aucun changement dans les prix. La demande pour la consommation immédiate a été bonne et le marché a donné lieu à un bon volume d'affaires avec les frais extras à 36 sous, les premiers à 34 sous et les seconds à 32 sous la douzaine.

Les arrivages d'oeufs hier ont été de 3,547 caisses comparativement à 2,364 caisses au cours de la même journée de la semaine précédente et à 3,884 caisses au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

Geoffrion & Cie

Valeurs de placement,
Membres de la Bourse de Montréal et du "Montreal Curb Market".

101, Notre-Dame O., Montréal
J. E. SERRE, Gérant.
18, rue Elgin, Ottawa. Tél. Q. 1010

FLUCTUATIONS DE LA MATINEE

BOURSE DE NEW YORK

Communiquées par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., Montréal. 18, rue Elgin, Ottawa.

5 avril 1927, 12.30 h., p. m.

VALEURS	HAUT	BAS
Atchison	179½	178
American Can Co	45	44⅝
Allied Chemical	144½	144⅛
Am. & For. Power	23½	23¼
Am. Tel & Tel.	167¼	167
American Locomotive	110¼	109⅜
American Smelting	145¼	144¾
Anaconda Copper	46⅝	46⅛
Hup. Motors	21	20⅞
Baldwin Locomotive	189¾	187
Baltimore & Ohio	114⅝	114
Bethlehem Steel	52½	52¼
Canadian Pacific	184⅝	183¾
Chrysler Corpn	41¼	40⅝
Coca-Cola	197⅞	194½
Congoleum	19¾	19¼
Com. Solv. Corpn	301¾	300
Consolidated Gas	99	98½
Continental Motor	13⅜	13
Dodge Bros	20½	19¾
Dupont	227	220
Fleischmann	55¾	55¼
General Asphalt	82	81
General Electric	90⅛	89¼
General Motors	182⅞	179¾
Hayes Wheel	27½	27
Hudson Motors	69½	68⅛
Internat. Nickel	43⅜	42½
Internat. Paper	55½	55⅛
Lago Pete	30	29¾
Mack Trucks	107	105⅞
Marland Oil	46½	46
Packard Motors	35¼	34⅞
Pierce Arrow	20	19⅜
Phillips Petroleum	46½	46
Southern Dairies	24½	24½
Studebaker	54⅝	54¼
Timken Roller Bearing	88	86⅝
U. S. Cast Iron Pipe	221⅜	216¼
U. S. Ind. Alcohol	73¾	73⅜
U. S. Steel	170¾	169¾
Westinghouse	76½	76¼
White Motors	51½	59⅞
Willys-Motor	22½	22⅛
Woolworth Co	124⅞	128

L'argent est 4 pour cent.

Le franc est coté à 3.91 1-2; le milreis à 11.85.

Les ventes jusqu'à 11 heures, 658,500; jusqu'à midi, 1,189,100.

FERMETURE DE LA BOURSE DE MONTREAL

5 avril 1927, 12.30 h., p. m.

Communiquée par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101, Notre-Dame-Ouest, Montréal. 18, rue Elgin, Ottawa.

VALEURS	HAUT	BAS
Abitibi	91½	91
Asbestos	23¾	23½
Asbestos Priv.	87½	87
Belgo Priv.	101½	101½
Bell Telephone	149	149
Brazilian	133	132¼
B. C. Fishing	77½	76½
Brompton	32	31¾
Can Car Priv.	89	88
Canada Cement	144	142
Canada Cement Priv.	119	119
Canada Converters	100½	100½
Canada Steamship	41	41
Canada Steam. Priv.	82¼	91¾
Dominion Bridge	152	152
Dominion Glass	116	115¾
Dominion Textile	116	115¼
Howard Smith	64	64
Industrial Alcohol	26¾	26
Lake of the Woods	152	152
Laurentide Paper	102¾	102¾
Montreal Power	78½	78¼
National Breweries	70½	70
Quebec Power	243½	243
Price Bros	60½	60
Shawinigan	77	77
Smelters	262	261
Southern C. Power	89	88
Spanish River	100½	100½
Spanish Riv. Priv.	113½	113¼
Steel Co of Can.	134	133
Twin City	57	56
Winnipeg Electric	68	66¼
SUR LE CURB		
Attendu	19	19
Cosgrave	7¼	7⅛
Sagram	24	23¾

BOURSE DE NEW YORK

LE MOUVEMENT DE HAUSSE REPREND. — LES FERROVIAIRES MENENT LA RONDE. —LES HUILES SE MAINTIENNENT TANDIS QUE LES MOTEURS COMPORTENT CERTAINES FAIBLESSES. — LE FRANC FRANCAIS EST COTE A 3.91.

NEW YORK, 5 (Wall Street à l'ouverture)—Le mouvement de hausse a recommencé à l'ouverture de la Bourse ce matin et les ferroviaires venaient en tête. L'action commune d'Erie a touché son plus haut prix depuis 25 ans. Union Pacific a atteint son meilleur prix depuis 1924 et Western Maryland a ouvert à un point de hausse. L'action commune de United States Steel a touché un nouveau prix maximum. Remington Typewriter a réussi un gain initial de 2 points et General Motors a gagné un point.

Les opérations ont été encouragées par le retour d'un taux relativement facile de l'argent et par le fait que les emprunts des courtiers n'ont révélé qu'une faible augmentation la semaine dernière. En dépit du fait que les directorats des chemins de fer ont dit que les augmentations récentes des salaires diminueraient sensiblement les recettes à moins qu'une augmentation équivalente des taux du fret ne vienne combler le vide, la lourde accumulation des ferroviaires a recommencé dès l'ouverture.

Western Maryland (2ème de priorité) a gagné 5 points et a touché un nouveau prix à 50 alors que Pennsylvania, les trois actions d'Erié, Bangor and Arvostook, Gulf, Mobile et Northern, Peona et Eastern ont touché des prix maxima. Colorado Fuel a gagné 3 points et atteint un nouveaux niveau à 74 pendant la première demi-heure.

A l'exception de Panaman "B" qui a touché un prix minimum parce que l'on croit pour le dividende, les huiles ont encore offert une bonne résistance à la pression de vente. Les moteurs étaient plutôt irréguliers mais la demande pour General Motors et Mack Trucks était bonne. L'avance de Congress Cigar était accompagnée d'une rumeur non officielle d'une augmentation du dividende.

La devise espagnole a gagné 15 points à 17.87. La livre anglaise était cotée aux environs de $4.85⅝ et le franc à 3.91.

Nos vingt années de relations avec les entreprises minières du Canada, avec bureaux dans les camps miniers du nord de l'Ontario et du Québec, vous assurent des renseignements à jour en ce qui a trait au développement des mines.

Nous offrons un excellent service pour l'achat et la vente des actions minières.

ARTHUR E. MOYSEY & CO., Limited

Téléphones: Q. 628-600 14, rue Metcalfe, Ottawa
Maison fondée en 1904

ASSEMBLEES ANNUELLES

L'assemblée annuelle et générale de la Western Grocers, Limited, aura lieu à Winnipeg, le 3 mai à 3 heures de l'après-midi.

L'assemblée annuelle et générale de la Jamaica Public Service Company, Limited, aura lieu à Montréal, le 4 mai.

RECETTES DU C. P. R.

Les recettes du trafic du Pacific Canadien pour la période de 10 jours finie le 31 mars ont été de $4,725,000, soit une diminution de $101,000 ou de $2.3 p. c., si on les compare aux recettes de la période correspondante de l'an dernier.

RECETTES DU C. N. R.

Les recettes brutes du Canadien National pour la période de 10 jours finie le 31 mars, 1927, ont été de $7,765,311, comparativement à $7,513,024, pour la même période de 1924, soit une augmentation de $252,286 ou de 3.3 p. c.

POMMES DE TERRE

MONTREAL, 5. — Le marché des pommes de terre a été sans changement nier. Les affaires ont été très calmes et les pommes de terre blanches du Québec étaient cotés de $1.10 à $1.15 en sacs de 90 livres, prises au wagon.

BEURRE ET FROMAGE

MONTREAL, 5.—Les prix ont baissé en dépit du fait que les arrivages continuent d'être restreints. Voici la saison du nouveau beurre et plusieurs boites de beurre de crèmerie pasteurisé no 1 de l'Est ont été reçues hier et vendues de 46½ à 47½ la livre. Le beurre en boites solides se vendaient de 47 à 48 sous la livre et en blocs d'une livre, de 49 à 50 sous la livre. Les arrivages de beurre hier ont été de 908 boites comparativement à 132 boîtes au cours de la même journée de la semaine précédente et à 1,177 boîtes au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

Le marché du fromage continue d'être très calme et sans changement avec le fromage de l'Ouest de 16½ à 17 sous. Les arivages de fromage hier ont été de 44 meules, comparativement à 32 meules au cours de la même journée de la semaine précédente et à 182 meules au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

WINNIPEG, 5.—La circulation des automobiles est bloquée par suite de l'inondation des chemins, plusieurs maisons de fermes sont menacées et le service du téléphone a été paralysé à la suite d'une pluie de 24 heures, qui a augmenté le danger des inondations dans le Manitoba, surtout dans le sud-est de la province.

La rivière Seine, qui passe dans la partie sud-est, est sortie de son lit en certains endroits, et les rivières Rouge et Assiniboine ont aussi beaucoup monté. On craint l'inondation le long de l'Assiniboine, à l'ouest de Winnipeg. Un grand nombre de routes sont impraticables.

La pluie a fait place à la neige hier soir dans plusieurs régions du Manitoba. Une tempête a visité les environs et des fils téléphoniques ont cédé sous la pression de la neige.

Dans la Saskatchewan et l'Alberta, le temps était hier soir nuageux et froid.

Le marché des bestiaux

MONTREAL, 5. — Les arrivages de bestiaux sur les deux marchés locaux ce matin ont été de 47 bêtes à cornes, 20 moutons et agneaux, 408 porcs et 2,575 veaux. Le marché s'est concentré surtout sur les veaux. Quelques vaches communes se sont vendues de $4.00 à $5.00 et les agneaux du printemps ont rapporté $8.00 à $9.00. Les bouchers locaux ont acheté presque tous les porcs sur une base uniforme de $11.25. Les offres pour les veaux variaient de $5.25 et $6.50. Les acheteurs de l'extérieur pavaient $6.00

TORONTO, 5.—Arrivages de bêtes à cornes, 960. Cotes: bouvillons lourds de $7.50 à $8.50; bouvillons de boucherie, bons, de $7.50 à $8.50; moyens, de $7.0 à $7.50; communs, de $6.50 à $7.00. Génisses de boucherie, bonnes, de $7.50 à $8.00; moyennes de $7.00 à $7.50; communes, de $6.50 à $7.00. Vaches de boucherie, bonnes, de $5.50 à $6.50; moyennes, de $4.50 à $5.50; de conserve et de boucherie, de $3.00 à $4.00. Taureaux de boucherie, bons, de $5.25 à $5.75; moyens, de $4.75 à $5.25; bolognes, de $4.00 à $4.50; bouvillons en nourrissage, bons, de $6.50 à $7.00; moyens, de $6.00 à $6.50; animaux non classifiés, bons, de $6.25 à $6.75; moyens, de $5.50 à $6.

Arrivages de veaux, 627. Cotes: bons veaux, de $11.00 à $13.25; moyens et lourds, de $8.00 à $10.50; d'herbage, de $6.00 à $7.00; vaches laitières de choix, de $60.00 à $80.; amouillantes de choix, de $70.00 à $90.

Arrivages de porcs, 1,162. Cotes: bacon de choix, $11.95; lisses-épais, $10.90; légers, $9.90; lourds, de $7.90 à $9.90; truies, de $6.90 à $7.90.

Arrivages de moutons, 237. Cotes: bons moutons légers, de $7.50 à $9.00; lourds et mâles, de $6.00 à $7.25; communs, de $4.00 à $5.50; bons agneaux femelles, de $14.00 à $14.25; mâles, de $11.00 à $11.25; moyens, de $13.00 à $13.50; communs de $11.00 à $12.00.

COURS DES CHANGES ENTRE BANQUES

Cours communiqué par la Banque Canadienne Nationale.

Fermeture du 4 avril 1927.

Câble Monnaie	New York	Montréal
Argent à New York		4½%
New York, dollar		7-64 esc.
Londres, livre, câble	4.85 ¾	4.85 3-16
Londres, livre, chèque	4.85 ⅝	4.84 13-16
Paris, franc		.0391⅜
Bruxelles, franc		.0277¾
Bruxelles, belga		.1389
Rome, lire		.1389
Madrid, peseta		.0478½
Bâle, franc		.1922½
Rotterdam, florin		.3995
Oslo, couronne		.2596
Copenhague, cour		.2664
Stockholm, cour		.2676
Berlin, reichsmark		.2369
Prague, couronne		.0296
Athènes, drachme		.0129
R. de Janeiro, milreis		.1185
Helsingfors, mark		.0252
Hongkong, dollar		.50
Varsovie, zloty		.1125
Belgrade, dinar		.0176
Calcutta, roupie		.3616
Vienne, schilling		.14

LE MARCHE DE CHICAGO

CHICAGO, 5.—Le beurre est à la hausse; les arrivages sont de 14,199 tinettes. Cotes: extra de crèmerie, 46¾; standardisé à 50½; extra premier de 49½ à 50; premier, de 48½ à 49; second de 44 à 47.

Les oeufs sont sans changement; les nouveaux arrivages s'élèvent à 42,165 caisses.

LE MARCHE DES MINES

Commentant le marché des mines, Arthur E. Moysey and Company, 14 rue Metcalfe, Ottawa, dit:

Teck Hughes a encore été la vedette du marché des mines ce matin, touchant un nouveau haut prix à 6.89 et fermant à 6.76. Les transactions de cette valeurs ont été importantes, comparativement à la tranquillité du marché. Les autres valeurs de Kirkland Lake ont été fermes. Hunton, sur des nouvelles favorables, s'est ralliée de 15 à 16½; Kirkland Lake Gold a été ferme de 96 à 97½, fermant à 96½; Lake Shore s'est bien maintenue aux environs de 18.50; Tough Oakes s'est vendue de 46 à 46½ et Wright Hargreaves de 10.65 à 10.60.

Les mines de Porcupine ont été calmes et soutenues. West Dome de 8 à 7¾; Dome Mines, de 8.60 à 8.75; Goldale de 23½ à 24; Hollinger de 20.70 à 20.75; McIntyre de 24.75 à 24.95 et Vipond de 1.42 à 1.41.

Argonaut a été calme de 39 à 38; Barry Hollinger de 38 à 37; Gold Hill de 38 à 39; Hilltop, de 16 à 15½; Pioneer de 1.04 à 1.03; Premier de 2.14 à 2.15 et Potter Doal de 42 à 45.

Les mines du Québec ont été soutenues avec Aconda à 25; Amulet de 90 à 94; Area de 27 à 28; Boischatel à 7; Corona à 13½; Duprat de 12¾ à 14; Grover Daley, de 14 à 14½; Laval de 26½ à 27½; Ribago à 25; Stadacona de 15¾ à 15; Towagamac de 3.00 à 2.90; Noranda a été soutenue de 21.40 à 21.20; fermant à 21.10.

Les mines d'argent ont été négligées. Beaver, de 66 à 68; Canadian Lorrain, de 35 à 35½; Capitol à 24; Castle de 96 à 97; Keeley de 1.43 à 1.41; McKinley à 13; Minning Corporation à 3.30; Nipissing de 7.60 à 7.65; Victory à 8.

La fermeture a été calme et soutenue.

Total des ventes: 295,540 parts

L'argent en lingot a été cote à 57 avec un gain de ½.

Cours communiqué par J. T. RICHARDS CO., édifice Canada Life, Ottawa.

Aconda—100 à 25.
Amulet—1300 à 90; 100 à 92; 800 à 90; 50 à 92; 100 à 93; 200 à 92; 2000 à 93; 300 à 92; 2600 à 93; 1000 à 93; 2000 95; 1000 à 93 1-2; 1000 à 95; 200 à 93; 1000 à 94.
Area—1500 à 28; 300 à 28 1-4; 200 à 28 1-2; 1000 à 27; 100 à 27 1-2; 100 à 28; 200 à 27.
Argonaut—1000 à 39; 2000 à 38 1-2; 100 à 38 1-4; 300 à 38 1 2; 1300 à 38 1-2.
Atlas—5000 à 5 1-4; 2000 à 5 1-2.
Baldwin—500 à 2 5-8; 2000 à 2 1-2.
Barry Holly—500 à 38; 2000 à 37; 1000 à 37 1-2; 100 à 37; 3000 à 37 1-2; 50 à 40; 1000 à 37; 2000 à 37; 1000 à 37 1-2.
Beaver—200 à 67; 1500 à 66; 500 à 66 1-2; 500 à 67 1-2; 500 à 68.
Bidgood—500 à 5 1-2.
Buckingham—1000 à 5.
Boischatel—500 à 6; 400 à 7.
Can. Lorrain—3000 à 35; 3000 à 36; 2000 à 35.
Cent. Manitoba—100 à 1.20; 500 à 1.21; 500 à 1.21.
Castle—600 à 97; 1000 à 96; 1000 à 96; 1000 à 97.
Capitol—1000 à 24; 500 à 24.
Chaput Hughes—1000 à 8 1-2; 1000 à 7 3-4; 2000 à 8; 3000 à 8 1-4; 1000 à 7 3-4.
C. W. D. L.—1000 à 7 3-4; 200 à 7 1-2.
Corona—1000 à 13 1-4.
Dome—100 à 8.50; 200 à 8.60; 100 à 8.75; 100 à 8.70; 200 8.75; 100 à 8.65:
Duprat—2500 à 12 1-2; 1000 à 13; 2,000 à 1; 100 à 12 3-4; 1000 à 12 1-2; 1000 à 13; 1000 à 13 3-4; 1000 à 14.
Goldale—1000 à 23; 1000 à 23 1-2; 1,000 à 23 3-4; 1000 23 1-2; 1000 à 24.
Goldhill—300 à 41; 1000 à 39; 3000 à 39; 5000 à 39.
Grover-Daley—500 à 16.
Howey—1500 à 50.
Hollinger—125 à 20.70; 150 à 20.75; 200 à 20.75; 50 à 20.75; 50 à 20,70.
Int. Nickel—100 à 43.
Keeley—2300 à 1.42; 1100 à 1.41.
Keora—1000 à 5.
Kirk. Hunton—1000 à 15; 1000 à 14 1-2; 3000 à 16; 1000 à 16 1-2; 2000 à 16 1-2; 1000 à 16 1-4; 500 à 16 3-4; 200 à 16; 200 à 17; 100 à 16 1-2.
Kirk. Lake—1000 à 97; 2000 à 96; 1000 à 97; 1000 à 96 1-2; 2000 à 98; 2000 à 97; 1000 à 97 1-2; 3000 à 97; 200 à 96; 500 à 97; 100 à 97 1-2; 500 à 96 1-2; 500 à 96.
Lake Shore—1300 à 18.50; 15 à 18.50; 15 à 18.45; 100 à 18.49; 50 à 18.50; 100 à 18,50.
Lakeside—1000 à 2 1 4; 5000 à 2; 7000 à 2 1-8.
Laval—500 à 26; 500 à 26 1-2; 1000 à 26 3-4; 100 à 27 1-2; 1000 à 27 1-4; 500 à 27 1-4.
Lorrain—1500 à 2.
Macassa—1500 à 25.
McIntyre—195 à 24.75; 2 à 24.85; 10 à 24.80; 150 à 24.90; 25 à 25.00; 200 à 25.00.
McKinley—100 à 12; 3500 à 13.
Mining Corp.—200 à 3.30; 500 à 3.30; 2 à 3.20.
Nipissing—50 à 7,60; 10 à 7.60; 100 à 7.60; 100 à 7.60; 50 à 7.55; 300 à 7.60; 50 à 7.65.
Noranda—100 à 21.40; 10 à 21.35; 100 à 21.40; 200 à 21.35; 200 à 21.40; 100 à 21.35; 100 à 21.30; 100 à 21.30; 100 à 21.30; 35 à 21.35; 25 à 21.30.
Potter Doal—1000 à 45; 500 à 42; 200 à 45; 5000 à 45.
Pioneer—1200 à 1.04; 200 à 1.03; 50 à 1.06.
Porc. Crown—1000 à 6 1-2.
Premier—100 à 2.15; 400 à 2.15.
Ribago—500 à 25.
Stadacona—1000 à 15; 1000 à 15 3-4; 2000 à 15 3-4; 2500 à 15; 500 à 15 3-4; 200 à 16; 500 à 15; 1000 à 15.
S. Keora—1100 à 15; 500 à 16.
Teck-Hughes—800 à 6,70; 100 à 6.71; 200 à 6.75; 400 à 6.80; 100 à 6.73; 3000 à 6.75; 700 à 6.80; 100 à 6.78; 200 à 6.80; 3000 à 6.8; 6000 à 6.80; 2000 à 6.80; 140 à 6.85; 300 à 6.89; 300 à 6.89; 100 à 6.88; 100 à 6.85; 200 à 6.80; 100 à 6.89; 300 à 6,88; 500 à 6.85; 500 à 6.88; 1000 à 6.88; 200 à 6.90; 1000 à 6.85; 100 à 6.88; 100 à 6.85; 100 à 6.82; 100 à 6.84; 1000 à 6.80; 300 à 6.78; 50 à 6.80; 500 à 6.75; 100 à 6.76; 1000 à 6.75; 60 à 6.80.
Tough Oakes—1000 à 46; 2000 à 46; 1000 à 46 1-2.
Towagamac—2000 à 3.00; 100 à 3.10; 300 à 2.95; 100 à 3.00; 50 à 2.95; 200 à 2.90.
Victory Silver—1000 à 8.
Vipond—2000 à 1.42; 150 à 1.42; 900 à 1.41.
Wright Hargreaves—70 à 10.65; 100 à 10.60; 25 à 10.65; 100 à 10.60; 200 à 10.65; 100 à 10,59; 50 à 10.60; 100 à 10.59; 50 à 10.6; 200 à 10.58; 50 à 10.60.
Ventes de la matinée, 295,540.
Argent en lingot, 57c.

BOURSE DE PARIS

PARIS, 5 — Les prix ont été irréguliers à l'ouverture de la Bourse ce matin. Rentes 3 pour cent, 56 francs et 35 centimes. Le change sur Londres, 124 francs et 3 centimes. Emprunt, 5 pour cent, 74 francs et 20 centimes. Le dollar américain était coté à 25 francs, 53 centimes ½.

LE BLE A WINNIPEG

WINNIPEG, 5.—On cotait à l'ouverture:

Blé — mai, de 1.40½ à ⅜; juillet de 1.37⅝ à ½; octobre de 1.27½ à ¾.

Avoine — mai à 55⅝; octobre, sans changement à 49¼.

Orge — mai, sans changement à 75⅜.

Lin — mai à 1.91½.

Seigle — mai à 1.02.

EN INSPECTION

Passés hier en inspection 561 wagons de blé dont 52 sous contrat; il y avait aussi 171 wagons de gros grains.

INSCRIPTION EN BOURSE

Hier on a inscrit à la Bourse de Montréal 64,518 parts communes sans valeur nominale ou au pair, de Penmans Limited.

AU MARCHE LOCAL

L'activité sur le marché local était sensiblement moindre que samedi dernier et la quantité des offres avait baissé. Cependant, l'allure générale s'est maintenue ainsi que les prix dans la plupart des cas. La seule exception digne de mention a été pour le prix des pommes de terre qui est tombé de 10 à 15 sous. Ce matin on pouvait obtenir les pommes de terre à $1.00 en sacs de 90 livres en les achetant en lots assez considérables. Pour les achats de moindre importance, les prix variaient de $1.10 à $1.25.

Les oeufs se sont maintenus à 35 sous la douzaine pour les extra frais. Le beurre n'a pas changé de 40 à 45 sous la livre pour le meilleur. Le sirop d'érable à $2.00 le gallon et 50 sous la pinte; il n'y avait pas de sucre d'érable sur le marché.

Le marché des légumes ne présentaient rien de spécial. Les navets et les choux se vendaient selon leur grosseur de 3 pour 10 sous à 15 sous chacun. Les panais, les carottes et les betteraves à 25 sous le gallon. La laitue à 3 pieds pour 25 sous; le céleri à 2 pieds pour 25 sous; les radis à 3 paquets pour 25 sous.

Le marché des viandes était plus petit que d'habitude et les prix n'ont pas changé. Le lard léger se vendait de 15 sous à 16 sous la livre; le lard lourd, de 11 à 12 sous. Les quartiers d'arrière de boeuf, de 8 à 12 sous et les quartiers d'avant de 5 à 8 sous. Le veau à la carcasse de 8 à 12 sous; les quartiers d'avant de 5 à 10 sous; les quartiers d'arrière, de 12 à 15 sous. Les poules se vendaient de 25 à 30 sous la livre; les poulets, de 33 à 38 sous et au couple, de $2.50 à $3.00.

Le marché du foin et de l'avoine était plus achalandé que d'ordinaire. A 11 heures ce matin, il y avait exactement 25 charges de foin sur la rue York, dont cinq charges de foin pressé. Les prix variaient de $10.00 à $15.00 la tonne selon la qualité. Il était rare cependant que les cultivateurs reçussent plus de $1.00 la tonne. L'avoine, en assez grande quantité, était cotée de 65 à 68 sous le boisseau.

A la bourse de Montréal

STEAMSHIPS, SMELTERS, BRAZILIAN ET ASBESTOS DE PRIORITE SONT LES VEDETTES ACTIVES. — LE RESTE DU TABLEAU EST CALME.

MONTREAL, 5.—La demande a changé de Brazilian à Steamship à l'ouverture de la session ce matin. Steamships a été de beaucoup la valeur al plus active et a été très ferme. Elle s'est vendue de 91⅞ à 92. Les autres vedettes actives ont été Smelters avec un gain de ¾ à 263; Brazilian avec une perte de ⅝ à 132¾ et Asbestos de priorité avec un gain de ¼ à 87½. Le reste de la liste a été calme et pratiquement sans changement.

UN APPEL DU LT.-GOUVERNEUR A LA COOPERATION

LA SESSION ONTARIENNE A ETE PROROGEE CET APRES-MIDI.— LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR OFFICIE.

(De la Presse Canadienne)

TORONTO, 5. — Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, l'hon. C. D. Ross, prononçant le discours de prorogation à la législature ontarienne aujourd'hui a demandé à toute la population de coopérer avec le gouvernement dans la mise en vigueur de la loi de régie des liqueurs. "Il est à espérer, dit l'hon. Ross, que cette nouvelle loi contribuera fortement à améliorer les conditions dans toute la province. En acceptant les principes approuvés par les électeurs le gouvernement a gagné un prestige auprès du public qui devrait être un gage de succès dans la mise en vigueur et l'administration de cette nouvelle loi.

Le lieutenant-gouverneur a aussi commenté favorablement la croissance constante des entreprises hydro-énergiques qui assure au besoin, toute l'énergie électrique nécessaire. Il est heureux de l'extension des voies ferrées du Temiscaming and Northern Ontario dont la construction va commencer bientôt. L'hon. Ross fait remarquer que les retards apportés à l'exploitation des ressources du Saint-Laurent ont forcé le gouvernement à utiliser l'énergie de l'Outaouais.

Son Excellence espère que la province commémorera dignement les fêtes du soixantenaire de la confédération qui sont appelées à unir davantage la populaition canadienne.

Le cérémonial habituel des prorogations, depuis les coups de canon jusqu'à l'escorte militaire du lieutenant-gouverneur ont marqué la cérémonie de cet après-midi, à laquelle ont assisté un grand nombre de députés.

DEMANDE LE TIMBRE BILINGUE

MONTREAL, 5. — *L'Association catholique des voyageurs de commerce du Canada* a envoyé aux membres du cabinet fédéral et aux députés des Communes la lettre suivante:

"Au Très Honorable M. W.-L. Mackenzie King,
Aux Honorables Ministres du Cabinet.
Messieurs les députés de la Chambre des Communes.

"*L'Association catholique des Voyageurs de Commerce du Canada*", à la réunion de son Comité Général, du samedi le 26 mars 1927, votait unanimement la résolution suivante sur le respect des droits de la langue française au Canada:

Considérant que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, garantit les mêmes droits à l'anglais et au français dans tous les services ressortissant du domaine fédéral;

"Considérant que plusieurs pays l'Europe s'accommodent fort bien du système officiel bilingue et même trilingue;

"Considérant que l'harmonie entre les deux grandes races du Canada ne peut régner que par la justice, la bonne entente et le respect mutuel.

"*L'Association catholique des Voyageurs de Commerce du Canada*, réitère sa demande déjà faite aux honorables ministres et députés, de vouloir bien reconnaitre franchement le principe de l'égalité des races en ce pays, de faire passer en pratique cette règle essentielle do bon gouvernement dans l'impression des timbres-postes qui émanent de ce pays anglo-français.

"Espérant que notre juste réclamation trouvera bon accueil dans votre sens profond de l'égalité des droits, nous nous soussignons humblement."

LA CREATION D'UN DISTRICT FEDERAL PLAIT

LE MAIRE BALHARRIE ET L'INGENIEUR CAUCHON EXPRIMENT D'INTERESSANTES OPINIONS A CE SUJET.

L'établissement d'un district fédéral à Ottawa rencontre l'approbation des autorités municipales. Le maire Balharrie déclarait au Droit, cet après-midi, que le temps était venu où il fallait considérer l'embellissement d'Ottawa à titre de Capitale nationale.

"C'est plus qu'une ville, dit-il, c'est une capitale dont tout le Canada doit être fière et le seul moyen de réaliser le rêve que tous caressent depuis longtemps, c'est de confier l'entreprise au gouvernement fédéral. La Corporation locale n'a pas les ressources nécessaires à un aussi vaste projet".

Le maire fait remarquer que le gouvernement ontarien octroie chaque année près d'un demi-million pour l'entretien et l'embellissement du chemin de Niagara.

L'OPINON DE CAUCHON

M. Cauchon, notre brillant ingénieur urbaniste est enchanté de voir que le gouvernement canadien songe sérieusement à la création d'un district fédéral, sous une commission d'experts. Il croit que cette composition devrait être composée d'architectes et d'ingénieurs canadiens en vue. Ce serait le temps de reconnaitre l'Institut des ingénieurs canadiens qui compte 5,000 membres, tous des ingénieurs dûment qualifiés et compétents.

M. Cauchon trouve juste que l'on songe à établir un aprc fédéral dans la vallée de la Gatineau, mais il croit que pour atteindre des résultats pratiques, le côté financier doit être sérieusement considéré. Le gouvernement actroie actuellement à la commission d'embellissement $250,000 par année, mais celà ne suffit. Comme on peut compter sur un tel octroi pendant 16 ans, le montant voté serait de $4,000,000 et M. Cauchon croit que la commission devrait être en mesure d'obtenir d'un seul coup $1,000,000 afin de pouvoir entreprendre des ouvrages sérieux.

VASTES PROJETS

"Pour arriver à réaliser d'aussi vastes projets, conclut M. Cauchon, il faut de l'argent et si la commission obtient un montant adéquat immédiatement, elle pourra se mettre incessamment à l'oeuvre, avec la conviction que ces travaux s'accompliront sous la génération actuelle. Sinon, elle devra continuer ses travaux d'entretien qui sont, après tout, de peu de conséquence".

LES ARRERAGES SERAIENT DE PLUS DE $300,000

SI LA BIERE D'EXPORTATION EST SUJETTE A LA TAXE DE VENTE LA COMPAGNIE DOIT AU GOUVERNEMENT UNE SOMME DE $303,000.

TORONTO, Ont., 5. — (S.P.C.)—Il se peut que la Cie Carling Brewery, de London, Ont., ait des arrérages de taxes sur les ventes pour une somme beaucoup plus considérable que celle mentionnée hier, s'il est établi que la vente de la bière d'exportation est sujet à cette taxe.

Hier, A. E. Nash, vérificateur pour la commission des douanes, a déclaré que les arrérages de cette compagnie jusqu'à la fin du mois de septembre dernier s'élevaient à plus de $303,000, si les exportations sont taxables. Aujourd'hui, M. Nash a expliqué que ce montant avait été calculé sur une moyenne d'environ $1.75 pour chaque caisse de bière d'exportation vendue. Il semble, dit-il, que le prix réalisé en définitive par la brasserie a été beaucoup plus considérable que cela.

Le vérificateur a expliqué que la bière d'exportation vendue passait par les mains des agents de la compagnie. F. Savard, de Détroit, a manié de grandes quantités de bière et récemment la Cie Bermuda Export, nouvellement formée par des brasseurs d'Ontario pour l'exportation de leurs produits, a eu beaucoup à faire dans cette question.

Le prix de $1.75 par caisse, sur lequel la taxe de vente, semble avoir été calculée, n'est pas le prix de la Cie Bermuda Export a vendu la bière au consommateur, ni le prix que la compagnie a remis à la maison Carling, d'après M. Nash. La compagnie Bermuda a rendu compte pour une somme de plus de $2.50 par caisse à la brasserie.

Quant aux consignations à Savard et à un autre agent de Détroit, C. B. Grandy, la bière leur était chargée dans les livres de la Cie Carling à $1.75 la caisse. Mais un compte dans les livres, dit M. Nash, démontre que des sommes considérables supplémentaires avaient été reçues de Savard et Grandy et créditées Ce compte portait le nom de "compte d'assurance sur les exportations", et en 1924 seulement $150,000 avaient été reçus de Grandy et de Savard et créditées à leur nom.

M. Nash a déclaré que ces montants étaient sujets à la taxe sur ventes et que si les ventes de la Cie Bermuda étaient évaluées à leur plein montant, la responsabilité de la brasserie Carling en serait grandement accrue. Ceci en supposant que les consignations d'exportations étaient sujettes à la taxe sur ventes.

LA VISITE DE NOS CHATEAUX D'EAU

L'UNIVERSITE D'OTTAWA SERA INVITEE PROCHAINEMENT.

M. McElroy qui a entrepris de faire visiter l'aqueduc aux instituteurs locaux, annonce que samedi prochain, il conduira aux deux chateaux d'eau les professeurs de l'Ecole Modèle, de l'Ecole Normale, de l'Ottawa Ladie's College et du collège Ashbury.

Il aura aussi une entrevue avec le R. P. Marcotte, O. M. I., recteur de l'Université, en vue d'inviter pour la semaine prochaine les professeurs de notre grande institution.

LE ROI FERDINAND DANS LE MEME ETAT

BUCAREST, 5.—Il y avait peu de changements ce matin dans l'état du roi Ferdinand de Roumanie. Il a passé une bonne nuit et a bien dormi.

LACHUTE, QUE.

2 avril 1927.

M. J. G. Ayers et le major Mitchell sont en voyage à Vancouver.

—Mlle M. J. Lavigne visitait des amies à Montréal, la semaine dernière.

—Mlle P. Paquette était l'invitée de Mlle A. Lavigne de Montréal, la semaine dernière.

—M Ernest Ayers est de retour d'un voyage d'un mois dans l'Etat de New-York.

—Mlle Simonne St-Jacques était en fin de semaine chez son père M. H. St-Jacques.

—Mlle F Lavigne est de retour d'un voyage à Montréal chez des amies.

—M. l'abbé Marsolais s'est rendu à Ottawa pour assister aux funérailles de sa Grandeur Mgr Emard.

—Mme J. Lafleur est de retour d'un voyage d'une semaine à Montréal où elle était l'invitée de ses frères.

—Mme H. Ayers et ses filles P. T. et B. étaient à Montréal la semaine dernière.

—M. Robert de St-Philippe recevait les élèves de la première classe du Pensionnat Ste-Anastasie, jeudi dernier à un parti de sucre.

—M et Mme P. Lavigne et leur fillette étaient de pasage à Montréal, jeudi dernier.

—M. Paul Lefèvre du collège de Rigaud est dans sa famille pour quelque temps.

—M. Gravel de Montréal était à Lachute ces jours derniers.

—Mlle P. Blanchard de Ste-Thérèse, a passé quelques jours à Lachute chez ses amies Mlles Lemay.

—Mlle Cécile Bédard est de retour d'un voyage à Ste-Monique chez son grand-père M. Léonard.

ST-SIXTE

2 avril 1927.

Notes du mois de mars des élèves de l'école du village sous la direction de Mlle S. Séguin, institutrice.

5e année: Solange Legault, 100 p.c.; Marie Marthe Boivin, 98 p.c.

4e année: Julia Dumouchel, 98 p.c.; Laurette Villeneuve, 98 p.c.; Andréa Foucault, 98 p.c.; André Lanthier, 96 p.c.; Léonard Foucault, 90 p.c.

3e année A.—Alberte Villeneuve, 100 p.c.; Gracia Foucault, 99 p.c.; Fernand Boivin, 98 p.c.; Aimé Legault, 97 p.c.; René Boivin, 97 p.c.; Rolland Dumouchel, 95 p.c.; Marie-Rose Lanthier, 95 p.c.; Albert Robillard, 90 p.c.; René Dumouchel, 80 p.c.; Arthur Touchette, 80 p.c.

3e année B.—Thérèse Boivin, 100 p.c.; Lina Dumouchel, 99 p.c.; Hermiine Dumouchel, 99 p.c.; Simone Touchette, 98 p.c.; Hébert Foucault, 95 p.c.; Albert Touchette, 74 p.c.; Yvonne Duchesnault, 30 p.c.

2e année—Conrad Villeneuve, 98 p.c.; Alias Lavoie 94 p.c.

1ère année A.—Lucienne Foucault, 100 p.c.; Sylvio Lafrenière, 98 p.c.; Gustave Lanthier, 98 p.c.; Henriette Labelle, 80 p.c.; Théophile Labelle, 66 p.c.; Aldège Touchette, 65 p.c.; Aldège Duchesnault, 30 p.c.

1e année B.—Annette Foucault, 100 pour cent; Parmilia Dumouchel, 100 pour cent; Fernand Touchette, 100 p.c.; Mercienne Quevillon, 99 p.c.; Rose-May Robillard, 99 p.c.; Hélène Lanthier, 99 p.c.; Edouard Villeneuve, 98 p.c.; Roch Boivin, 30 p.c.

STE-ROSE DE LIMA

31 MARS 1927

Un groupe de parents et d'amis se réunissaient chez M. Nap. Despardins à un parti de sucre, récemment.

Parmi les invités étaient: MM. et Mmes Henri Gratton, d'Angers. M. Simon Philion, de Chénéville, M. et Mme Eugène Hupé et leur fils Gaétan, Eva Hupé, Daniel Hupé et Rosaire Séguin, de Gruly, Mlle Germaine Pilon, MM. Russell, Williams et Henri Lecompte; M. et Mme Aurélien Dagenais, Anita Villeneuve, de Hull, M. et Mme Allen Williams et leurs deux fillettes, M. Michel Desjardins, Roméo Séguin. Après le super il y eu partie de cartes.

M. Siméon Philion, de Chénéville, est en promenade chez M. Nap. Desjardins.

Mme Omer Bourdon était de passage à Hull, dimanche.

Mme J-B. Renaud est partie pour une promenade chez son fils, Arthur Renaud, de Montréal.

M. et Mme Emilien Sauvé visitent leurs parents de Montréal.

M. Clément Beauchamp d'Ottawa, était de passage chez sa mère, Mme H. Beauchamp.

MM. Ephrem et Henri Lanthier et Mlles Aline Despardins et Eveline Asburn étaient de passage à Hull, dimanche.

Mlle Aldéa Paradis visitait Mlles Catherine et Marguerite Desjardins, la semaine dernière.

FERME NEUVE

IN MEMORIAM

DECES DE Mme HORMISDAS CAMPEAU

Samedi le 12 du mois dernier, s'éteignait paisiblement dans le Seigneur Mme Hormisdas Campeau née Victoria Boivin, et ce, en sa demeure dans notre village à l'âge de 59 ans.

Femme de bien dans l'acceptation du mot, véritable mère de famille et digne des plus beaux éloges, puis, douée de qualités remarquables de coeur et d'esprit, la défunte jouissait de la considération et de l'estime de tous ceux qui l'ont connue, et sa mort laisse de sincères et profonds regrets.

Bien que malade depuis quelques semaines, rien ne laissait prévoir cependant une fin aussi soudaine. Néanmoins, au milieu de ses souffrances, non seulement, elle eut toujours un bon mot pour ceux qui l'assistaient, mais encore, elle sut sourire jusqu'à l'instant suprême.

A un moment donné, se sentant défaillir et prévoyant que sa fin approchait, elle rassembla à son chevet les membres de sa famille, à qui, elle fit ses dernières recommandations et le suprême adieu, puis, en bonne chrétienne, fit généreusement le sacrifice de sa vie, s'en remettant entièrement à la Volonté Divine.

Elle décéda relativement jeune et en pleine vigueur d'âge. Puis, c'est munie de tous les secours de l'Eglise Romaine, qu'elle trépassa en répétant pieusement les doux noms de Jésus, de Marie et de Joseph.

Ses funérailles eurent lieu le surlendemain, au milieu d'un imposant cortège de parents et d'amis venus pour rendre un dernier hommage à la mémoire de la regrettée disparue.

La levée du corps et le service furent présidés par M. l'abbé Charland, vicaire de la paroisse. La chorale sous la direction de M. le curé Martin exécuta la messe en plain-chant. Mlle Marguerite Ethier touchait l'orgue. A l'issue de la cérémonie, Mlle Jeanne Godmer, chanta les: "*Derniers adieux d'un mourant*".

Les porteurs étaient Oza, Armandar et Ernest, ses fils, ainsi que Donat Boivin son frère. Conduisaient le deuil Hormisdas Campeau, son époux, Mme Jos. Cléroux, née Marie-Ange Campeau et Mlle Jeanne Campeau, ses filles, Wilfrid Boivin, son frère, etc.

Parmi l'assistance, nous remarquions, MM. Jos. Lafontaine, maire du village, Félix Clavel, Pierre Ouellette, Rodric Brunet, membres de la Commission Scolaire, J. H. Charbonneau, J. A. Ethier, D. Vanier, M. Therrien, Josaphat Ouellette, R. Mayer, Art. Labelle, Chs. Crépeau, Sr., A. Coursol, Olivier Provost, Alb. Nadon, Ths Paquette, Jos. Alarie, sr., J. Boivin Nap. Provost, A. Dumoulin, Jos. Courtemanche, D Lebeau, D. Leduc, E. Pilon, Jos. St-Louis, H. Mayer, H. Charbonneau. Comme l'époux de la défunte fait un peu partie du personnel de notre Académie, puisque le soin de celle-ci lui est confié, les élèves en corps, accompagnés des Révdes Soeurs St-Croix et des Sept Douleurs, leurs directrices, ont assisté aux funérailles, en signe de sympathie pour la famille. Et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Aux nombreux témoignages de sympathies offerts à la famille, sont venus se joindre les offrandes de bouquets spirituels et de messes.

Les membres de la famille Campeau remercie cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu, en cette pénible circonstance, leur manifester tant de sympathie.

ASTHME
Bronchite chronique, rhumes du cerveau et des bronches, fièvre des foins.
Avalez des capsules RAZ-MAH. Envoyez 5c pour échantillon d'essai. Templetons, Toronto. $1 chez votre pharmacien.
RAZ-MAH

VAL GAGNE, ONT.

5 avril 1927.

DECES:—

Nous apprenons avec regret la mort de Mlle Béatrice Tambeau, décédée et inhumée à Val-Gagné, la semaine dernière. La défunte était âgée de 23 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, 2 frères, 3 soeurs: Mme Gagnon, de Pembroke, Ida, Bernadette, Ludger, Josaphat.

VA ET VIENT:—

Mme M. Gervais et sa fillette Laurette, de Cochrane, ainsi que Mme J. Mayer sont les hôtes de Mme A. Sigouin.

Mme A. Sigouin rendait visite à sa soeur de Cochrane, dimanche dernier.

MORT SUBITE:—

Mardi dernier, Mlle E. Beauvais, gravement malade, attendait la visite de sa soeur, Marie, de Montréal. Celle-ci, en arrivant à Val-Gagné, fut prise d'une syncope de coeur, et eut juste le temps de pouvoir recevoir les derniers sacrements et mourut. La dépouille, transportée à la morgue de Cochrane, a été inhumée à Guigues. Nos sympathies à la famille.

Mlle E. Beauvais prend un peu de mieux actuellement.

M. Léopold Marquis, enfant de A. Marquis est sous les soins d'un médecin à Monteith.

EN VISITE:—

Mlle Germaine Ménard, institutrice, ainsi que Mlle R. Michel passèrent la mi-carême avec leurs amies, Mlle T. Guertin, institutrice, et Mme A. Sigouin.

M. E. Lemaire, également en visinte chez Mlle E. Deslauriers.

M. Jim Gauthier, de Kapuskasing était de passage à Val-Gagné, ces jours derniers.

COCHRANE, ONT.

4 avril, 1927.

Ont été faits enfants de Dieu:—

20 mars, Marie-Antonine-Ada, fille de M. et Mme Donat Cousineau, née M.-Louise Lefebvre, née et baptisée le 20 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Bujold, née Antoinette Cousineau. Porteuse, Mme Auguste Lefebvre.

22 mars. Jos. Eugène-Marcel, fils de M. et Mme Odilon Vaillancourt, née Germaine Cousineau, née le 22 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Lamarche, née Béatrice Vaillancourt. Porteuse, Mlle Simone Vaillancourt.

24 mars. Joseph-Edgar-Honoré, fils de M. et Mme Eugène Lamarche, née Béatrice Vaillancourt, née le 24 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Vaillancourt, née Oliva Maisonneuve, grands-parents de l'enfant.

HORNEPAYNE

4 AVRIL 1927

Le R. P. Jean, ex-représentant de la Galicie à la Ligue des Nations, était de passage chez M. le curé Marleau, mardi dernier.

Les RR. PP. Proulx, curé de Foleyet, et Cournoyer, curé de Gogama, étaient en visite au presbytère la semaine derière.

Madame Chouinard et ses filles Cécile et Béatrice sont parties pour Ottawa.

Madame C. Harris est de retour d'un voyage à Montréal et à Belleville.

La famille A. Dupont vient de s'installer ici, ce qui réjouit les C. français. Espérons qu'il en viendra encore beaucoup. Les Canadiens français comptent déjà 40 des leurs, ici.

Nettoyez votre peau avec
CUTICURA
Le savon qui nettoie. L'onguent qui guérit. Absolument rien de mieux.

'Les cuisines Clark vous aideront'
Les Fèves au Lard
CLARK
Le régal de jeunes et vieux. Cuisson parfaite, faciles à digérer, nourrissantes, économiques et prêtes à servir. Le choix de sauces: "Tomates," "Chili" ou "Ordinaire."
W. CLARK Limited, Montréal.
4-27

Quand vous avez quelque chose à vendre c'est vite connu et vite fait si vous recourez à l'intermediaire des PETITES ANNONCES DU "DROIT". *ESSAYEZ AUJOURD'HUI*

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

1.—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, offrandes de fleurs, assemblées, nomenclatures:—
COMPTANT (maximum 60 mots)
1ère insertion . . . . . . 75 sous
Insertions subséquentes . 50 sous
Chaque mot additionnel . 01 sou
DEBIT
Trois fois les prix ci-dessus
Escompte de 50% pour paiement dans les 10 jours après la première insertion.

2.—A louer, à vendre, emplois demandés, serviteurs demandés, cartes professionnelles, cartes d'affaires, etc., 6 mots à la ligne.

3.—AVIS—Annonces légales et tout autre avis en caractère six points, les annonces du gouvernement et des municipalités exceptées, la ligne agate, 15 sous.

4.—Titres supplémentaires—Titres d'une ligne en caractère comme les annonces classifiées ordinaires, l'insertion, 20 sous.
COMPTANT
1 insertion, la ligne . . . . 11 sous
2 insertions, la ligne . . 30 sous
6 insertions, la ligne . . 54 sous
DEBIT
1 insertion, la ligne . . . . . 22 sous
3 insertions, la ligne . . . 60 sous
6 insertions, la ligne . . 1.08
Escompte de 25% pour paiement dans les 10 jours.

REGLEMENTS

1.—Pour calculer le prix de toute annonce classée il faut compter 6 mots à la ligne, les initiales, les abréviations, les signes ($, c. %, &, X, etc.) les mots composés et les groupes de cinq chiffres ou moins comme autant de mots; les chiffres suivis de lettres (1ère) comme des mots entiers. Quand il faut se servir d'un casier compter 4 mots.

2.—Lorsque le client exige que les réponses à sa case lui soient adressées il faut ajouter 10 sous pour frais de poste.

3.—Pas de commande "Jusqu'à nouvel ordre". Il faut traiter les annonces commandées pour plusieurs insertions à intervalles, comme des annonces nouvelles pour chacune des insertions.

4.—La copie des annonces de naissance, de fiançailles, de mariage et de décès doit être signée d'un nom responsable.

5.—Pas de commandes pour moins de deux lignes.

6.—Les annonces classées sont payables comptant. Cependant les annonces de clients dont le nom est inscrit dans l'almanac de la ville ou l'index du téléphone seront acceptées pourvu que la commande soit donnée avant 10 h., a. m.

7.—Les clients qui renouvellent par téléphone une annonce classée pour laquelle ils ont déjà payé comptant ont droit au tarif comptant s'ils paient dans les 10 jours.

5 Naissances

DOMICO—M. et Mme Michel Domico, (née Ernestine Pitre), ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 29 amrs, baptisé sous les noms de Joseph-Alphonse-Antonio. Parrain, M. Toney Domico, oncle; marraine, Mlle Carmelle Domico, tante; porteuse, Mme Alphonse Pitre, grand'mère. 5-79

LETELLIER—M. et Mme J. C. Letellier, de St-Just, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 21 mars, baptisé le 3 avril sous les noms de Arthur, Alphonse, Charles. Parrain et marraine, M. et Mme H. Charbonneau. Porteuse, Mlle Charlotte Charbonneau. 5-79

6 Décès

CHARTRAND—Mme Fortunat Chartrand, décédée le 4 avril à l'âge de 40 ans et 2 mois. Funérailles mercredi à 8 heures à l'église du Sacré-Coeur. Départ du cortège funèbre, 432 Besserer, à 7.45 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 6-79

11 Monuments

J.-P. LAURIN—95 Georges. Le plus beau choix de monuments et de cartes mortuaires dans Ottawa au plus bas prix possible. 11-79

B. ANGERS—Chemin Montréal, Eastview, Tél. R. 2031J. Choix de monuments à des prix défiant toute compétition. Une visite sollicitée. 11-87

13 Perdu-Trouvé

LUNETTE trouvée il y a quelque temps. Réclamer au bureau du "Droit", Ottawa. 13-77

15 Servantes demandées

SERVANTE générale, doit être forte et parler l'anglais, $20.00. S'adresser immédiatement 100 Metcalfe. 15-79

SERVANTE immédiatement, références exigées. S'adresser 107 Notre-Dame, Hull. 15-79

SERVANTE générale. Sâdresser 64 rue Laurier-Est, Ottawa. 15-81

14 On demande

JEUNE HOMME demande chambre, famille privée, détails et prix à case 47, "Le Droit", Ottawa. 14-79

Opératrice demandée

OPERATRICE expérimentée dans la confection des poches de pantalons pour travail en dehors de la ville. Ouvrage permanent. Bons gages. S'adresser Casier 16, "Le Droit". -80

17 Hommes demandés

COMMIS dans chaussure, supplémentaire et régulier, avec expérience, parlant français et anglais références exigées, 270 rue Dalhousie. 17-80

21 A louer

COTE DE MAISON, 2 appartements. S'adresser 16 Carillon, Hull. 21-79

DUPLEX, 4 chambres, balcon, éclairage compris, $15 par mois, Rid. 6155W, 21-79

LOGIS de 4 appartements, libre immédiatement. S'adresser 28 Ferland, Hull. 21-78

LOGIS, $12 par mois. S'adresser 93 Papineau, Hull. 29-79

LOGIS de 4 pièces, chaud, $15.00. S'adresser 15 Pinard, Tél. R. 4544. 21-79

QUELQUES BONS logis aux environs de $25.00. Carling 6696. 21-84

Bureau à louer

BUREAUX à louer dans l'édifice Lindsay, rue Principale, Hull, chauffés et éclairés. Loyers raisonnables, C. W. Lindsay, Limited, Queen 5727. 21a-83

22 Maisons à louer

MAISON, améliorations modernes. S'adresser 37 St-Bernard, Hull, Sh. 5834W. 22-79

23 Appartements à louer

APPARTEMENT, 8 pièces, en face de l'église, garage, 248 Blvd St-Joseph, Sher. 4759J. 23-79

APPARTEMENTS neufs, améliorations moderne, chauffés, poêles électriques installés, 101, Du Pont, Hull, Sh. 2215 ou Sh. 5595. 23-90

25 A vendre

ARTICLES de ménage. S'adresser 70 rue Hôtel-de-Ville, Hull. 25-81

AUBAINE en phonographe. Style cabinet, une aubaine à $45; $5 comptant, $1 par semaine. Orme's 175 Sparks. 25-79

BON PIANO, rég. $125, pour $30. S'adresser 129 St-Laurent, Hull. 25-84

BON TERRAIN pour le jardinage. S'adresser à Albert Rhéaume, Chemin Montréal, ou Bureau de Poste, Quary, 3½ milles du marché d'Ottawa. 25-81

DEUX LOTS au parc Lafontaine, nos 414 et 416 coin des rues Fortier et Caron. S'adresser 399 Champlain, Hull. 25-79

PIANO automatique, $350. Conditions faciles. Robertson, Pingle & Tilley, Ltd., angle Bank et Cooper. Demandez M. Collard. 25-79

PHONOGRAPHE Victor $10. Edison et disques $10. Aubaines. C. W. Lindsay, Limited, 189 Sparks. 25-83

PIANO Orme, $150.00. $5.00 à compte. Robertson, Pingle & Tilley, Ltd., angle Bank et Cooper, Demandez M. Collard. 25-79

VICTROLA. A coûté $265, pour seulement $75. Conditions faciles. Robertson Pingle & Tilley, Ltd., angle Bank et Cooper. 25-79

PLUSIEURS TERRES à vendre dans la région Témiscamingue. Variant de prix de $10,000.00 à $500.00, avec conditions faciles de paiement. S'adresser à Achille Verhelst, Ville-Marie, Qué. 25-62

PHONOGRAPHE Victrola. Joli cabinet acajou. Une aubaine, seulement $60; $5 comptant, $1 par semaine, Orme's, 175 rue Sparks. 25-79

UNE VACHE à lait. S'adresser Georges Plouffe, Pointe-Gatineau, Qué. 25-80

50 ACRES bâtis, 40 en culture, cheval, vache, voiture, séparateur, grain, ménage, outils, etc. Malle rurale, $1,250.00. J. E. Noël, Wendover, Ont. 25-82

$90. Piano de pratique Emerson, excellent état, bonne qualité. Conditions: $10.00 comptant, $5 par mois, C. W. Lindsay, Limited, 189 Sparks. 26-83

28 A vendre ou à louer

BON TERRAIN à St-Pascal Baylon. S'adresser Abraham St-Pierre, 559 rue St-Patrice. 28-79

MAISON, conditions faciles, dans le centre de Wrightville. S'adresser Alfred Dalpé, 215 Montcalm, Hull, Sh. 2104. 28-82

30 Divers

PLISSAGE, point d'ourlet, remplis, boutons recouverts, confection de boutonnières, 112, Rideau. Tél Rid. 1874. 30

36 Assurances

J.-HENRI BELANGER — Assurances feu Etabli en 1900. 119, Principale, Hull. Sh 2059, 2022 36

37 Occasions d'affaires

PIANOS accordés, réparés et remisés. Estimation sur demande, Queen 5726, C. W. Lindsay Limited, 189 Sparks. 37-83

CHASSIS doubles enlevés et persiennes posées. Sh. 808W 37-79

38 Autos et accessoires

PAUL ROCHON —Vulcanisateur. Machines les plus modernes. Service de carter (crank-case) gratis 65, Victoria Hull, Sh. 6603. Satisfaction 38

Equipement de scierie

BOIS de seconde main, bois de construction, portes et fenêtres, voitures, sleighs, radiation, tuyaux, chaines, bouilloires et tous genres d'équipement de scierie. Tous à la scierie Shepard et Morse. Téléphonez à M. Zagerman & Co., S. 5204 ou S. 2617 -97

48 Combustible

CHARBON AMERICAIN. Coke dur. Toutes les sortes de bois sec. A la corde ou au char. Plus bas prix N. Foubert, R. 954. 48-320

BON BOIS sec de 4 pieds, $5.50 la corde $2.75 demi-corde, coupé $2.00 le voyage, Rid. 346W. G. Vanasse. 48

BELANGER FRERES & CIE Ltée. Gros et détail, 119 Principale Hull, Sh 2023 2059 48

O'REILLY & BELANGER Ltée. Bureau, 22 Sparks, Ottawa. Queen 860-861. 48

42 Déménagements

TRANSFER FEDERAL, voitures de déménagement, camions automobiles; bois à vendre, Queen 46. 42-79

45 Fourrures

REPARATIONS de fourrures de toutes sortes. Manteaux faits sur commande notre spécialité. Arthur Larose, marchand-tailleur en fourrures, 9 rue Nicolas, Tél. Rid. 5422 45

55 Peintres-décorateurs

J. G. GAREAU—Pour vos travaux, décorations et peinture au printemps consultez-nous. Prix très modérés, Rid. 3772J 55

57 Plâtriers

ALPHERIE VIAU— Entrepreneur-plâtrier, Expert en stucco. Demandez soumission, 63 St-François. Sh. 2247-W 57

78 Architectes

BRODEUR & PILON, 18, rue Rideau, Queen 3686; 2, rue Châteauguay, Sh. 2950. 78

79 Avocats

SEGUIN, SAINT-JACQUES & CHARLEBOIS, avocats-notaires. Argent à prêter. 18, rue Rideau, Ottawa, Tél. Queen 1186. 79

RAOUL MERCIER, avocat-notaire; E. R. E. Chevrier, M. P., avocat-conseil Chambres 205-211, Edifice Plaza, Rid. 2427. 279

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., avocat, Ontario et Québec, 18, rue Rideau, Ottawa, (Edifice Banque Nationale). Tél. Queen 240 79

PHILIPPE DUBOIS, B. A., avocat, notaire Professeur de Droit à l'Université. Bureau 45, rue Rideau. Tél. R. 4020 79

80 Médecins

DOCTEUR E. CHEVRIER, 168 Daly, Rid. de l'Hôpital Général. Consultations 2 à 4. 796. Chirurgie abdominale, Gynécologiste 80

81 Spécialistes

Dr J.-L. LAMY. Gynécologiste à l'Hôpital Général. Chirurgie, maladies des femmes, 211 Stewart, Tél. Rid. 1818. 81

Dr J.-E. DE HAITRE, des Hôpitaux de Paris, Médecin chirurgien, attaché à l'Hôpital Général de la rue Water. Spécialités: Voies urinaires, chirurgie femmes, 161 Stewart, Tél. Rid. 43 81

91 Avis

TOUTES PERSONNES ayant quelques dettes à régler avec M. L. Ross, décédé, sont priées de s'adresser d'ici au 9 avril 1927 à la succession 16 rue Frontenac, Hull. 91-79

RAMONEURS de cheminées, M. Jos Fortin, 70 Carillon, Tél. Sh. 5482. 91-79

A partir de samedi, 2 avril 1927, M. Edward Thomas, ni aucune autre personne n'est autorisé à se servir du permis pour sollicitation dans les écoles signé par Alex T. Tardif.

(Signé) Alex T. Tardif,,
531½ Sussex,
Ottawa.
91-80

Voulez-vous...

LOUER---votre maison, votre bureau
VENDRE---votre ménage, votre commerce
ECHANGER---votre propriété, votre auto
OBTENIR---un emploi, un employé
AUGMENTER---votre clientèle, vos affaires
TROUVER---un article perdu

Une annonce classifiée dans le "Droit" fera tout cela et plus. Demandez-en le prix.

Tél: R. 514

LES NAVIRES EN PARTANCE AVEC COURRIER

POUR L'ANGLETERRE ET AUTRES PAYS VIA L'ANGLETERRE.

Aurenia, Halifax, 11 avril; Mauretania, New York, 13 avril; Régina, Halifax, 13 avril; Montnairn, Saint-Jean, 14 avril; Olympic, New York, 15 avril; Minnedosa, Saint-eJan, 15 avril; Newfoudland, Halifax, 16 avril; Ascania, Halifax, 18 avril; Aquitania, New York, 19 avril; Megantic, Halifax, 20 avril; Columbus, New York 21 avril; Marloch, Saint-Jean, 21 avril; Majestic, New York, 23 avril; Montclare, Saint-Jean, 23 avril.

POUR LES AUTRES PAYS

Athenia, Halifax, 10 avril, Irlande et Ecosse; Metagama, Saint-Jean, 13 avril, Ecosse; Lord Antrim, Saint-Jean, 20 avril, Etat libre d'Irlande; Grey County, Saint-eJan, 16 avril, Allemagne; Laval County, Saint-Jean 18 avril, Hollande; Estonia, Halifax, 10 avril, Pologne; Calumet, Saint-Jean, 15 avril, Union Sud-Africaine; Can. Otter, Halifax, 15 avril, Bermudes, Iles-Sous-le-Vent, Nevis, Ste-Lucie, Barbade, St-Vincent, Grenade, Trinité, Quyane Brit. et Vénézuéla; Chignecto, Halifax, 22 avril, Bermudes, Iles-Sous-le-Vent, Nevis, Ste-Lucie, Barbade, St-Vincent, Grenade, Trinité, Guyane Brit. et Vénézuéla; Can. Fisher, Halifax, 23 avril, Bermudes, Bahama, Jamaïque, Colombie, Honduras Brit.; Caledonia, Haliax, 20 avril, Jamaïque et Colombie; Pres. Lincoln, Victoria, 12 avril, Chine et Japon; Asuka Maru, Vancouver, 16 avril, Japon seulement; Pres. Cleveland, Victoria, 26 avril, Chine et Japon; Tahiti, San Francisco, 20 avril, Australie et Nouvelle-Zélande; Sierra, San Francisco, 21 avril, Fiji et Australie.

Dr P. Ladelpha
SPECIALISTE
pour toutes les
MALADIES DES PIEDS

Bur: 100, rue Metcalfe
Tél: Q. 2154

SPECIALISTE
Dr Adolphe Drouin
Des Hôpitaux de Paris et Lyon
Yeux, Oreilles, Nez et Gorge
Attaché à l'Hôpital Général
Consult.: 11-12, 2-5, 7-8 h.
95, rue Rideau Tél: R. 4789

SI QUELQUE CHOSE VOUS MANQUE .

Commencez par lire nos "Annonces Classées"; elles constituent un véritable guide d'affaires et d'occasions.

Si vous n'y trouvez pas ce que vous désirez, annoncez vous-même.

CLASSE UNIQUE de MONTREAL

Quatre jours seulement en pleine mer par la route du Saint-Laurent—le majestueux boulevard conduisant vers l'Europe.

Le même service et les mêmes attentions pour tous les passagers à bord.

Le paquebot tout entier est à votre disposition. Taux modérés.

Pour plus amples renseignements, consultez tout agent de navigation ou—

J. A. McGILL
agent général.
Service des passagers, Ottawa.

Ayez toujours des chèques de voyage de la Cie de Messageries du Pacifique Canadien. Ils sont acceptés et changés partout.

Pacifique Canadien
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

LE SANSFILISME

MARDI

Un programme de gala marquera ce soir l'ouverture d'une nouvelle chaine de postes d'émissions, la chaine de la côte du Pacifique de la National Broadcasting Co comprenant les postes KGO Oakland; KPO San Francisco; KFI, Los Angeles; KGW Portland; KOMO et KFOA, Seattle et KHQ Spokane. Jeanne Gordon, contralto; L. Murphy tenor; les soeurs Duncan et l'orchestre symphonique de San Francisco participeront au concert qui commencera à 8 heures (heure du Pacifique) .

• • •

Un choeur de 1,000 voix se fera entendre ce soir à 8 hres au poste WRVA, Richmond, Va.

• • •

Le Club Musical Apollo de Chicago donnera le troisième d'une série de concerts, ce soir à 9 hres au poste WGN de Chicago.

• • •

Un voyage dans le Turkestan, la Mongolie et la basse Sibérie, à la recherche de l'ovis poli et autres animaux rares et un voyage au pôle nord seront racontés aux amateurs de radio ce soir à 9 hres par J. L. Clark, aux postes WEAF, New York; WEEI, Boston; WJAR, Providence; WTAG, Worcester; WGR, Buffalo; WFI, Philadelphie; WRC, Washington; WCAE, Pittsburgh; WTAM, Cleveland; WWJ, Détroit; WSAI, Cincinnati; WGN, Chicago; KSD, St-Louis; WOC, Davenport; WCCO, Minneapolis-St-Paul; WGY, Schenectady; WHAS, Louisville; WSM, Nashville; WSB, Atlanta, et WMC, Memphis.

• • •

Le voyage au pôle nord sera fait à 9 hres 20 au poste WGBS de New-York sous la direction de Vilhjalmur Stefansson, explorateur.

• • •

Les Glee Clubs de deux universités de l'est se feront entendre par radio ce soir. Les étudiants de Wesleyan donneront un concert à 6 hres 30 au poste WGBS, de New-York et à 10 hres 30 le Glee Club de l'Université Brown se fera entendre au poste WMAQ de Chicago.

• • •

Mlle Maria Liszt, soprano d'opéra et petit nièce du fameux compositeur fera ses débuts devant le microphone à 9 hres 20 ce soir au poste WNYC de New-York.

MARDI, 5 AVRIL

KDKA—PITTSBURGH—309.1
6.00—Concert.
7.00—Concert sacré.
8,00—Musique.
9.00—Grand opéra.
10.00—Don Amaizo.
10.30—Heure de musique.
11.35—Concert Pittsburgh Post.
WEAF—NEW-YORK—492
9.00—Heure Eveready.
10.00—Partie de bridge.
10.30—La Cavalcade.
11.30—Orchestre Janssen.
WJZ—NEW-YORK—455
7.00—Frank Dole.
7.15—Van et orchestre.
7.30—Record Boys.
8.00—George Olsen.
9.00—Grand opéra.
10.00—Don Amaizo.
10.30—Orchestre.
WGY—SCHENECTADY—379.5
6.30—Concert Ten Eyck.
7.45—Programme musical.
8.00—Leçon de français no 10.
8.30—Jumeaux Harmony.
9.00—Heure Eveready.
10.00—Leçon de bridge.
10.30—Cavalcade.
WBZ—SPRINGFIELD—333
6.15—Orchestre McEnelly.
7.00—Mirth Makers.
7.30—Ménestrels.
8.00—George Olsen.
9.00—Glee Club.
10.30—Récital de piano.
10.45—"Tiffle ePte".
11.00—B. Lowe et orchestre.
WTAM—CLEVELAND—489.4
6.00—Vaudeville.
7.00—Orchestre.
8,00—Les Viginks.
8.30—Jolly Buckeye Bakers.
9.00—Heure Eveready.
10.00—Partie de bridge.
10.30—Cavalcade.
WSAI—CINCINNATI—326
7.00—Quatuor Congress.
8.00—Programme musical.
9.00—Heure Eveready.
10.00—Partie de bridge.
12.00—Orchestre Sinton.
WLW—CINCINNATI—422.3
6.20—N. Doherty.
7.00—Ann'n Eva.
7.30—Numéro spécial.
8.00—Orchestre et quatuor.
9.00—Orchestre Fornica.
KYW—CHICAGO—560
7.00—Contes pour enfants.
7.30—Concert Congress.
8.15—Concert du WJZ.
10.30—Concert classique.
11.30—Programme américain.

Chateau Cheese
FULL QUALITY & FLAVOR
Demandez-le à votre Epicier

PAPINEAUVILLE

4 AVRIL, 1927

Mlles Marguerite et Thérèse Moyneur, d'Ottawa, ont passé quelques jours à Papineauville, en viste chez leurs parents et amis.

Le 25 mars est décédé à sa résidence M. Paul Tétreau à l'âge de 80 ans; il laisse dans le deuil, son épouse, née Régina Ravanelle, et un fils M. Hector Tétreau. Les funérailles ont eu lieu mardi le 29 mars au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Albert Tétreau, curé du diocèse de Sherbrooke, neveu du défunt, assisté de M. l'abbé Emilien Ravanelle, comme diacre, aussi neveu du défunt et de M. l'abbé Réal, de Varennes, comme sous-diacre. Les porteurs furent MM. Alexandre Chabot, Wilfrid Robert, Alfred Cécyre, Maxime Kavanagh, Emile Gollain et Jérémie Gravelle. A la famille en deuil nos sincères sympathies.

Naissance

A M. et Mme Phylias Laniel, un fils né le 31 mars, baptisé sous les noms de Joseph, Ephrem, Jean, Claude. Parrain, M. Ephrem Laniel; marraine, Mlle Anna Rousselle, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mlle Paméla Poulin.

M. Louis Philippe Bélisle, du séminaire de Ste-Thérèse, a passé quelques jours dans sa famille.

M. Emile Ouellette, du même séminaire, est aussi en repos dans sa famille.

ST-ANDRE AVELLIN

2 avril 1927.

Mlle Edna Lavigne est de retour d'un voyage d'une huitaine à Montréal après avoir été voir sa soeur Léoda et son frre au Noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes et autres parents.

—M. L. Lavigne est parti pour une retraite fermée à Ottawa et il rendit visite à M. Armand Lavigne.

BIERE AU VERRE BATTUE

WINNIPEG, Man., 5. — (S.P.C.) Le projet de loi sur la vente de la bière qui a été élaboré par un comité conjoint d'anciens combattants de Winnipeg, et qui réclamait la vente de la bière au verre dans les magasins placés sous le contrôle du gouvernement, a été défait, hier après-midi en deuxième lecture à la législature. Le projet de loi a été proposé en chambre par M. C. A. Tanner, travailliste, de Kildonan-St. Andrews qui s'en est fait le champion.

Le gouvernement a proposé, en opposition, un plébiscite connu sous le nom de bill no 729 qui demande un referendum pour modifier la loi actuelle de la régie des liqueurs et permettre la vente de la bière au verre et l'installation d'un système de comptant sans livraison.

ENFANTS ROBUSTES ET HEUREUX

Father John's Medicine sauvegarde l'héritage de santé des petits

Garçonnets et fillettes ont droit à une enfance heureuse et saine, car cela comptera pour beaucoup dans leur avenir. Leur succès dans la vie en dépend aussi souvent beaucoup. La plupart des mères comprennent cela et prennent tout le soin de procurer à leurs enfants abondance d'aliments nutritifs. Il y a cependant beaucoup d'enfants qui, vu le défaut de certains reconstituants vitaux dans leur nourriture, ne réussissent à améliorer ni leur santé ni leur poids. C'est ici que Father John's Medicine vient en aide à la mère que tourmente l'état de santé précaire de l'un de ses enfants.

Father John's Medicine contient précisément les éléments nutritifs et toniques que réclame l'enfants souffrant de dénutrition. Sa base est l'huile de foie de morue sous sa forme la plus pure, mêlée de telle façon à d'autres ingrédients précieux que l'enfant affaibli et épuisé en puisse assimiler facilement les merveilleux éléments nutritifs. Pendant plus de 70 ans, des milliers de mères s'en sont remises au Father John's Medicine du soin de conserver leurs enfants sains et forts. Les mères savent que cet ancien et célèbre remède est exempt d'alcool et de drogues dangereuses et que c'est le remède sûr pour chaque membre de la famille.

DES RESULTATS

UN EXEMPLE ENTRE MILLE

Mercredi, le 30 mars, paraissait dans nos colonnes l'annonce ci-dessous:

MONTRE de dame, avec bracelet, or, octogonale, Tél. Sh. 2. Récompense. 13-75

Le lendemain l'annonceur venait nous voir pour nous dire qu'elle avait trouvé sa montre.

Jugez vous-même de l'efficacité de nos petites annonces.

Annoncez dans le "Droit"

FEUILLETON DU "DROIT"

L'Auréole Brisée

par Florence L. BARCLAY

(Traduction de E. de Saint-Segond)

No 2.

—Pas de conversation encore, dit-il.

Et, se tournant vers la suivante:

—Où demeurez-vous?

—Park Lane, monsieur, répondit laconiquement et respectueusement Ellen Ransom.

Ce surprenant jeune homme qui lui donnait des noms païens' qui était vêtu d'un costume de cricket et ne demandait de "permission" à personne venait d'accomplir un miracle sur sa chère Dame. La loyauté d'Ellen Ransom la contraignait à en convenir: le "monsieur" était un tribut involontaire de son respect.

Park Lane ne peut être d'aucun secours en ce moment, madame Hash-Baz; je présume que vous n'en arrivez pas ce matin?

—Nous habitons ici le "Manoir" que nous avons loué pour six semaines.

—Le Manoir? dit le docteur Dick. J'avais, en effet, entendu dire qu'il était loué; vous êtes arrivées avant-hier, si je ne me trompe. Et comemnt êtes-vous venues du Manoir ici?

—Nous avons marché, monsieur; ma maitresse ne fait jamais atteler le dimanche.

—Marché!

Le docteur Dick commença à siffler, puis s'arrêta brusquement:

—J'imagine que ce fut une promenade plus longue que celle dont elle a l'habitude?

—Oui, monsieur, mais nous nous sommes reposées plusieurs fois en chemin.

—Je comprends: votre maîtresse, déjà surmenée par la marche, est passée brusquement de l'ambiance ensoleillée pour s'enfermer à l'intérieur de cette église, où la provision d'oyigène est épuisée depuis des siècles! Enfin, il s'agit maintenant de hâter le départ de ma malade, avant l'écoulement en masse des fidèles.

Le docteur quitta le porche et fit signe au sacristain, qui se tenait discrètement à l'écart.

—Jérémie, dit-il, courrez aussi vite que vous pourrez chez le capitaine Desart. Dites-lui que j'ai besoin de sa grande auto fermée, et demandez-lui de me l'envoyer à la porte de l'église le plus rapidement possible. Si le capitaine est sorti, adressez-vous au chauffeur, et transmettez-lui l'ordre de ma part. qu'il ne perde surtout pas de temps à s'habiller. Une seule chose importe: être ici dans le délai maximum d'un quart d'heure. Courez, Jerry, courez!

La chance voulut que Jerry rencontrât sur la route l'auto qui ramenait le capitaine à la maison. Le sacristain fit signe au chauffeur et répéta au capitaine Desart la requête péremptoire du docteur Dick, à laquelle fut donnée satisfaction immédiate: le capitaine Desart, descendant de sa voiture, ordonna au chauffeur de se rendre de suite devant l'église, tandis que lui-même ferait route à pied.

La voiture démarra donc rapidement et silencieusement, et s'arrêta devant la grille du cimetière, dix minutes après le départ de Jerry. Il n'était que temps: le docteur, qui écoutait avec anxiété le prédicateur, avait surpris la péoraison du sermon.

Se penchant vers la petite Dame blanche, il dit:

—Je vais vous porter. Ne vous donnez pas la peine de protester! Je sais que vous vous sentez bien, mais jene puis vous autoriser à poser les pieds à terre. Seulement, quand je vous soulèverai, ne retenez pas votre respiration, et ne vous raidissez pas; abandonnez-vous complètement sans aucune résistance et souvenez-vous qu'il ne me faut pas faire plus d'effort pour vous porter que vous n'en feriez s'il s'agissait d'un petit chat! Nous y sommes, n'ayez pas peur.

Alors la petite Dame blanche se sentit soulevée dans les bras robuste du jeune docteur et apprécia la réconfortante sensation d'être portée par un professionnel expérimenté.

Il lui parut être déposée comme par magie sur les coussins de l'automobile. Ellen Ransom prit place à son côté. Le docteur Dick, ayant sauté près du chauffeur, donna l'ordre de partir. L'auto démarra à l'instant précis où les grandes portes de l'église s'ouvraient, livrant passage au flot des fidèles, tandis que la puissante voix de l'orgue se faisait entendre.

—Par Jupiter, nous l'avons échappé belle, dit en riant le docteur Dick. Allez doucement, Chambers, une secousse pourrait être fatale à la petite vieille dame qui se trouve dans la voiture.

CHAPITRE III

LE DOCTEUR DICK DANS LA PLACE

Le docteur Dick monta le large escalier du "Manoir", en portant la petite Dame blanche dans ses bras, puis il l'étendit sur le lit, et la confia aux soins d'Ellen Ransom.

—Je vais rester dans la maison pendant une heurs, dit-il, avant de se retirer. J'ai besoin d'être renseigné sur la façon dont la malade se comportera quand le coeur aura repris un rythme normal. Si vous avez besoin d'aide, je suis là.

Il ferma doucement la porte, parcourut le long corridor, examinant les vieux tableaux accrochés au mur, dont la plupart étaient des portraits d'anciens propriétaires du Manoir.

"Quels vilains visages! pensa le docteur Dick. Ce devait être difficile de faire son chemin dans la vie, empêtré de pareilles collerettes et affligé de nez semblables!"

Au haut de l'escalier, dans un cadre doré, se trouvait un miroir où le docteur Dick se vit en pied: il ne put se défendre de sourire à son image.

—Eh bien, je suis râpé, reconnut-il, et je manque certainement de correction professionnelle! Il n'y a pas à s'étonner si le vieux dragon Maher-Shahal-Hash-Baz a crié: "Bas les mains, jeune homme!" et m'a agrippé de ses gants de coton noir. Je voudrais avoir le temps d'aller me changer avant que ma malade ne me revoie, mais il ne serait pas prudent de m'éloigner. Je vais m'offrir quelques ablutions si je puis découvrir le nécessaire pour y procéder.

Dans le hall, le docteur croisa un vieux butler" (maître d'hôtel) grave et respectueux qui jeta à la dérobée un coup d'oeil sur la tenue négligée du docteur.

—Est-ce que je ne pourrais pas me laver et me brosser quelque part? demanda sereinement le docteur Dick; je rentrais d'une longue course à bicyclette, quand, inopinément, votre maîtresse a eu besoin de mes soins.

Le "butler" le conduisit aussitôt dans une salle de bains pourvue de toutes les commodités, s'assura que rien ne manqait, et il laissa le docteur.

—Quelle tentation! se dit le docteur Dick en enlevant son veston. Ah! la volupté d'un bain! Mais ce serait une folle entreprise. J'y serais à peine plongé que probablement Hash-Baz m'appellerait à grands cris — tableau! — passe encore un docteur dans un vieux costume de flanelle; mais un docteur dans un peignoir de bain!... Dick, mon garçon, ne courez pas pareil risque. Plus tard, quand vous serez établi dans une belle maison à Londres, où les clients vous arriveront en foule, vous aurez à votre disposition une salle de bain semblable à celle-ci, et chaque fois que vous en ferez usage, vous pourrez vous dire: "J'ai obtenu tout ce qui m'entoure, parce que, dans le passé, je n'ai laissé échapper aucune chance favorable... Ce succès est la récompense d'un haut sentiment du devoir, qui vous fit mépriser les aises de la créature!"

Ses yeux gais lui riaient dans la glace, pendant qu'il brossait vigoureusement ses cheveux humides. Il pensait:

"Maintenant, si je puis voler une épingle — c'est un péché de voler une épingle, assurait grand'tante Louisa — et si je puis cueillir une belle rose dans le jardin, je dois produire une excellente impression sur la petite Dame blanche qui sera suffisamment remise de sa crise pour avoir un coeur disposé à la sympathie... Hélas!... mon café et mon bacon abandonnés! On aura peut-être, dans cette accueillante maison, l'intuition qu'un docteur occupé est fréquemment appelé à laisser son déjeuner en plan."

Dans le hall, le "butler" attendait.

—Votre lunch, monsieur, dit-il, est servi dans la salle à manger.

Dick dirigea joyeusement ses pas vers la pièce où, par la porte ouverte, il voyait briller les verres et l'argenterie sur une nappe damassée, blanche comme neige.

CHAPITRE IV

L'AUREOLE EST BRISEE

Le docteur Dick fit grand honneur à l'excellent repas qui lui fut servi. Mais un autre élément, plus subtil qu'une satisfaction d'appétit, s'ajoutait à son bien-être; ce lunch copieux, pris dans la salle à manger du Manoir, payait une dette vieille de vingt ans. "Je suis enfin de pair avec cette méchante femme, se dit en riant le docteur Dick. Me voilà assis à sa table et maître de la situation. J'espère que toute cette riche argenterie lui appartient et n'est pas la propriété de la petite Dame blanche. Je voudrais que la vieille sorcière fût là, et me vit prenant de tout à volonté. "Quel petit garçon gourmand!" disait-elle jadis. Je suis cent fois plus gourmand que je ne l'étais autrefois!"

Vingt ans auparavant, en effet, le petit garçon aux beaux yeux vifs, qui vivait au "Presbytère" avec son grand-oncle et sa grand'tante, avait été invité par la dame du Manoir à une fête enfantine. La châtelaine de céans était une de ces personnes dont les bontés revêtent une forme protectrice, insoutenable; elle témoignait d'une aimable condescendance vis-à-vis des enfants, qui, manifestement, tremblaient devant elle, mais éprouvait une antipathie instinctive envers ceux dont les yeux brillants la regardaient bien en face.

Le robuste petit garçonnet de sept ans était arrivé tout joyeux, ne songeant qu'à bien profiter de la belle aubaine. Dès le début de la journée, con contentement avait été battu en brèche: il gagna la course à pied, l'emportant sur un concurrent plus âgé, mais quand il se présenta devant les juges, tout frémissant de l'ivresse de la victoire, il se vit disqualifié, sans raison plausible et la palme échut à son rival. Un peu plus tard, tandis que plein d'ardeur et d'énergie, il jouait avec d'autres petits-garçons, une dame sévère intervint et l'engagea à ne pas se montrer si violent. Ensuite, au moment où, dans l'intervale d'une partie, il racontait à un petit cercle de jeunes admirateurs une prouesse accomplie le matin même, alors qu'il se trouvait seul dans la carriole d'un fournisseur, dont le poney s'était emballé, la voix de son hôtesse arrivant inopinément derrière lui, prononça sèchement: "Les petits garçons ne doivent pas exagérer." Paralysé par cette ambiance de glaciale désapprobation, le petit bonhomme se dit qu'il se dédommagerait au goûter et se prépara à y faire honneur. Aussi, quand au premier appel de la cloche, les enfants abandonnèrent le vieux jardin et se précipitèrent vers la salle à manger, le garçonnet fut-il le premier à franchir l'une des portes-fenêtres: une fois installé sur sa chaise, tous ses désappointements furent oubliés! Ses yeux bruns étincelèrent et parcoururent la carte du pays qui s'étendait sous ses yeux, allant des tartines beurrées aux gâteaux rebondis. Vers le milieu du goûter, le vicaire arriva et fut aussitôt chargé par la dome du Manoir de surveiller la jeunesse. Le vicaire était précisément le héros préféré de Dick: d'abord il montait à bicyclette avec une habileté incroyable, n'usant parfois que d'une jambe, l'autre jetée sur le guidon. De plus, il possédait une belle voix de basse, et aux concerts du village chantait des ritournelles: quand, juché sur l'estrade, le vicaire entonnait **the Lads in red** (les gars en rouge), le petit Dick, assis juste en face du protagoniste, empoignait de ses deux mains les côtés de sa chaise, et chaque fois que revenait le refrain "Ils viennent! fifres et tambours!" le gosier de Dick se contractait, et des larmes chaudes perlaient sous ses paupières.

(A suivre)

PRISONNIER.

LONDRES, 5.—Une dépêche au Daily Mail dit qu'à la suite d'un coup d'Etat cantonais à Yunnanfu, le gouverneur de la province de Yunnan est maintenant prisonnier de trois de ses généraux, Lung Yun, Ho Jo Yu et Tchang Ju Yi.

La situation est très incertaine en cet endroit, ajouta la dépêche. Le général Chen Wei Ken, qui a capturé la ville de Teng-Yueh pour le gouvernement provincial de Yunnan, à la suite d'un soulèvement, il y a quelques mois, a été forcé de quitter cette province pour le Tonkin.

Faits - Ottawa

La brigade des pompiers s'est rendue, hier après-midi, à l'angle des avenues Bronson et Second pour y éteindre un feu d'herbes sèches. Un feu semblable s'est déclaré à 5 heures 31 de l'après-midi au parc Ploufe sans causer aucun dommage.

A 7 heures 37, hier soir, les pompiers du poste no 7 ont été appelés à éteindre un nouveau feu d'herbe qui s'est déclaré sur un terrain vacant à l'angle des avenues Clemow et Bronson.

• • •

Des enfants qui jouaient avec des allumettes ont, croit-on, causé le feu à l'avant de la demeure de M. Patrick Moloughney, 373 rue Gloucester. Les pompiers se sont rendus sur les lieux à 5 heures 28, et ont éteint l'incendie avant qu'il n'y ait aucun dommage.

• • •

Le poste des pompiers no 11 a été appelé, à 8 heures 35, hier soir, à éteindre un feu qui s'est déclaré au dépotoir de la ville, situé entre les avenues Fairmont et Bayswater près de l'avenue Carling. On a utilisé 700 pieds de boyaux pour combattre le feu qui n'a causé aucun dommage.

• • •

"La plus grande entreprise financière du monde est l'assurance-vie" a déclaré John A. Tory, de Toronto, Inspecteur de la Cie d'assurance Sun Life du Canada, parlant hier midi au luncheon mensuel des assureurs-vie au Château Laurier. M. W. D. Burden occupait le fauteuil présidentiel.

M. Tory a parlé des succès et des insuccès de l'assurance-vie. M. George Green, accompagné par M. Cyril Rickwood, a chanté deux magnifiques solos très goûtés de tous les assistants.

• • •

Une fausse alarme a été sonnée, à 11 heures 30, hier soir, de l'avertisseur de l'angle des avenues Bayswater et Carling.

• • •

M. John F. McDonald, homme d'affaires en vue des Chûtes Niagara, N. Y., a soumis à nombre de financiers de la ville d'Ottawa un projet pour l'établissement à Niagara, du côté américain, un vaste édifice canadien devant être consacré à l'exposition des produits naturels du Canada. L'édifice serait sous le contrôle du gouvernement du Canada et serait ouvert tous les jours de l'année. Il serait le rendez-vous de nombreux touristes. M. McDonald soumettra le projet au gouvernement, dit-on.

• • •

Les témoins de la poursuite n'étant pas encore prêts à comparaître, la cause de Peter Battaro, 121 rue Elgin, accusé par le détective Wm Frost d'immoralité, a été remise à vendredi prochain par le magistrat Wm Joynt en cour de police, ce matin.

• • •

Le magistrat Wm. Joynt, en cour de police, ce matin, a condamné à $3 d'amende avec dépens, Alfred Artel, accusé d'avoir fait travailler, le 1er avril, un cheval souffrant de nombreuses blessures. L'inculpé a avoué sa culpabilité; mais il a déclaré qu'il s'était trompé de cheval, le matin, à 5 heures.

La plainte a été portée par le constable Joseph Friend de la Société protectrice des animaux.

ACCUSE D'AVOIR VOLE UNE BICYCLETTE

Le magistrat William Joynt a remis, ce matin, à demain, la cause d'Ephrem Dionne, 38 ans, journalier de Montréal, 216 rue Timothée, accusée d'avoir volé, samedi dernier une bicyclette de $25 appartenant à M. Arthur C. Wimberley, 116 avenue Brighton.

Le détective a arrêté l'inculpé hier après-midi, au moment où il était à vendre le bicycle.

En rapport avec cette cause, la police a déclaré que les voleurs de bicyclettes se font nombreux. Au cours de la journée d'hier on a rapporté sept vols de bicyclettes. Les détectives peuvent difficilement retrouver ces bicyclettes car les propriétaires ignorent le numéro de série.

CONDAMNE A $10

Bernard Caron qui s'est reconnu coupable d'avoir laissé stationner son auto sur la rue Sparks plus de trente minutes à la fois, a été condamné à $10 demande avec dépens par le magistrat William Joynt en cour de police ce matin. La plainte a été portée par le constable R. Young.

Diamants
Montres
Pendules
Coutellerie
Alliances

(Comptant ou à Terme)

20% comptant, balance à conditions faciles.

J.-A. COUTURE
Chambre 405
EDIFICE PLAZA
45. rue Rideau • Ottawa
Tél. Rid. 7240

TROIS BILLS ONT ETE ADOPTES EN 1ERE LECTURE

LA DEPORTATION DES INDESIRABLES; LE VOTE DES INSTITUTEURS ET DES ETUDIANTS; LA LOI DU BLASPHEME.

La Chambre a adopté trois bills, en première lecture, hier après-midi, au début de la séance, après de brèves explications de la part de leurs parrains.

La première mesure, présentée par l'hon. Robert Forke, ministre de l'Immigration et de la Colonisation, a pour objet d'abroger cette section de la loi de l'immigration, insérée en 1919, accordant le droit de déporter, sans procès, les sujets britanniques coupables de sédition ou de complot contre le gouvernement. Cette mesure a déjà été adopté par la Chambre au cours de la dernière session.

Un deuxième bill, présenté par L. P. Bancroft, député libéral-progressiste de Selkirk, demande d'amender la loi des élections fédérales afin de permettre aux instituteurs et étudiants qui fréquentent une université ou une autre institution d'enseignement et qui y professent ou suivent leurs cours respectifs, et qui ont eu leur domicile ordinaire au Canada pendant les douze mois précédant l'émission d'un bref d'élection, d'obtenir de l'enregistreur de se faire inscrire sur la liste des électeurs où ils ont auront leur domicile le jour de l'élection".

Cette mesure, a fait remarquer M. Bancroft, affecte 61,000 instituteurs et 20,000 étudiants.

Le troisième bill, présenté par M. Woodsworth, qui n'a pas eu l'opportunité d'expliquer le but de la mesure, demande l'abrogation de l'article du Code criminel qui déclare coupable et passible d'un an d'emprisonnement celui qui publie un écrit blasphématoire. Il n'y eut jamais qu'une seule poursuite d'intentée au Canada sous le régime de cet article et c'est un cas tout à fait récent.

LES SEANCES DU MATIN AUJOURD'HUI

Le premier ministre King a présenté hier après-midi sa motion demandant qu'à partir d'aujourd'hui, à 11 heures, il y ait séance de l'avant-midi tous les jours, les samedi et dimanche exceptés. Les Fermiers-Uni ont fait quelque opposition à cette motion.

Le député Spencer, de Battle-River, a fait remarquer que de ce jour à la fin de la session certains comités auront des séances très importantes. Si les députés veulent assister aux séances de ces comités, comme ils ne sont pas doués du don d'ubiquité, ils ne pourront pas être en Chambre en même temps. M. Campbell, de Mackenzie, ajoutait que les séances de l'après-midi pourraient commencer à deux heures au lieu de trois. Il s'oppose aux séances de l'avant-midi. M. G.-G. Coote, de MacLeod, a protesté contre cette hâte que manifeste le gouvernement de presser la fin de la session. Il a en main plusieurs requêtes d'associations de vétérans qui voudraient qu'on s'occupât d'elles avant la prorogation des chambres. M. Ladner, de Vancouver, partage aussi cet avis.

Le premier ministre de répondre que si le gouvernement se mettait en tête de régler cette session toutes les demandes des vétérans il lui faudrait encore un mois.

La motion a été adoptée sans plus de discussion.

Réunion de l'exécutif de la Bonne Entente

Samedi soir, a eu lieu une assemblée de l'exécutif de la Ligue Bonne Entente, chez Mme Chs Stewart, Avenue Clemow. L'assemblée fut intéressante et animée.

Il a été résolu qu'une conférence serait donnée au Château Laurier, dans le courant du mois, par l'hon. Chs Stewart.

En mai, il y aura un événement social, aussi au Château Laurier.

Il a été proposé par Mme A. B. Lacerte que les noms de Mme E. Lorans, fondatrice et présidente française de la Ligue Bonne Entente, et celui de Mme Chs Stewart, présidente anglaise, seraient inscrits dans le *livre d'or* du Monument des femmes: la proposition fut adoptée à l'unanimité. A l'occasion de la conférence de M. Stewart, présentation sera faite des reçus officiels aux deux présidents, par Mme A. B. Lacerte.

Un exquis goûter fut servi, la table du thé était présidée par Mmes E. Lorans et F. H. Burns, pour terminer la veillée, qui se prolongea jusqu'à minuit.

Un vote de remerciement fut proposé envers Mme Stewart par Mme T. H. Burns.

COMPENSATIONS POUR LE BETAIL ABATTU

Au cours de l'année 1926, a déclaré l'hon. M. Motherwell, ministre de l'Agriculture, aux Communes, hier, en réponse à une question de M. Lucas, progressiste le gouvernement a payé $4,190,574 en compensation pour le bétail abattu pour la tuberculose bovine. Dans la province de Québec on a abattu 52,446 têtes et payé $150,785, en compensation.

LE DIVORCE EN ONTARIO

La Chambre des Communes a adopté hier en première lecture un bill créant dans l'Ontario une cour qui accordera les divorces et annulera les mariages. Il n'y a pas eu de discussion en marge de ce bill, précédemment adopté en Chambre Haute.

A L'ALLIANCE FRANÇAISE

La huitième réunion de l'Alliance française d'Ottawa aura lieu, ce soir à 8 heures et demie au Château Laurier. Le conférencier de la soirée, M. Louis Landré, professeur de littérature à la Brown University, Providence, R. I., parlera des principaux aspects du théâtre contemporain.

La soirée est sous le distingué patronage de Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse Willingdon.

ELU SECRETAIRE POUR LE CANTON DE GLOUCESTER

M. CARMAN C. GUEST, FONCTIONNAIRE, SUCCEDE A M. BRADDISH BILLINGS COMME SECRETAIRE-TRESORIER DU CANTON DE GLOUCESTER.—M. CHARLES PINARD PROTESTE CONTRE LE STATIONNEMENT DES AUTOBUS DE L'OTTAWA ELECTRIC SUR LE CHEMIN DE MONTREAL.

M. Carman H. Guest, fonctionnaire, a été nommé secrétaire-trésorier du canton de Gloucester à une assemblée du conseil de canton qui a eu lieu hier en l'hôtel de ville de Billings Bridge. M. Thomas Spratt, reeve, occupait le fauteuil présidentiel et tous les membres étaient présents.

M. Charles Pinard, premier sous-reeve, a protesté contre le fait que l'Ottawa Electric faisait stationner ses autobus sur le chemin de Montréal et sur le chemin des limites à Eastview.

M. Guest était jusqu'à date employé dans le bureau de l'auditeur-général du Canada. Il a quinze années d'expérience dans les affaires de camptabilité. Il comprend les deux langues. Pour ses nouvelles fonctions qui commencent dès aujourd'hui, il reçoit la somme de $2,500 par année. M. Guest a remplacé M. Roger Billings, qui avait agi temporairement comme secrétaire du canton depuis la suspension de son père. Le nouveau secrétaire-trésorier sera à son bureau en l'hôtel de ville de Billings Bridge, tous les mardis et jeudis de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

LES AUTOBUS

M. Pinard a déclaré qu'il avait reçu plusieurs plaintes de ce que la Cie des Tramways Ottawa Electric prenait pour terminer le chemin de Montréal près du chemin des limites d'Eastview et le chemin des limites lui-même où elle laissait des autobus en stationnement. M. Pinard a dit que quand Polydore Tremblay, un enfant, fut tué le premier décembre dernier. il y avait des autobus en stationnement sur le chemin. "Si la compagnie des tramways veut un terminus, dit M. Pinard, qu'elle en achète un. Je pense que le conseil de comté devrait avertir le département de la voirie au sujet de ce qui s'est pratiqué."

LE RAPPORT CRAWLEY

Les membres du conseil se sont aussi occupés du règlement de plusieurs comptes. Ils ont étudié le rapport du secrétaire provincial au sujet du coût de la vérification municipale faite par Crawley et Milner récemment. Les membres ont approuvé l'item principal de $3.500 du coût total de la vérification ($4,115.49) et ont décidé de laisser à un juge de comté le soin de censurer le sautres items.

Une autre question à l'affiche fut l'achat d'un puits de sable pour le canton. Le reeve Spratt fera enquête et rapport.

UN VIEIL IMMEUBLE EST INCENDIE AUX ECLUSES HARTWELL

Un incendie qui s'est déclaré vers 11 heures hier soir, a complètement détruit un vieil immeuble historique situé directement en face des écluses Hartwell, quelque peu à l'est du chemin de la rivière. Les dommages sont d'environ $5,000 et on ignore la cause de l'incendie.

L'immeuble appartenait à la compagnie Ottawa South Property dont M. Ainslie Greene est le président. La compagnie l'avait acquis de la succession Kennedy.

Au moment de l'incendie, la maison était vacante. Le feu fut aperçu par des passants et les pompiers de Nepean furent appelés. Les flammes avaient fait de grands progrès avant que les pompiers fussent sur les lieux et ceux-ci ne purent empêcher l'édifice de brûler.

D'après le chef Howard Cummings, des pompiers de Nepean, le feu a commencé dans des hangars à l'arrière de la maison et s'est communiqué rapidement à l'édifice central qui est en brique. Tout ce qui resta de l'immeuble après l'incendie fut les murs de briques et les cheminée que les pompiers ont dû abattre pour prévenir les accidents.

Sa Majesté le Roi s'intéresse au Congrès

Le programme officiel du Congrès avicole mondial a été présenté à Sa Majesté le Roi d'Angleterre a annoncé M. Edward Brown, président du Congrès, aux quartiers généraux à Ottawa. Sa Majesté a déjà manifesté l'intérêt qu'il prend au Congrès en envoyant un certain nombre de pigeons. Le Prince de Galles enverra des poulets de sa ferme de Cornwall, Angleterre.

Le comité d'accomodation du congrès a ouvert un bureau dans l'édifice Transportation et ceux qui auraient des maisons ou des chambres à mettre à la disposition des visiteurs sont priés de donner avis.

Tous laisse prévoir que le Congrès qui ouvrira à Ottawa le 27 juillet prochain pour se continuer jusqu'au 4 août, sera un succès. Le directeur Elford et le secrétaire Ernest Rhoades n'épargnent rien de leurs temps ni de leurs efforts pour que tous les points du programme soient exécutés fidèlement et avec soin. Le comité de publicité est aussi très actif.

AVIS

Nous sommes les agents directs du nouveau Victrola Orthophonique. Les prix sont de $115 à $385. John Raper Piano Co., Ltd., 177-179 rue Sparks.

DÉCLARATION DEMAIN AU SUJET DE LA RÉVISION DES SALAIRES

L'Association du Service civil a interviewé ce matin les autorités de la Commission du Service civil dans le but de préparer une déclaration au sujet de la révision de salaires annoncée par l'hon. Fernand Rinfret au nom du gouvernement.

Du bureau du commissaire J.-Emile Tremblay, nous apprenons que la déclaration en question ne sera pas prête avant demain.

Les autorités ont décidé de publier une déclaration afin de renseigner plusieurs fonctionnaires sur le fonctionnement précis de la nouvelle échelle de salaires.

LA COMMISSION DU DISTRICT FEDERAL AURA 4 MILLIONS POUR EMBELLIR LA CAPITALE

Une résolution du premier ministre King en vue de la création du district fédéral. — Une somme de $250,000 par année pendant seize ans. — Abolition de la Commission d'embellissement.

LE PERSONNEL

Le premier ministre vient d'inscrire au feuilleton de la chambre une résolution créant le district fédéral. Cette résolution pourvoit en effet à une commission du district fédéral et révoque les lois concernant la commission d'embellissement d'Otawa; elel autorise aussi le paiement à la commission d'une somme de $250,000 par année pendant seize années au plus, à partir du premier avril 1927, et permet à la commission d'emprunter, d'émettre des débentures et de les racheter à leur échéance.

La commission aura donc à peu près quatre millions pour augmenter les beautés de notre capitale et de ses environs la ville de Hull y compris.

Le premier ministre serait en faveur d'un parc national sur la Gatineau.

Comme la nouvelle loi dissout la commission d'embellissement d'Ottawa, dont M. Ahearn est le président, on s'attend à ce que le personnel de la commission supprimée devienne celui de la commission nouvelle. La commission d'Ottawa ne devait s'occuper que de la ville d'Ottawa; la commission fédérale s'occupera de tous les environs. Cette dernière pourra aussi embellir les endroits que le gouvernement fédéral lui désignera.

Le premier ministre ferait aujourd'hui même part de son projet en Chambre.

Au service de la Fédération de feu Mgr J.-M. Emard

Le bureau de direction de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises a tenu son assemblée mensuelle hier soir, au salon du Foyer. Mme P. E. Marchand, qui présidait, a commencé ses remarques par un souvenir ému au regretté Monseigneur Emard. La Fédération fera chanter une messe à la Basilique, sous peu, pour le repos de l'âme de Sa Grandeur. Mme P. E. Marchand et Mme P. E. Parent étaient les représentantes de l'association au service funèbre de funérailles.

La correspondance comprenait des réponses très satisfaisantes aux lettres adressées depuis la dernière assemblée.

Mlle la trésorière-générale résuma le rapport financier, qui causa beaucoup de joie par ses chiffres éloquents.

L'assemblée générale pour les élections aura lieu probablement jeudi le 28 avril.

En plus de la médaille d'or donnée, chaque année, por la Fédération, en concours inter-scolaire pour l'orthographe française et anglaise, dans les paroisses où l'association a des sections, Mlle Yvonne Baudry a offert, cette année, comme prix pour l'instruction religieuse, un superbe livre de prières, don de sa tante, Mlle Eliane Hamel. La Fédération aura donc deux prix de grande valeur à décerner cette année.

FEU MME F. CHARTRAND

Nous apprenons a regret la mort de Mme Fortunat Chartrand, de Sarsfield, survenue à 11 heures et 30 hier soir, à l'hôpital de la rue Water, à l'âge de 40 ans et deux mois. La défunte a succombé à une courte maladie d'un mois.

Feu Mme F. Chartrand est née à Sarsfield et elle y est demeurée toute sa vie. Elle faisait partie des Dames de Ste-Anne et elle a toujours pris une part active à toutes les oeuvres paroissiales.

Outre son époux, M. Fortunat Chartrand, la défunte laisse pour pleurer sa perte sept enfants en bas âge; Lucette, Brunot, Claude, Gérald, Agatha, Rita et Maurice; sa mère, Mme J. Proulx, d'Ottawa; cinq soeurs: Mme David Ranger, de Cumberland, Mme O. Proulx, de St-Placide, Mme C. Chayer de Rockland, Mlles L. et Annette Proulx, d'Ottawa; six frères: MM. Oscar Proulx, Osias Proulx et Emmanuel Proulx, tous trois de Détroit, Napoléon, Alcide et Edouard, de Cumberland.

Les funérailles auront lieu demain matin à 8 heures en l'église du Sacré-Coeur. Départ du cortège funèbre à 7 heures 45 de la maison mortuaire, 432 rue Besserer.

A la famille éprouvée le "Droit" offre l'expression de sa profonde et sincère sympathie.

L'HEURE D'ETE A TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 5 (S. P. C.)—Le conseil de ville s'est prononcé à l'unanimité hier soir en faveur de l'économie de la lumière pour la ville, du 1er mai au 25 septembre.

LA NOUVELLE ECOSSE VEUT 1 DEPUTE DE PLUS

La Nouvelle-Ecosse demande un député de plus. C'est ce qu'il convient de conclure de la question que posait hier après-midi, en Chambre, le député Black, d'Halifax.

Le premier ministre King a répondu que cette requête est à l'étude, mais que le gouvernement ne pourra rien faire durant la présente session.

LE Dr EDWARDS S'INQUIETE DE CE JUGEMENT

IL DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT A RECU COPIE DU JUGEMENT DE LA COUR SUPREME, DANS L'AFFAIRE DES RESSOURCES NATURELLES DE L'ALBERTA.

Le Dr Edwards, conservateur de Frontenac, a demandé ce matin aux Communes si le gouvernement a reçu copie du jugement de la Cour Suprême du Canada dans l'affaire des ressources naturelles de l'Alberta. Le premier ministre a répondu qu'il en fera la demande au solliciteur-général. M. Edwards a présenté ensuite plusieurs pétitions demandent que les ressources naturelles de l'Alberta soient remises à cette province sans la restriction des écoles.

L'hon. Rinfret, secrétaire d'Etat a dit au progressiste Evans qu'il lui donnera les renseignements demandés sur l'augmentation des salaires des fonctionnaires lorsque les crédits supplémentaires seront étudiés. Il est entendu en attendant que l'augmentation de $120 est pour tout le monde, excepté pour ceux qui l'ont déjà reçue sous forme de boni. Tous les fonctionnaires relevant de la commission du service civil la recevront.

L'hon. premier ministre a donné cet avant-midi l'avis officiel de sa résolution créant le district fédéral à Ottawa et dans les environs.

Le débat sur la conférence impériale a repris cet avant-midi. Comme l'hon. R.-B. Bennett est retenu hors de la chambre par la maladie, c'est l'hon Dr Manion qui a pris sa place.

Il est entendu entre les whips des partis que le vote sur l'amendement Guthrie à la conférence impériale se prendra au courant de la journée.

LES WAGONS CHARGES

Le nombre des wagons chargés pendant la semaine finie le 26 mars marque un léger gain sur celui de la semaine précédente. Dans la division de l'Ouest, l'augmentation est de 1,144 et dans l'Est de 457 wagons.

Dans l'Est, le charbon a baissé de 378 wagons et il a augmenté dans l'Ouest de 231 wagons ainsi que les produits forestiers (414 wagons) et les marchandises (264 wagons). Le total des chargements dépasse celui de la semaine correspondante de 1926 de 6,322 wagons. Les gains se divisent comme suit: grains, 1,597 wagons; charbon, 3,052 wagons; bois de pulpe, 1,462 wagons et les marchandises, 968 wagons.

Une réunion de la commission internationale

(Presse Associée)

WASHINGTON, D.C., 5. — Une assemblée générale de la Commission Conjointe Internationale a eu lieu aujourd'hui. Le Canada était représenté par les commissaires C. A. Magrath et Hunter et M. Lawrence Burpee, secrétaire de la commission. On a discuté à huis-clos des questions de cours d'eau et de frontière intéressant les deux pays.

Le parlement anglais discutera demain la situation chinoise

(Presse Associée)

LONDRES, 5. — La chambre des communes remettra demain à plus tard la discussion de ses affaires de routine pour discuter plutôt la situation chinoise. C'est le premier ministre Baldwin lui-même qui a annoncé ceci aujourd'hui en réponse à une question de Ramsay MacDonald, ancien premier ministre.

Il réclame une somme de 1,200,000 dollars

(Presse Canadienne)

TORONTO, Ont., 5 — Charles E. Campbell, de Vancouver, C.A., vient d'obtenir en cour suprême d'Ontario un bref contre W. A. Wallberg de Toronto et la Compagnie Lake St-John Power and Paper Company, Ltd., dont le bureau-chef est à Mistassini, P.Q. M Campbell demande une somme de $1,200,000 de commission que lui doit la compagnie en sa qualité d'agent.

TORONTO, 5 (S. P. C.)—Le gouvernement d'Ontario achètera cet été quatre aéroplanes "Moth" de type léger et rapide, pour servir dans la surveillance des forêts. C'est ce qu'a annoncé hier soir l'hon. W. G. Finlayson ministre des Terres et Forêts.

M. HAR. SIFTON PROPOSE TROIS AMENDEMENTS

Le renouvellement de la charte du Canal de la Baie Georgienne est étudié en comité ce matin. — M. Harry Sifton comparaît pour la première fois devant un comité.

L'ADOPTION DES PLANS

A onze heures ce matin, dans la salle des comités où le comité des chemins de fer, canaux et télégraphes tient ordinairement ses séances, on a commencé d'étudier le renouvellement de la charte de la compagnie du canal de la baie Georgienne.

Le Dr Young, de Saskatoon, présidait, ayant à sa droite l'hon. Dunning, ministre des chemins de fer et l'hon. Lucien Cannon, solliciteur-général. Dans l'assistance on remarquait M. W.-B. Sifton, vice-président de la compagnie, M. Harry Sifton, frère du précédent, qui a pris une part très active dans les discussions de cet avant-midi, et les quatre avocats suivants: M. Geoffrion, C.R., représentant la province de Québec; M. Tillie, C.R., représentant l'Ontario; M. Lafleur, C.R., représentant la National Hydro, qui a jusqu'au premier mai les pouvoirs de Carillon; M. Ritchie, C.R., représentant la compagnie du canal de la baie Georgienne.

A leur côté, M. Edgar-E. Chevrier, député d'Ottawa, parrain du bill de renouvellement de la charte.

M. Harry Sifton a été le premier orateur entendu. Après avoir fait remarquer que pour la première fois il apparaissait devant un comité, il ajoutait qu'à cause des discussions qui avaient eu lieu en chambre, une déclaration s'imposait de la part des promoteurs du canal de la baie Georgne.

Le principe à la base de notre entreprise, disait M. Sifton, est de donner un canal au Canada; pour y arriver nous demandons au gouvernement de prolonger notre charte." Ce canal, ajoutait-il, serait un très grand avantage pour le transport du charbon de la Nouvelle-Ecosse, pour le transport des grains de l'ouest et pour le commerce général de tout le Canada.

"Mais ce canal ne saurait être opéré avec revenus suffisants si la compagnie n'obtient pas les revenus des pouvoirs d'eau provoqués par l'entreprise elle-même." Le canal avec l'exploitation de l'energie sont deux choses inséparables. L'un ne saurait aller sans l'autre.

Mais pour corriger certaines mauvaises impressions qui se sont glissées nous proposons les trois amendements suivants:

1. Une fois le canal construit entre Montréal et Ottawa, tous les revenus provenant de l'exploitation de l'énergie électrique, après avoir remboursé la compagnie de ses dépenses courantes, devront être consacrés à compléter le canal jusqu'à la baie Georgienne.

2. Les directeurs de la compagnie devront, pour la majorité, être citoyens canadiens de naissance ou par naturalisation, et avoir domicile en Canada.

3. Il sera défendu d'exporter de l'énergie provoquée indirectement ou directement par l'entreprise de ce canal.

M. Sifton propose ensuite d'adopter les plans de la compagnie en trois temps. Le premier temps porterait sur le principe général du canal. Le deuxième sur les endroits des écluses, des barrages, des usines électriques. Le troisième temps sur les travaux à entreprendre immédiatement.

L'exploitation de l'énergie, ajoute M. Sifton, a été dans le passé quelque chose de trop payant, pour cette raison que les exploiteurs n'accordaient rien en retour des pouvoirs d'eau qu'on leur concédait. Il devrait en être autrement dorénavant. La compagnie du canal exploitera de l'énergie, il est vrai, mais elle dotera le pays, d'une voie navigable de première importance.

M. Sifton a rejeté ensuite les objections des ennemis, en dehors de la chambre comme à l'intérieur de la chambre, du canal de la baie Georgienne. Les plus tenaces ont été les partisans de l'étatisation. Qu'on tue cette charte à présent, et le gouvernement adoptera le principe que l'Ottawa ne doit jamais être regardé comme voie navigable mais comme exploitation, par endroits, pour fins de production d'énergie électrique. Ce qui serait une très grave erreur, dans l'opinion de M. Sifton.

M. Sifton rejette ensuite l'objection de ceux qui prétendre que la charte de la compagnie du canal porterait préjudice aux droits des provinces. Mais heureusement le ministre de la justice a récemment fait bon marché de cette objection.

Comme conclusion M. Sifton a averti les membres du comité que s'ils ne voulaient pas blesser les droits du gouvernement fédéral ni remettre à des capitalistes les richesses électriques de l'Ottawa, ils devaient accorder le renouvellement demandé.

W S. Sifton, vice-président de la Cie du canal de la baie Georgienne, a été l'orateur suivant. Il a fait une revue générale de la situation et répété les amendements présentés par son frère. Il a touché le point que le canal ne pourra être construit sans le développement de l'énergie électrique. M. W. S. Sifton parlait encore quand on leva la séance à 1 heure. Le débat se poursuivra à 11 heures demain matin.

ON DEMANDE

Servante générale. Téléphoner à Sh. 5227 M.
15-80

Fille d'expérience à faire les chambres, parlant anglais et français. S'adresser Grand Central Hotel, 555 Sussex.
16-81

C. R. Lafrenière
Optometriste
Spécialiste pour la Vue.
99 Rue Rideau -- -- Ottawa

Fascinantes Robes à $35

Dans l'assortiment se trouvent plusieurs modèles qui firent sensation à l'élégant Thé de Modes de samedi. De remarquables valeurs.

Charmantec importations de New York et coquettes robes de nos propres confectionneurs canadiens, les deux comportent des ravissants modèles. Dans les tissus de georgette, crêpe de Chine, crêpe Canton, satin envers crêpé et le nouveau tissu frostglow. Dans les teintes de marine, bleu pâle, noir et blanc, rose-beige et plusieurs autres coloris. Tailles 14 à 46½, comportant les demi-tailles. Ne manquez pas de voir ces robes. Spécial à $35.

Murphy-Gamble—Au Deuxième Etage.

Murphy-Gamble Limited

Le major G. Lanctôt au Cercle Littéraire

M. le major Gustave Lanctôt, archiviste français aux Archives nationales du Canada, historien renseigné, conférencier disert, donnera une causerie sur "Une visite aux Archives" jeudi soir prochain le 7 avril, au salon de l'Institut Canadien Français, 123 rue Rideau.

La soirée est sous les auspices du Cercle Littéraire dont M. L. J. Chagnon est le président. Le public est cordialement invité à y assister.

M. le major Lanctôt est né à St-Constant, P. Q. Il a fait ses études au Collège de Montréal et s'est spécialisé de bonne heure dans les études d'histoire. Le conférencier détient le titre d'avocat licencié de l'Université de Montréal. Il a complété ses études à l'Université d'Oxford et à Paris. Il est diplômé en science politique et historique de l'Université d'Oxford.

M. Lanctôt a été le délégué du Canada au Congrès de l'histoire américaine à Rio de Janiéro en 1922. Il eut aussi l'honneur de représenter le Canada au Congrès des Historiens à Bruxelles en 1923. Il est membre de la Société royale des auteurs.

Il a publié des ouvrages aussi importants qu'instructifs. Mentionnons en autres "Contes populaires", "Le dernier effort de la France au Canada", "Les débuts du Christianisme en Louisiane", et un remarquable travail sur François-Xavier Garneau.

Mme Emile Boucher chantera et sera accompagnée par Mme Miville Belleau.

Se lancer des briques à une heure du matin

James Christopher, accusé de désordre dans la rue, dimanche matin, par le constable Vandette a été condamné à $10 d'amende avec dépens par le magistrat Wm Joynt en cour de police, ce matin.

Le constable Vandette a déclaré que dimanche matin il était en faction sur la rue Bank lorsqu'il vit à 1 heure 30 près de la rue rue MacLaren, trois jeunes garçons qui s'enfuyaient. Ses recherches lui démontrèrent qu'une vitre venait d'être brisée par une brique au magasin de M. Edmund Roberts, confiseur, 298 rue Bank. Quelque temps plus tard, à 2 heures 30 il appréhenda les jeunes garçons et James Christopher, l'un de ceux-ci, avoua être l'auteur du méfait. L'inculpé et un de ses compagnons ont déclaré qu'ils se lançaient réciproquement des briques et que la vitre a été brisée accidentellement.

Le magistrat William Joynt en rendant sa sentence a trouvé que des jeux qui consistent à se lancer des briques à 1 heure 30, le matin, constituent un désordre public et il a condamné l'accusé à $10 d'amende avec dépens. Son Honneur a ajouté que dans le cas actuel il y avait certainement un manque de surveillance de la part des parents.

CHRONIQUE...

(suite la 3ième)

ning.

Puisque les provinces maritimes obtiennent, par des menaces de séparation, un cinquième de leurs taux de transport, nous, de l'Ouest, ne payons-nous pas trop chèrement notre participation dans la Confédération? Le présent bill du gouvernement est quelque chose de néfaste!

PROVINCES SATISFAITES

M. J.-L. Ilsley, libéral de Hants-King, s'est fait l'interprète des populations des provinces maritimes pour remercier le gouvernement de ce qu'il avait fait pour elles. Ces taux de fret sont, à son sens, ce qu'il y a de plus improtants dans le rapport Duncan. Il y a aussi les droits de douanes dont elles ont à se plaindre. Personne en Nouvelle-Ecosse n'est en faveur de droits sur l'importation du charbon.

Cette dernière remarque a été accueillie par des exclamations de la part des conservateurs.

AUTRE OPPOSITION

M. A.-A. Heaps a été remis à l'ordre deux fois, en quelques minutes par le président de la Chambre, la première fois quand il a voulu comparer la croissance de la population de la ville de Winnipeg aux fluctuations de la population des provinces maritimes et la deuxième, quand il a tenté de prouver que les habitants des provinces maritimes ne subissaient pas les taxes qu'ils devaient. L'hon. Lemieux lui a demandé de ne parler que sur la question des taux de transport des marchandises. Finalement, M. Heaps s'est contenté d'affirmer que le projet de loi du ministre des chemins de fer n'apporterait pas remède aux maux dont se plaignent les provinces de l'Atlantique et qu'il s'oppose à pareil traitement de faveur.

M. Coote lui aussi trouve que le projet de loi ne correspond à aucune exigence économique particulière aux provinces de l'Est et que les provinces centrales tout autant que celles de l'Ouest auraient droit à de pareilles faveurs.

—Mais l'Ouest ne demande-t-il pas la même chose pour le transport de son charbon, dit l'hon. Dunning?

—Je n'ai jamais formulé pareille demande, mais je puis assurer le ministre que je me reviserai sous peu.

L'HON. RALSTON

L'hon. Ralston, ministre de la défense, a dit avec quelle gratitude les provinces maritimes avaient accueilli la déclaration du 25 mars dernier faite par le premier ministre. Il n'a fallu que quatre mois à la Commission Duncan pour maîtriser les problèmes des provinces maritimes, et le premier ministre de ce pays a accueilli les recommandations de cette commission avec beaucoup de générosité.

Pour répondre à certaines objections des adversaires du rapport Duncan, M. Ralston a montré que depuis 1912 les taux de fret avaient bien plus augmentés dans les provinces maritimes que dans celles de l'Ouest. Puis plus loin, après avoir dit que le gouvernement fédéral a dépensé en chemins de fer, canaux et immigration la somme de plus de $2,800,000,000, l'hon. Ralston montre que les provinces maritimes n'ont eu de cette somme que $168,000,000, quand, si la proportion avec les autres provinces avait été gardée, elles auraient reçu $310,000,000. Ainsi, si on a soutiré des sommes des provinces maritimes pour aider à diriger sur les mers les produits naturels des autres provinces, il est bien naturel que les provinces maritimes s'adressent au fédéral maintenant pour qu'il les aide à développer leurs propres ressources naturelles.

Je ne suis pas de ceux qui croient que les taux de transport sont la seule difficulté des provinces maritimes, mais je crois que le rajustement de ces mêmes taux fera immensément de bien à ces mêmes provinces. Je souhaite aux provinces maritimes de réaliser ce que les députés de l'Ouest ont affirmé pour les taux de la Passe du Nid du Corbeau: la diminution des taux, en provoquant un roulant plus considérable, assurera des surplus, au lieu d'accumuler des déficits.

En terminant, M. Ralston a dit que la Confédération étant un pacte il était inutile de vouloir aller de l'avant s'il y avait mécontentement dans les parties.

L'hon. Hugh Guthrie, chef de l'opposition, n'a ajouté que quelques mots pour dire que si le rapport Duncan n'allait pas encore assez loin dans l'étude des maux des provinces maritimes, il renfermait d'excellentes choses et puisque le gouvernement a eu la générosité de les accepter, l'opposition conservatrice ferait son possible pour lui donner son concours dans ce travail.

M. Milton Campbell, progressiste, après quelques remarques sur la situation des provinces maritimes, s'est prononcé en faveur du projet de loi soumis en Chambre par le ministre Dunning.

M. MacLaren trouve le bill d'une importance très grande et en recommande fortement l'adoption.

Le député Black est du même avis et propose de clore ici le débat, ce qui fut fait.

L'hon. ministre des chemins de fer a conseillé, en terminant le débat, aux gens de l'Ouest d'avoir l'esprit assez national et assez large pour envisager comme il convient le projet de loi sur lequel ils ont actuellement à se prononcer.

Finalement, le bill a subi sa deuxième lecture, puis la Chambre l'a étudié en comité. M. Lavigueur, de Québec, a fait remarquer à ce propos qu'il espérait que les besoins du port de Québec recevraient la même attention que ces réclamations des provinces maritimes.

En comité, le député Heaps a voulu faire adopter un amendement limitant à dix ans les dispositions du présent projet de loi, mais il a été le seul à voter en faveur.

Finalement, le bill a été adopté en comité et attend sa troisième lecture.

L'ajournement eut lieu ce matin, à minuit et 25 minutes.

Une Grande Vente

se continue pendant huit jours seulement. Des marchés extraordinaires.

ACHETEZ MAINTENANT.

MAX FELLER
231-233 rue RIDEAU.
en dehors du district des loyers élevés.

Maux de Tête

Vos yeux en sont peut-être la cause. Consultez

A. M. BÉLANGER
Optométriste
Spécialiste pour la Vue
561, rue Sussex · Ottawa